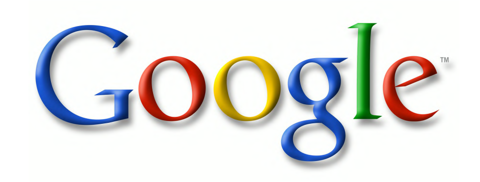
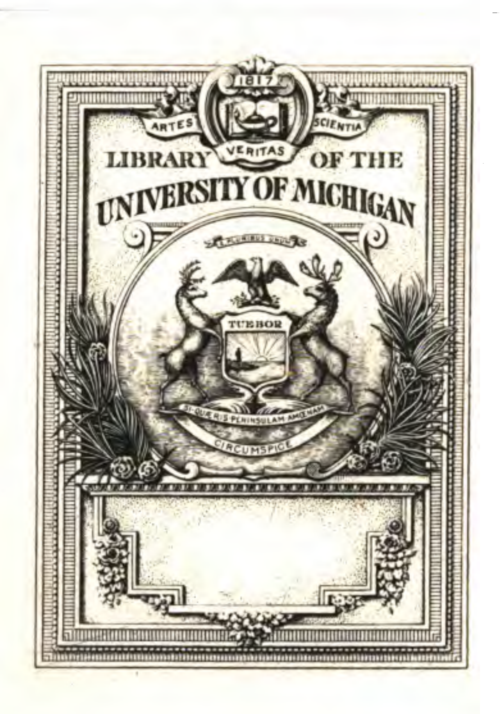








1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE



BIBLIOGRAPHIE

ALSACIENNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GEORGES BRIDEL

BIBLIOGRAPHIE

ALSACIENNE

— 1872 —

QUATRIÈME SÉRIE

CONTENANT

les réponses au conseil d'enquête des capitulations

PAR

P. RISTELHUBER



STRASBOURG

Chez J. NOIRIEL, libraire.

1873

A Messieurs

KRYGER, JACOBI ET SONNEMANN

les champions du droit et de la liberté

violés par le fait de l'annexion.

PREMIÈRE PARTIE

BIBLIOGRAPHIE

PREMIÈRE PARTIE

BIBLIOGRAPHIE

I. PÉRIODIQUES

PARAISSANT POUR L'ANNÉE 1873

JOURNAUX POLITIQUES

L'*Industriel alsacien*, journal quotidien de Mulhouse, 40e année. (Directeur, M. Zorn.) Mulhouse, imp. veuve Bader et Comp. Prix : 46 fr.

Le *Journal de Mulhouse*, paraissant le mardi, le jeudi et le samedi, in-fol. allemand-français, 67e année. Imp. Kœnig. (Feuilletons par Aug. Stœber, etc.)

Neue Mülhauser Zeitung, quotidien. (Directeur, M. Trost.) Mulhouse, imp. Münch. Prix : 24 fr.

Le *Journal de Belfort et du Haut-Rhin*, paraissant le samedi, in-fol. 42e année. Belfort, imp. Clerc.

L'*Alsacien*, elsässische Volks- und Handels-Zeitung, paraît six fois par semaine. (Rédacteur, M. Rogge.) Colmar, imp. Decker.

Amtsblatt des Departements Ober-Rhein. Colmar, imp. Decker.

Journal hebdomadaire de l'arrondissement de Colmar, paraît le jeudi, in-fol. 78e année. Imp. Hoffmann.

Journal de Sainte-Marie-aux-Mines, paraît le dimanche, in-4. Imp. Jardel.

Rappoltsweiler Kreisblatt, paraît le dimanche, in-fol. Imp. Braunschweig.

Altkircher Kreisblatt, paraît le samedi, in-fol., 6e année. Imp. Bœhrer. Prix : 6 fr.

Journal de Guebwiller et de l'arrondissement, paraît le dimanche, in-fol. 19e année. Imp. Dreyfus.

Thanner Kreisblatt, paraît le samedi, in-fol., 3e année. (Rédacteur, M. Kieffer, à Cernay.) Altkirch, imp. Bœhrer.

Elsässer Journal, Journal d'Alsace, quotidien, in-fol. (Rédacteur, G. Fischbach.) Strasbourg, imp. Fischbach. Prix : 44 fr.

Niederrheinischer Courier, 86e année, paraissant tous les jours, excepté le lundi, in-fol. (Rédacteurs, Piper et Endrulat.) Strasbourg, imp. Schauenburg. Prix : 44 fr.

Strassburger Zeitung und amtliche Nachrichten für Elsass-Lothringen, 4e année. (Rédacteurs, Küpper et Renaud.) Strasbourg, imp. Wolff. Prix : 24 fr.

Amtsblatt des Departements Nieder-Rhein, in-4, paraissant à des époques indéterminées. Strasbourg, imp. Wolff.

Kreisblatt für den Stadt- und Landkreis Strassburg, sowie für den Kreis Erstein, 4 pag. in-4, paraît deux fois par semaine. Strasbourg, imp. Wolff. Prix : 4 fr.

Strassburger Bote. Wochenblatt für Elsass und Deutsch-Lothringen, 3e année, 4 pag. in-4, paraît le dimanche. (Rédacteur, A. Wolff.) Strasbourg, imp. F. Wolff. Prix : 2 fr.

Elsässische Correspondenz. (Rédacteur, Schricker.) Cette publication d'abord imprimée chez Wolff, est en ce moment autographiée et porte en tête qu'elle « est à la disposition de MM. les rédacteurs de journaux. » Le texte allemand est accompagné d'une traduction en français.

Elsässisches Volksblatt für Stadt und Land. Politische Welthändel, Ackerbau, Erheiterungen. 4e année, paraît le vendredi, in-4. (Rédacteur, Führer.) Strasbourg, imp. Wurst. Prix : 6 fr.

Molsheimer Kreisblatt, allemand et français, paraît le mercredi et le samedi depuis le 2 décembre 1871. Molsheim, imp. Schultheiss. Prix : 8 fr.

Weissenburger Wochenblatt, 71e année, paraissant le mercredi et le samedi. Imp. Wentzel. Prix : 6 fr.

Hagenauer Zeitung und amtliche Bekanntmachungen für den Kreis Hagenau, 3e année, paraît le jeudi et le dimanche. Haguenau, imp. Gilardone. Prix : 12 fr.

Bischweiler Wochenblatt, paraissant le sam. Imp. Posth. Prix : 9 fr.

Feuille d'affiches, annonces et avis divers de l'arrondissement de Saverne, 64e année, paraît deux fois par semaine, le mercredi et le samedi, depuis le 11 octobre 1871. Imp. Gilliot. Prix : 7 fr.

Elsässische Nachrichten, parais. le mardi. Schlestadt, imp. Helbig.

La Ligue d'Alsace, français et allemand, paraissant à époques indéterminées. (29 numéros.)

JOURNAUX ET RECUEILS NON POLITIQUES

Affiches alsaciennes, elsässischer Anzeiger, paraît le jeudi et le dimanche. Colmar, imp. Jung. Prix : 5 fr.

Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar (depuis 1860), annuel, in-8. Imp. Decker.

Journal d'agriculture du Haut-Rhin. (Directeur, M. Kœnig.) Mensuel, in-8. Colmar, imp. Jung.

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse, mensuel, in-8. Mulhouse, imp. Bàder.

Elsässiches Schulblatt, Spezialorgan für Erziehung, Unterricht und amtliche Berichte in Elsass-Lothringen, bi-mensuel, 16 pag. in-8. (Directeur, M. Hatt.) Colmar, imp. Decker. Prix : 8 fr.

Affiches de Strasbourg, 141e année, bi-hebd., in-fol. Imp. Silbermann. Prix : 12 fr.

L'*Indicateur du Bas-Rhin*, bi-hebd., in-fol. Imp. Wurst. Prix : 12 fr.

Indicateur central d'Alsace-Lorraine, bi-hebd., in-fol. Strasbourg, imp. Hubert. (Desaga, éditeur, Silvestre, rédacteur.) Distribué gratis.

Der Submissions-Anzeiger für Elsass und Deutsch-Lothringen, paraît le dimanche. Strasbourg, imp. Arensmeyer. Prix : 2 fr.

Landwirthschaftliche Zeitung für Elsass-Lothringen. (Rédacteur, Vogel.) Schlestadt, imp. Helbig.

Feuille des eaux de Niederbronn, paraissant pendant la saison. Haguenau, imp. Gilardone.

Recueil officiel des actes du directoire du consistoire général de la confession d'Augsbourg, in-4. Strasbourg, imp. Heitz.

Le *Progrès religieux*, paraissant le samedi. (Directeur, M. Gerold.) In-fol. Imp. Heitz, 5e année. Prix : 6 fr.

Elsässisches evangelisches Sonntagsblatt, 10e année, paraissant le dimanche. (Directeur, M. Bœgner.) Strasbourg, imp. Heitz. Prix : 3 fr. 50.

Evangelisch-lutherischer Friedensbote aus Elsass-Lothringen, 3e année, paraissant le dimanche, 16 pag. in-8. (Direct., M. Ihmé, pasteur à Bærenthal; éditeur, M. Weyermüller, à Niederbronn.) Haguenau, imp. Gilardone. Prix : 5 fr.

Evangelisch-protestantischer Kirchenbote für Elsass-Lothringen, hebd., 4 pag. in-4. (Rédacteurs, MM. Baum et Erichson.) Strasbourg, imp. Silbermann, lib. Bull. Prix : 5 fr. 50.

Der Volksfreund. Ein Sonntagsblatt für christliche Familien, paraît le dimanche, in-8. (Directeur, M. l'abbé P. Reibel.) Strasbourg, imp. Leroux. Prix : 2 fr. 50.

Annalen der Verbreitung des Glaubens (trad. du français), paraît tous les deux mois, in-8. Imp. Leroux.

Der Schulfreund. (Directeur, M. Orth, à Benfeld.) Wissembourg, imp. Wentzel. Prix : 12 fr.

Der elsässische Bienenzüchter, mensuel. (Directeur, M. Bastian.) Wissembourg, imp. Wentzel. Prix : 2 fr.

Gazette médicaled e Strasbourg, paraît le 1er du mois, In-4. 33e année. (Directeur, M. Ed. Lauth.) Strasbourg, imp. Berger-Levrault. Prix : 12 fr.

Revue d'hydrologie, mensuelle. In-4. (Rédacteur, M. Robert.) Strasbourg, imp. Silbermann.

Journal de la Société d'horticulture du Bas-Rhin, paraît tous les deux mois, in-8. Imp. Silbermann. Prix : 5 fr.

Nouveaux mémoires de la Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin, paraissant in-8, à époques indéterminées. Strasbourg, imp. Heitz.

Programme du Casino. 4 pag. in-4. Strasbourg, imp. Hubert. 10 c. le numéro.

Elsässische Blätter für Stadt und Land, 8 pag. in-4, illustrations, paraît tous les dimanches. Strasbourg, imp. Arensmeyer. Prix : 12 fr. Edition spéciale du *Sonntagsblatt*, publié par Duncker, à Berlin.

Illustrirte Zeitschrift für die deutsche Feuerwehr und die ihr verwandten Geschäfts- und Industriezweige. Unter Mitwirkung bewährter Fachgenossen bearbeitet und herausg. von Fr. Gilardone, mensuel, in-4. Haguenau, imp. Gilardone.

II. RELIGION, MORALE

BRÜSTLEIN, de Mulhouse. *Le Vatican ouvert. Réponse à quelques-unes des assertions de Mgr. de Ségur.* Arbois, imp. Javel, Paris, lib. Grassart, XI-279 pag. in-8.

Christliches Gnadenbüchlein mit zwölf Röhren, nebst einer Geschichte, welche sich zu Dorfen im Königr. Baiern zwischen unserer lieben Frau und einem Hirtenmädchen zugetragen. Wissembourg, imp. Wentzel.

Die sieben heiligen Himmelsriegel. Wissembourg, imp. Wentzel, in-16.

Dieu nouveau (le), récit populaire, traduit de Conrad de Bolanden, par J. Griser. Strasbourg, imp. Leroux, 64 pag. in-32. — L'abbé Griser a traduit aussi son programme des catholiques de l'Alsace-Lorraine en allemand. Il l'a fait imprimer chez Fréd. Furstett, à Ratisbonne. 1871, 66 pag. in-8.

Discours prononcés aux obsèques de C.-A. Schillinger, par Eschenauer, Gerold, Leblois, etc. Strasbourg, Treuttel et Wurtz, in-8, 50 c.

Einweihungsfeier des neuen Gottesackers der evangelischen Gemeinde von Mülhausen den 28. April 1872. Consécration du nouveau cimetière. Mulhouse, imp. König, 15 pag. in-8.

Evangelisch-lutherische Pfarrwahlen in Sonderland (die). Strasbourg, lib. Vomhoff, 75 c.

FREPPEL. *Deux avis :* 1° Avertissement aux membres du conseil municipal d'Angers qui ont voté la suppression de toute subvention au clergé paroissial et aux écoles congréganistes; 2° Observations aux seize membres du conseil général qui ont émis un vœu pour la suppression des lettres d'obédience. Amiens, imp. Yvert, lib. Langlois, 24 pag. in-8.

FREPPEL (Mgr.). *Tertullien.* Cours d'éloquence sacrée, fait à la Sorbonne pendant l'année 1861-1862, 2e édition, 2 vol. Abbeville, imp. Briez, Paris, lib. Bray, 888 pag. in-8.

FOURLEMANN, de Lixheim. *Les hargneux.* Strasbourg, imp. Hubert, 28 pag. in-8.

GAPP (J., l'abbé). *Le taureau pris par les cornes, ou un ministre protestant combattant le jésuitisme.* Strasbourg, imp. Leroux, Paris, lib. Vaton, 24 pag. in-8.

GAPP. *Die Kirche Jesu : I. Die göttlichen Verheissungen.* Rixheim, imp. Sutter, 36 pag. in-8. 20 c. — Cette brochure est la première d'une série. N° 2 : *Die Sichtbarkeit der Kirche*, etc.

GANGLOFF. *Vetter Ehrhard.* Strasbourg, imp. Fischbach, 27 pag. in-8.

GEISPITZ (l'abbé). *Discours prononcé à Gauchy, le 19 février*, à l'occasion du service anniversaire pour les soldats morts à la bataille de Saint-Quentin. Saint-Quentin, imp. Moureau, 15 pag. in-8.

Grundsteinlegungsfeier der evangelisch-lutherischen Friedenskirche zu Fröschweiler am 6. August 1872. Haguenau, imp. Gilardone, Strasbourg, lib. Vomhoff, 16 pag. in-8. 80 c.

Katholisches Gebetbuch als Wegweiser für den Pilger nach der himmlischen Heimath. Strasbourg, Derivaux. 1 fr. 50.

KOPP (G.). *Rückblicke auf die Geschichte der neuen Kirche in Strassburg.* Eine Conferenz am 6. Februar 1872 zu Alt-Sanct-Peter gehalten. Strasbourg, imp. Heitz, 43 pag. in-8, fig.

LEBLOIS. *Zum Andenken an Frau Frieda Ammon geborene Knapp.* Trauerrede gehalten auf dem Friedhofe von Augsburg den 18. Juni 1872. Augsbourg, imp. Volkhart, 12 pag. in-8.

LÉVY (Isaac). *Adieu à l'Alsace.* Sermon prononcé au temple israélite de Colmar. Paris, lib. Sandoz, 11 pag. in-8. 50 c.

LICHTENBERGER. *La rançon de l'Alsace.* Sermon prêché à l'église de la Rédemption. Paris, imp. Meyrueis, lib. Sandoz, 15 pag. in-8.

Münster (das). Rixheim, imp. Sutter, 16 pag. in-8.

NIED. *Die kirchlichen Wahlen.* Strasbourg, Vomhoff, in-8. 50 c.

Petite analyse d'une grandiose réponse à propos d'un programme alsacien. Strasbourg, imp. Leroux, 1872, 31 pag. in-32. (Par l'abbé Volmar.) C'est une réponse à l'ex-abbé Fourlemann, de Lixheim.

PFENDER. *La confession d'Augsbourg*, traduction revue d'après le texte le plus autorisé. Paris, imp. Maréchal, lib. Schultz, 105 pag. in-18.

Règlement concernant les nouveaux cimetières de Mulhouse. Mulhouse, imp. König, 23 pag. in-8.

ROMBERG. *Kirchliche und sociale Zustände im Elsass.* Barmen, Klein, 78 pag. in-8.

SCHILLINGER, 1870-1871. *Discours prononcés à Strasbourg.* Paris, imp. Meyrueis, lib. Sandoz, 240 pag. in-12.

STŒBER (Ad.). *Simples questions d'un ami du peuple alsacien.* Mulhouse, imp. König, lib. Detloff, 14 pag. in-8.

WEISS (l'abbé). *Cours complet d'instructions pour la retraite et le jour de cérémonie d'une première communion,* par M. W., curé du diocèse de Strasbourg. Alençon, imp. Thomas, 83 pag. in-32.

WINTERER. *Petit catéchisme de l'infaillibilité pontificale.* Rixheim, imp. Sutter, 16 pag. in-8.

ORTLIEB, d'Algolsheim. *Essai sur le système ecclésiastique de Grégoire le Grand.*

LIEBRICH, de Herbitzheim. *Essai sur le mysticisme spiritualiste de Séb. Frank, de Wörth.*

RŒHRICH, d'Illkirch. *Etude sur les principales idées morales contenues dans les épîtres de saint Paul.*

SCHLADENHAUFFEN, de Vendenheim. *Essai sur la doctrine paulinienne de la résurrection des morts.*

JÆGER, de Hohwiller. *La réformation à Haguenau.* 112 pag.

HOFFMANN, de Hochfelden. *Abraham, Moïse et le Christ.*

HŒPFNER, de Lembach. *Etude sur l'idée de la* Συνείδησις, d'après le Nouveau Testament.

DAHLET, de Vœllerdingen. *Jérémie et le Deutéronome.*

FALLOT, de Fouday. *Les pauvres et l'Evangile.*

HEYLER, de Niederbetschdorf. *Essai historique et critique sur l'opposition judaïsante contre Paul.*

VAUCHER, de Mulhouse. *Etude sur les missions évangéliques parmi les peuples non chrétiens.*

MÜLLER, de Schweighausen. *Philippe-Jacques Spener, considéré comme catéchète.*

SPACH, de Weinbourg. *Exposé du système christologique de Caspar Schwenkfeld.*

— *Thèses de théologie,* in-8. Strasbourg, imp. Heitz. Etc., etc.

III. JURISPRUDENCE, ADMINISTRATION

Alsace-Lorraine. *Législation, administration, organisation du 1er avril 1871 au 1er avril 1872.* Mémoire présenté au Reichstag. Berlin, Van Muyden, 40 pag. in-8.

Dietrich. *Rapport sur un vote de crédit pour la réparation des dégâts du bombardement à la cathédrale.* Strasbourg, imp. Fischbach, 10 pag. in-8.

Gindre de Mancy. *Nouveau dictionnaire des communes de la France,* contenant la liste des communes annexées à l'Allemagne. Paris, imp. Viéville, lib. Garnier, XLIV-968 pag. in-8, à 2 col.

Goguel. *Rapport sur la réorganisation de l'instruction primaire.* Strasbourg, imp. Berger-Levrault, 41 pag. in-8.

Gonse. Alsace-Lorraine. *Actes législatifs publiés par le gouvernement allemand pendant l'année 1871.* Traductions et analyses. Paris, imp. Cusset, lib. Cotillon, 40 pag. in-8. — Extrait de l'*Annuaire de la Société de législation comparée.*

Grünewald. *Gesammte Wechsel- Handels- und Genossenschafts-Gesetzgebung von Elsass-Lothringen.* Mannheim, Bensheimer, in-8. — Texte français en face.

Handelsgesetzbuch (das deutsche), mit Beziehung auf das seither in Elsass-Lothringen geltende Recht dargestellt. Mannheim, Bensheimer, IV-78 pag. in-8.

Hepp. *Du droit d'option des Alsaciens-Lorrains pour la nationalité française.* Texte, questions, solutions. Paris, imp. Meyrueis, lib. Sandoz, 172 pag. in-18.

Herzog. *Eloge du président Bonjean,* prononcé le 18 mars au cercle du Luxembourg. Paris, imp. Jouaust, lib. Dentu, 32 pag. in-8.

Lehfeldt. *Die Verwaltungseinrichtungen von Elsass und Lothringen.* Leipzig, Duncker, 24 pag. in-8.

Norberg. *Etat rétrospectif de l'administration française pendant la guerre de 1870-1871.* Liste des membres du gouvernement de la défense nationale, suivie des noms des fonctionnaires, etc. Nancy et Paris, imp. et lib. Berger-Levrault, 24 pag. in-8. — Extrait de l'*Almanach national, 1872-73.*

SCHNEEGANS. *Rede, gehalten bei Gelegenheit der Eröffnung der Sitzungen des kaiserlich. Appelationsgerichts zu Colmar.* Colmar, imp. Decker, 10 pag. in-8.

Uebersicht über die Gesetzgebung sowie die Einrichtung und den Gang der Verwaltung in Elsass-Lothringen für 1871-1872. Berlin, Kortkampf, 12 pag. in-4.

IV. SCIENCES ET ARTS

BERGMANN. *Sprachliche Studien*, dritte Serie. Strasbourg, imp. Schauenburg, 16 pag. in-8. — Vierte und fünfte Serie, imp. Fischbach.

BIRLINGER. *Alemannia*, Zeitschrift für Sprache, Literatur und Volkskunde des Elsasses und seiner nächstangrenzenden Gebiete.

BŒTTCHER. *Der Turnunterricht für die Volksschule*, 3. Aufl. Strasbourg, Schauenburg. 2 fr. 50.

BOULAY (abbé). *Flore cryptogamique de l'Est.* Paris, Savy, XI-88 pag. in-8.

Elementar-Zeichner (der). Ein methodisch geordneter Uebungsstoff für den Zeichnen-Unterricht in der Volksschule, unter Berücksichtigung der Elementarkenntnisse aus der Formlehre. Entworfen und in 5 Heften herausgegeben von Eduard Fœrster, Seminar-Director in Strassburg. 1. Heft, das Contourzeichnen mit geraden und gebogenen Linien; 2. das geometrische Zeichnen mit Anwendung des Contourschaffens; 3. Geräthe; 4. Fruchtformen und Blumen; 5. Thierformen. Wissembourg, imp. Wentzel.

FAUDEL (Dr). *Notice sur le musée d'histoire naturelle de Colmar et aperçu historique sur le musée des Unterlinden en général.* Colmar, imp. Decker, 83 pag. in-8, pl.

FAUDEL. *Notice biographique sur le professeur Kirschleger.* Colmar, imp. Decker, 30 pag. in-8, portr. — Extrait du *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar.*

FRAISSE. *Emploi agricole du sel marin.* Nancy, imp. Sordoillet, Paris et Strasbourg, lib. Berger-Levrault, 143 pag. in-8.

FRIEDLIEB. *Station minérale de Hombourg-ès-monts.* Strasbourg, Treuttel et Wurtz, in-12. 2 fr. 50.

GAUCKLER. *Le Beau et son histoire.* Paris, imp. Martinet, lib. G. Baillière, 207 pag. in-8. 2 fr. 50.

GÉRARD (Ch.). *Les artistes de l'Alsace au moyen âge,* tom. I. Colmar, imp. Jung, lib. Barth, xv-453 pag. in-8.

GŒTZ, agriculteur alsacien. *Nouvelle méthode de culture,* amenant toute terre cultivable de basse valeur à la plus haute fertilité. Paris, imp. Morris, VII-99 pag. in-8.

GOUTZWILLER (Ch.). *Curiosités d'Alsace : les vases de Ribeauvillé.* Mulhouse, imp. Bader, 26 pag. in-8.

GRAD (Ch.). *Rapport sur les recherches de M. Gérard sur la faune des mammifères sauvages de l'Alsace.* Colmar, imp. Decker, 20 pag. in-8. — Extrait du *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar.*

— *Les naturalistes alsaciens.* Daniel Dollfus-Ausset; sa vie et ses travaux, in-8. — Extr. du *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar.*

— *Mémoire sur les lacs et les tourbières des Vosges.* Epinal, in-8.

— *Observations sur les petits glaciers temporaires des Vosges.* Colmar, 7 pag. in-8. — Extrait du *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar.*

— *Etude sur le terrain quaternaire du Sahara algérien.* Genève, 18 pag. in-8. — Extrait des *Archives de la Bibliothèque universelle* de Lausanne.

GRANDSARD. *Les deux consultations,* opérette en un acte, musique de F. Schwab. Strasbourg, imp. Fischbach, 16 pag. in-12.

GROSS. *Notice sur l'hôpital civil de Strasbourg pendant le siége et le bombardement,* accompagnée d'un plan chromolithographique. Strasbourg, imp. Berger-Levrault, Paris, lib. Baillière, 111 pag. in-8.

HÆNLE. *Galvano-Epikalymmatik oder hydro-elektrische Metallüberziehung.* Strasbourg, imp. Schauenburg. 3 fr. 20.

HAGENMÜLLER. *Catalogue des mollusques terrestres et fluviatiles d'Alsace.* Colmar, imp. Decker, 38 pag. in-8. — Extr. du *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar.*

HIRN. *Mémoire sur les conditions d'équilibre et sur la nature probable des anneaux de Saturne.* Nancy, imp. Berger-Levrault, 47 pag. in-4 et pl.

HUEBER. *Du rôle de l'armée dans l'Etat et des principes de l'institution militaire :* ouvr. posthume. Nancy et Paris, imp. et lib. Berger-Levrault, XXII-394 pag. in-12 et portr.

KLEIN. *Action de l'eau minérale de Niederbronn dans quelques cas de péritonite chronique.* Strasbourg, Schmitt, 24 pag. in-8. — Extrait de la *Revue d'hydrologie.*

KLOTZ. 1870. *Cathédrale de Strasbourg.* Réparation générale des dégâts causés par le bombardement. Rapport présenté à M. Lauth, maire. Strasbourg, Winter, 58 pag. in-8, 5 photographies.

LEREBOULLET. *Pleurésie et Toracentèse.* Etude clinique. Montpellier, imp. Böhm, 45 pag. in-8. — Extrait du *Montpellier médical.*

MONOYER. *Epithélioma perlé ou margaritoïde de l'iris.* Note accompagnée d'une planche chromolithographiée. Nancy, Paris et Strasbourg, imp. et lib. Berger-Levrault, 22 pag. in-8. — Extrait de la *Gazette médicale* de Strasbourg.

MÜLLER (Max). *Ueber die Resultate der Sprachwissenschaft.* Vorlesung gehalten in der Universität zu Strassburg am 23. Mai 1872. Strasbourg, imp. Wolff, lib. Trübner, 32 pag. in-8.

Musée de Saverne. Catalogue et description des objets d'art de l'antiquité, du moyen âge et de la renaissance, exposés au musée. Saverne, imp. Gilliot, 62 pag. in-8.

NETTER. *Nouveau mémoire sur le traitement du choléra,* par l'administration coup sur coup d'énormes quantités de boissons aqueuses. Paris, imp. Pougin, 31 pag. in-8. — Extrait de la *Gazette des Hôpitaux.*

OTTÓ. *Instruction sur la recherche des poisons et la détermination des taches de sang dans les expertises chimico-légales,* traduit par Strohl, professeur agrégé de l'Ecole supérieure de pharmacie de Strasbourg, 2e édition française. Paris, imp. Raçon, lib. Masson, VIII-159 pag. in-8.

Proverbes et dictons agricoles de France. Paris et Strasbourg, Berger-Levrault, 191 pag. in-12.

RISTELHUBER. *Gambrinus,* chœur pour voix d'hommes, musique de F. Schwab. Paris, Choudens, 8 pag. 1 fr. — Le même, Strasbourg, aut. Groskost.

ROBIN-HERZOG. *De l'avenir des forêts en Algérie et en Alsace.* Colmar, imp. Decker, 36 pag. in-8. — Extrait du *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar.*

SCHLAGDENHAUFFEN. *Solubilité de quelques sels de quinine.* Paris, imp. Renou, 15 pag. in-8. — Extrait de l'*Union pharmaceutique*, avril-mai.

— *Considérations mécaniques sur les muscles.* Paris, imp. Martinet, 10 pag. in-8. — Extrait du *Journal d'anatomie* de Robin.

SCHÜTZENBERGER. *Rapport sur les travaux de l'Ecole de médecine autonome.* Strasbourg, imp. Fischbach, 9 pag. in-8.

STŒBER. *De l'enseignement des maladies des yeux et de l'exercice de cette spécialité.* Discours prononcé à l'ouverture de la clinique ophthalmologique de la Faculté de Strasbourg (6 avril 1869), œuvre posthume. Paris, imp. Martinet, lib. Masson, 12 pag. in-8. — Extrait de la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie.*

STROHL. *Examen médical comparatif de la pharmacopée germanique et du codex français.* Strasbourg, imp. Heitz, 48 pag. in-8.

THIRIAT. *Notes pour servir à l'histoire physique de l'ancienne province de Lorraine et des pays circonvoisins.* Remiremont, imp. Mougin, lib. Leduc, 104 pag. in-12.

VION (Em.). *Question des sucres.* Mémoire présenté pour la Société des agriculteurs de France. Saint-Quentin, imp. Hourdequin, 18 pag. in-8.

WEBER (Dr), de Mulhouse. *Des conditions de l'élévation de la température dans la fièvre.* Paris, imp. Parent, lib. Delahaye, 80 pag. in-8.

WEYER. *Les chemins de fer aux Etats-Unis.* Paris, imp. Chaix, 16 pag. in-8.

WINCKLER. *Mouvement commercial dans le Zollverein et coup d'œil sur les principales industries.* In-fol. Mulhouse, Detloff.

ZUNDEL (A.). *De l'inspection vétérinaire des viandes de boucherie.* Paris, imp. Renou et Maulde, lib. Asselin, 39 pag. in-8. — Extrait du *Journal de médecine vétérinaire*, janvier-février.

LANGE, de Wörth. *Etude sur la traction continue.*

WEILL, de Haguenau. *Contributions à l'histoire de l'aménorrhée.*

WEILL, de Phalsbourg. *Etude sur le purpura.*

BŒCKEL (J.), de Strasbourg. *Etude sur les battements du tissu médullaire des os.* 53 pag.

HŒFFEL, d'Aubure. *Aperçu historique sur l'ancienne Faculté de médecine de Strasbourg.* 142 pag.

EDEL, de Geispolsheim. *Etude sur la broncho-pneumonie infectieuse.*

REIBEL, de Rhinau. *Considérations sur les différents appareils galvanocaustiques.*

VOSSELMANN, de Wissembourg. *Etude sur le volvulus.*

Thèses de médecine. Strasbourg, in-8. imp. Fischbach, Hubert, etc.

V. LITTÉRATURE

A. ÉDUCATION, ENSEIGNEMENT

BARY (de). *Rede gehalten zum Antritt des Rectorats der Universität Strassburg,* am 2. November 1872. Strasbourg, imp. Heitz, lib. Bull, 31 pag. in-8.

BLUM (Nathan). *La puissance du patriotisme.* Dédié aux lycées de France. Lille, imp. Lefèbure, 15 pag. in-8.

CREUTZER et WIRTH. *Nouvelles leçons de lecture courante.* Lons-le-Saulnier, imp. Damelet, Paris, lib. Delagrave, 258 pag. in-12.

DIELENSCHNEIDER. *Petit livre de conversation français-allemand,* dédié aux militaires et à la jeunesse française. Besançon, imp. et lib. Dodivers; l'auteur à Rancenay (Doubs), 63 pag. in-8. 1 fr.

Die Gründungsfeier der Universität Strassburg. Strasbourg, imp. Wolff, lib. Bull, 80 pag. in-8. 1 fr.

Die moderne Schulwuth im Lichte der wahren Grundsätze, von einem Katholiken des Elsasses. Strasbourg, imp. Wurst, lib. Herder, 20 pag. in-8.

DUMICHEN. *Ueber die Tempel und Gräber im alten Aegypten.* Vorlesung gehalten zu Strassburg am 19. November 1872. Strasbourg, imp. Wolff, lib. Trübner, 32 pag. in-8.

FÆLMÉ. *Exercices de calcul.* 6e édition. Nancy, Paris, imp. Berger-Levrault, 24 pag. in-12.

Für unsere Universität. Ein Mahnwort eines Freiburger Bürgers an seine Mitbürger, bei Gelegenheit der Eröffnung der Universität Strassburg. Freiburg, Wagner, 22 pag. in-8.

Geschichtszahlen zum Auswendiglernen, für die höheren Lehranstalten von Elsass-Lothringen. Strasbourg, imp. Berger-Levrault, lib. Bull, 12 pag. in-8.

Heintz et Roth. *Lectures pratiques*, à l'usage des classes moyennes des écoles primaires de l'Alsace, 37e édit. Nancy, Paris, Strasbourg, imp. et lib. Berger-Levrault, 264 pag. in-12.

Historiettes, pour former le cœur et l'esprit des enfants. Nancy, Paris, Strasb., imp. et lib. Berger-Levrault. 141 pag. in-18.

Hottinger. *Die kaiserl. Universitäts- und Landesbibliothek in Strassburg*. Strasbourg, imp. Wolff, lib. Trübner, 32 pag. in-8.

Kampmann. *Grammaire pratique de la langue française*. 14e édition. Nancy, Paris, Strasbourg, imp. et lib. Berger-Levrault, 341 pag. in-12.

Deutsches Lesebuch, 3. Aufl. Nancy, Paris, imp. et lib. Berger-Levrault, 420 pag. in-12.

Laas (Ern.). *Die Pädagogik des Joh. Sturm, historisch und kritisch beleuchtet*. Berlin, Weidmann, vi-125 pag. in-8.

Lehr. *Scènes de mœurs et récits de voyages dans les cinq parties du monde*, 3e et 4e séries; 24 desseins d'Ensfelder. Nancy, Paris, imp. et lib. Berger-Levrault, 2 vol., 592 pag. in-8.

Leser. *Exercices élémentaires de la langue française*, à l'usage des écoles primaires de l'Alsace; 1re partie, 5e édit. Nancy, Paris, Strasbourg, imp. et lib. Berger-Levrault, 108 pag. in-18.

Mæder. *L'ami des écoliers*, livre de lecture à l'usage des écoles primaires; 17e édition. Nancy, Paris, Strasbourg, imp. et lib. Berger-Levrault, iv-311 pag. in-12.

Merklen (abbé). *Les écoles et les écoliers d'autrefois en Alsace*. Discours prononcé à la distribution des prix du gymnase catholique de Colmar, le 6 août. Colmar, imp. Jung, 43 pag. in-8.

Müller (W.-A.). *Der kleine Fortepianospieler und sein Lehrer*. Strasbourg, imp. Schauenburg, 3 vol. 2 fr.

Schmidt (H.). *Deux premières années d'allemand*, 2e édition, revue et augmentée. Paris, imp. Goupy, lib. Hachette, xii-163 pag. in-16. 1 fr. 80.

Schricker. *Zur Geschichte der Universität Strassburg*. Strasbourg, imp. Heitz, lib. Bull, 68 pag. in-8. 2 fr.

Verzeichniss der Vorlesungen, welche an der Universität Strassburg im Sommersemester 1872 gehalten werden. Strasbourg, imp. Heitz, 17 pag. in-8.

Willm. *Deutsches Lesebuch,* für die mittleren Klassen; 19. Aufl. Nancy, Paris, Strasbourg, imp. et lib. Berger-Levrault, 263 pag. in-12.

Gymnase protestant de Strasbourg fondé en 1538. *Programme des leçons,* pour l'année scolaire 1872-73, précédé de deux dissertations de M. Wüst. Strasbourg, imp. Heitz, 31 pag. in-8.

Collegium zu Zabern. *Programm,* womit zu der Freitag den 16. August abzuhaltenden öffentlichen Prüfung ergebenst einladet der Direktor der Anstalt, Dr Peltzer. Saverne, imp. Gilliot, 20 pag. in-8.

Collegium in Guebweiler. *Jahresbericht,* mit welchem zu der öffentlichen Prüfung geziemend einladet Dr Derichsweiler, Guebwiller, imp. Dreifus, 17 pag. in-12.

Einladungs-Programm zu der öffentlichen Prüfung des Lyceums in Colmar. — *Invitation à l'examen public des élèves du lycée de Colmar.* — Compte-rendu, par le conrecteur Alexi. Colmar, imp. Decker, 54 pag. in-8.

Programm des Collegiums zu Hagenau, herausg. von Dr Hilgers. Haguenau, imp. Gilardone, 38 pag. in-8.

Jahresbericht über das Collegium zu Weissenburg, von Dr Bossler. Wissembourg, imp. Wentzel, 21 pag. in-8.

Collegium in Schletstadt. Zu der Prüfung ladet ein Dr.Kirchhoff. Schletstadt, imp. Helbig, 22 pag. in-8.

Programm des Collegiums von Thann. Direktor : Dr Riechelmann, allemand et français. Mulhouse, imp. Bader, 31 pag. in-8.

Collegium zu Mülhausen. *Programm,* womit einladet Dr Herrmann, allemand et français. Mulhouse, imp. Bader, 24 pag. in-8.

Programm des Collegiums zu Pfalzburg, allemand et français. Strasbourg, imp. Schauenburg, 31 pag. in-8.

Kaiserliches Lyceum zu Strassburg. *Programm,* womit zu der öffentlichen Prüfung ehrerbietigst einladet Dr Benguerel, allemand-français. Strasbourg, imp. Schauenburg, 67 pag in-8.

B. POÉSIE, ROMANS, CRITIQUE

ABOUT. *Alsace 1870-1871.* Paris, imp. Raçon, lib. Hachette, 356 pag. in-18. 3 fr. 50.

Amour ou patrie. Souvenirs d'Alsace. Paris, imp. Meyrueis, lib. Sandoz, XIII-246 pag. in-18. 2 fr. 50.

AUBRY. *La chanson des deux printemps ou la jeune Alsacienne.* (4 couplets.) Paris, imp. Vert, lib. Matt, 1 page in-8.

Baron VON PENDUL (le). *Das Schwowekaiserthum. L'option,* 8 pag. in-12.

Opter c'est encore combattre,
Du bourreau c'est mordre la main,
C'est protester, c'est se débattre,
C'est faire son devoir enfin !
C'est affirmer une espérance,
C'est vouer son âme et son corps
Au service de notre France
A la vengeance de nos morts!

BRANT (S.). *Das Narrenschiff,* herausg. v. Karl Gœdeke. Leipzig, Brockhaus, XXXII-265 pag. in-8.

— *Das Narrenschiff,* erneuert von K. Simrock, mit den Holzschnitten der ersten Ausgaben. Berlin, XX-340 pag. in-8.

BRET. *L'Alsacienne,* souvenir de la guerre. (Poésie.) Paris, imp. Voitelain, lib. internationale, 11 pag. in-18. 50 c.

BRUNSWIK (Benoît). *La succession au trône de Turquie.* 2[e] édition. Paris, imp. Rodière, lib. Amyot, XIV-96 pag. in-8. 4 fr.

CAMPAUX. *Maisonnette,* poésie. Paris, imp. Jouaust, lib. des bibliophiles, IX-204 pag. in-12. 3 fr. 50.

CAZORATI. *Chants populaires* : la Vengeance, les Défenseurs de Belfort, etc. Lyon, imp. Rougier, Nice, Gilletta, 4 pag. in-4, à 2 col.

DEMENY. *Lied de la cloche,* trad. de Schiller, avec préface de Bossert. Paris, imp. Claye, lib. Lemerre, 36 pag. in-12. 2 fr.

DÉON. *Les vierges d'Alsace et de Lorraine* (3 couplets), Paris, imp. Vert, lib. Matt, 1 page in-8.

Der Vetter Hans Jörg. Aus der Mülhauser Chronik. Strassburg, Niederlage christlicher Schriften, 44 pag. in-8.

DES VOSGES. *L'histoire d'un Alsacien.* Récit contemporain. Nancy et Paris, imp. et lib. Berger-Levrault, 67 pag. in-8. 50 c.

DUBOIS (Ch.). *Récits d'un Alsacien*. Tours, imp. et lib. Mame, 229 pag. in-8.

EBELING. *Strassburg*, Erzählung für die reifere Jugend. Glogau, Flemming, 224 pag. in-8.

ERCKMANN-CHATRIAN. *Histoire du plébiscite*, racontée par un des 7 500 000 oui. Paris, imp. Claye, lib. Hetzel, 345 pag. in-18. 3 fr.

— Edit. in-8 à 2 col. Paris, imp. Dubuisson, bureau du soir.

— *L'invasion ou le fou Yegof*. 13e édition. Saint-Germain, imp. Toinon, Paris, lib. Hetzel, 322 pag. in-18. 3 fr.

— *Madame Thérèse*. 21e édition. Paris, imp. Noblet, lib. Hetzel, 381 pag. in-18. 3 fr.

FLAXLAND. *Le grand-père Felsen*. Episode du siége de Strasbourg. Strasbourg, Schauenburg, 310 pag. in-16.

GARAND (Ch.). *Les chevaliers de l'honneur*, comédie en 4 actes. Clichy, imp. Dupont, Paris, lib. Lévy, 90 pag. in-12. 2 fr.

GUTH (Peter). *Elsässische Dichtung*. (Poésie.) Paris, aut. Ledoux, lib. Debled, 1 page in-plano à 2 col.

HIEN. *Alsace et Lorraine*. Chant patriotique, par H., de Phalsbourg. Lyon, imp. Chanoine, 1 page in-8. 10 c.

JÆGER. *Elsässischer Musenalmanach*. Strasbourg, imp. Wolff, lib. Bull, in-12. 2 fr. 50.

INGOLD. *Dusselbach-Husselbach*, légende alsacienne. Colmar, imp. Jung, 11 pag. in-8.

LAUGEL. *Italie, Sicile, Bohème*, notes de voyage. Paris, imp. et lib. Plon, 205 pag. in-18. 4 fr.

LAMOTHE (de). *Aventures d'un Alsacien prisonnier en Allemagne*. Angers, imp. Lainé, Paris, lib. Blériot, 261 pag. in-18. 3 fr.

MANIAC. *Alsace et Lorraine*. (Vers.) Marseille, lithog. Chassefière, 8 pag. in-8.

Nouveau recueil. Alsace et Lorraine, chant national. Béziers, imp. Bertrand, 4 pag. in-8.

OBERLEND. *Qui nous rendra l'Alsace?* (Poésie.) Montargis, imp. Leriche, 12 pag. in-8. 50 c.

RABINO. *La Paix à bon marché*, *La loi des Alsaciens et Lorrains*, etc. (Chansons.) Paris, imp. Morris, 4 pag. in-8.

REDELSPERGER. *Le casque*, 1870. (Vers.) Corbeil, imp. Crété, 7 pag. in-8.

Renégats (les). Feuille volante.

Dressons un pilori de justice et de honte
  Sur les places du grand Strasbourg,
Et que des Renégats la clique ignoble y monte ;
  Hôtes de Toulon, de Cherbourg,
Pardonnez ; près des leurs vos plus infâmes crimes
  Paraissent presque des vertus;
Et cependant calmez vos dégoûts légitimes,
  Leurs carcans ne serviront plus!

. . . .

Gardez-vous d'étaler, lâches, vos faces viles
  Au peuple de nos carrefours!
Car il vous jetterait au front non pas la boue,
  Non pas l'ordure et les crachats
(Tout cela ne saurait marquer sur votre joue),
  Mais votre seul nom : renégats.
Et plus tard, lorsqu'enfin des tardives justices
  Brillera le jour ici-bas,
Sur vos tombeaux perdus parmi les immondices
  On lira ce mot : renégats !

ROSSEEUW SAINT-HILAIRE. *Légendes de l'Alsace,* trad. de l'allemand, 3ᵉ édit. Paris, imp. Meyrueis, lib. Sandoz, 245 pag. in-18. 3 fr.

— *Le vieil Eli,* trad. de l'allemand, 2ᵉ édition. Paris, imp. Meyrueis, lib. Sandoz, XIV-197 pag. in-18. 1 fr. 50.

SARRAZIN. *L'Alsace et la Lorraine,* cantate. Le poëte, le dernier baiser, etc. Lyon, imp. Bellon, 12 pag. in-8.

SILCHER und ERCK. *Strassburger Commersbuch.* Strasbourg, imp. et lib. Schauenburg. 1 thr.

SIMON. *Chansons nouvelles.* L'Alsace et la Lorraine. Saint-Etienne, imp. Montagny, 8 pag. in-8.

(STEHLI.) *Paris oder der Aufmerksamspunkt der Völker,* poésie. Mulhouse, imp. König, 1 feuille in-fol.

STŒBER (Ehr.). *Feodor Polsky, oder eine Nacht in Polens Wäldern.* Drama in 1 Akt u. in Versen. Mulhouse, imp. König, 38 pag. in-8.

WEILL (Al.). *Qu'est-ce que le rêve?* Clichy, imp. Dupont, Paris, lib. Dentu, 76 pag. in-18.

— *Les Français du XIXᵉ siècle.* Paris, imp. Dupont, 8 pag. in-4, à 2 col. 20 c.

— *Ni papisme ni athéisme.* Paris, imp. Dupont, 4 pag. in-fol., à 2 col. 30 c.

— *Hommes noirs, qui êtes-vous?* Nouv. édit. Paris, imp. Dupont, 34 pag. in-18. 50 c.

WEILL (Al.). *Décrets de la république ; des devoirs de l'homme.* Paris, imp. Dupont, 72 pag. in-18. 50 c.

— *Le décret de la presse.* Clichy, imp. Dupont, Paris, lib. Dentu, 51 pag. in-18.

— *Si j'avais été chef de la commune.* Paris, imp. Dupont, 4 pag. in-fol. à 5 col., 50 c.

VI. HISTOIRE

A. HISTOIRE GÉNÉRALE

BENOIT (A.). *Nouvelles recherches historiques sur Phalsbourg et ses environs.* Nancy, imp. Crépin-Leblond, 31 pag. in-8. — Extrait des *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.*

DOLLFUS. *Considérations sur l'histoire.* Le monde antique. Saint-Germain, imp. Toinon, Paris, lib. G. Baillière, 608 pag. in-8. 7 fr. 50.

LEFÉBURE. *Discours prononcé à la séance de l'Assemblée nationale du 28 février.* Discussion sur une proposition relative à la libération du territoire. Paris, imp. et lib. Wittersheim, 23 pag. in-8.

— *Etudes sur l'Allemagne nouvelle.* Paris, imp. Goupy, lib. Douniol, VIII-304 pag. in-8.

LEVASSEUR et HIMLY. *Rapport général sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie,* adressé à M. le ministre de l'instruction publique. Paris, imp. Dupont, 47 pag. in-8

MARTNER. *L'exploitation des chemins de fer français par les armées allemandes,* avec carte. Paris, imp. Carion, lib. Tanera, 23 pag. in-12. 50 c. — *Mélanges militaires,* 41, 42.

METMAN. *Réponse du général Metman, commandant la 3e division du 3e corps de l'armée du Rhin, à la brochure de M. le général Frossard.* Bataille de Forbach-Spikeren. Paris, imp. Dupont, 10 pag. in-8.

MIGNERET. *Souvenirs et études historiques.* Le conseil d'Etat du se-

cond empire (1852-1870). Dijon, imp. Rabutot, Paris, lib. Dentu, 47 pag. in-8.

RAU. *Notices militaires.* Etude sur les institutions militaires de l'Autriche-Hongrie, 1re partie. Paris, imp. Schiller, lib. Berger-Levrault, 72 pag. in-18. — Extrait de la *Revue militaire de l'étranger.*

SCHŒLCHER (Ernest). *La nouvelle armée.* 2e édit. Tours, imp. Ladevèze, lib. Dentu, III-192 pag. in-8.

SOMMERVOGEL. *Comme on servait autrefois. Le marquis de Montcalm. Le maréchal de Bellefonds.* Abbeville, imp. Briez, Paris, lib. Albanel, 260 pag. in-18. — *Bibliothèque historique et littéraire.*

Vade-mecum du Français contre le Prussien. Vocabulaire et dialogues franco-allemands en caractères français, avec la prononciation en regard, par Mme C. de R., ancienne receveuse des postes d'Alsace. Angers, imp. Laîné, lib. Briand, 16 pag. in-8. 60 c.

Tyrannie prussienne (la), par un Allemand. Paris, Plon, 172 pag. in-8.

« Prendre l'Alsace et la Lorraine à la France est très glorieux, sans doute, mais au moins le fallait-il faire avec quelque habileté, ne pas condamner à la misère à perpétuité nos mille et mille compatriotes qui recevaient là l'hospitalité la plus fraternelle et y vivaient dans l'aisance presque tous, un grand nombre dans l'opulence. Or quel sort est maintenant celui de la masse? On l'a traquée d'abord; ce temps-là est passé, l'indignation du commencement est calmée; on se borne à présent à ne recevoir les Allemands nulle part, à les éliminer de partout.

» Voilà une honte que n'avait jamais connue aucun peuple victorieux. Ces choses-là ne viennent pas toutes seules; il faut fatalement qu'elles aient été provoquées par un ensemble d'actes et de mots qui aient rendu le vaincu irréconciliable avec le vainqueur.

» Eh bien, il faut avoir le courage de nous l'avouer, nous sommes un peuple... non, je ne veux pas dire *grossier*, je dirais en allemand: *Wir sind ein rohes Volk;* c'est moins repoussant que *brutal*, moins excusable que *rude*.

» Bref, la victoire est un instrument trop délicat pour nos grosses mains; nous le cassons en nous complaisant dans son admiration, qui est celle de nous-mêmes, et les éclats sautent à l'œil de qui nous entoure et le blessent.

» Voilà qui est plus étonnant. Nous sommes un peuple grave, méditatif, contemplateur, et la réussite pourtant nous rend ironiques. Je vous laisse à penser quelle ironie peut être celle d'un ours.... et c'est la nôtre. »

B. HISTOIRE D'ALSACE

Alsace (l') devant la Prusse. Paris, imp. Balitout, lib. Dentu, 31 pag. in-8.

Après le bombardement. Strasbourg (impr. à petit nombre pour les amis), 22 pag. in-12. Imp. Berger-Levrault.

Contient les programmes de cinq soirées musicales données dans les ateliers de M. F. Haffner, artiste-peintre : un hymne au Gulyas Hus, paroles de Bartenschlag et musique de E. Weber, le discours de M. le pasteur Bersier, à Paris, prononcé au Cirque national, enfin un Morgenlied de M. Edm. Weber. Les vignettes sont de M. Chuquet.

Voici le texte de l'hymne au Gulyas Hus :

O Guliasch, noble enfant de Hongrie,
Nous célébrons ta gloire à l'unisson.
Peuples, sachez, dans un plat il rallie
Au lard fumé le paisible mouton (bê),
Le tendre veau, le bœuf (mû) et le cochon (rroin).

Ecoutez tous nos accents prophétiques :
De l'Occident au lointain Kamtschatka
S'effaceront les haines politiques
Au doux parfum du divin paprika.

Artillerie (l') au siége de Strasbourg en 1870. Notes d'un officier de l'artillerie suisse. Trad. de l'allemand par P. Larzillière, capitaine d'artillerie. Paris, imp. Carion, lib. Tanera, 39 pag. in-12. 1 fr. — *Mélanges militaires,* 21, 22, 23 et 24.

Basler Chroniken, herausg. von der historischen Gesellschaft in Basel. Erster Band, herausg. durch W. Vischer und A. Stern, unter Mitwirkung von Moritz Heyne. Leipzig, Hirzel, XXIV-591 pag. in-8, fig.

BAUM (Jakob). *Sturm von Sturmeck, Strassburgs Stettmeister und Scolarch.* 3. Abdruck. Strasbourg, imp. Heitz, lib. Bull, 19 pag. in-8.

BELIN. *Die Belagerung von Belfort.* Uebersetzung der 4. französischen Ausgabe. Nancy et Paris, imp. et lib. Berger-Levrault, VI-199 pag. in-18.

BERGASSE DU PETIT-THOUARS. *Notes sur le siége de Strasbourg,* suivies d'un rapport sur les prisonniers français internés à Rastadt. Paris, imp. Raçon, lib. Douniol, 47 pag. in-8. — Extr. du *Correspondent.*

BIBESCO. *Campagne de 1870, Belfort, Reims, Sedan.* Paris, imp. et lib. Plon, 215 pag. in-8, cartes. 6 fr.

Borbstædt. *Campagne de 1870-71.* Opérations des armées allemandes depuis le début de la guerre jusqu'à la catastrophe de Sedan et à la capitulation de Strasbourg, trad. de l'allem. par Costa de Serda. Paris, imp. Martinet, lib. Dumaine, vi-784 pag. in-8. 16 fr.

Brièle. *Archives communales de la ville de Cernay*, avec introd. par Ingold. Colmar, imp. Hoffmann, xiii-33 pag. in-4.

Capitulations (les) des places fortes. Rapport du conseil d'enquête sur les capitulations de Lichtenberg, Schlestadt, Neuf-Brisach, La Petite Pierre, etc. Paris, imp. Walder, lib. centrale, 46 pag. in-16. 1 fr.

De quelques châteaux ruinés des environs de Wattwiller. Mulhouse, imp. König, 37 pag. in-8.

Desbarreaux-Bernard. *Etude bibliograph. sur l'édition du Speculum quadruplex de Vincent de Beauvais*, attribué à Jean Mentel, de Strasbourg. Paris, imp. Chamerot, lib. Techener, 25 pag. in-8, 4 planches.

Die Rechte und Besitzthümer des Klosters Oelenberg im Ober-Elsass, in der Mitte des 18. Jahrhunderts. Mulhouse, imp. Risler-König, 57 pag. in-8. 80 c.

Emigration de l'Alsace et de la Lorraine. Bayonne, imp. Lamaignère, 22 pag. in-8. — Extrait des *Procès-verbaux des séances du Conseil général des Basses-Pyrénées*.

Erichson. *Eine elsässische Landpfarrei*, Geschichtl. Mittheilungen über Hürtigheim. Strasbourg, imp. Fischbach, 29 pag. in-8.

Etude sur la défense de l'Allemagne occidentale et en particulier de l'Alsace-Lorraine. Trad. de l'allem. Paris, imp. Carion, lib. Tanera, 47 pag. in-12. 75 c. — *Mélanges militaires*, 11, 12 et 13.

Faudel (Dr). *Notice biographique sur le professeur Fr. Kirschleger*. Colmar, imp. Decker, 30 pag. in-8.

Fischer (D.). *Les anciennes archives de l'évêché de Strasbourg et le véritable auteur de l'inventaire de ces archives*. Strasbourg, 25 pag. in-8. — Extrait de la *Bibliographie alsacienne, 1871*.

— *Les institutions municipales et judiciaires de l'ancien bailliage du Kochersberg*. Mulhouse, imp. Bader, 16 pag. in-8. — Extrait de la *Revue d'Alsace*.

— *Recherches sur le lieu de naissance du pape saint Léon IX*. Nancy, imp. Collin, 12 pag. in-8. — Extrait de la *Semaine religieuse de Nancy*.

FISCHER (D.). *L'ancien prieuré de Durrenstein près de Walscheid, comté de Dabo*. Nancy, 24 pag. in-8.

GAMBETTA. *Discours prononcé à Paris le 9 mai en réponse à l'adresse des délégués de l'Alsace*. Paris, imp. Vallée, lib. Leroux, 15 pag. in-16.

GELDERN, v. *Zur Geschichte der Belagerungen von Belfort und Paris*. Illustr. Wien, Seidel, VI-165 pag. in-8. 5 thr.

Geographie von Elsass-Lothringen, bearbeit. von einem Mitgliede der Strassburger Lehrer-Conferenz. Strasbourg, imp. Heitz, 131 pag. in-12.

Pag. 55. Le pensionnat de Beblenheim n'existe plus depuis 2 ans.

Pag. 65. Le Logelbach ne tire pas son nom du village, le village tire son nom du canal.

Pag. 84. L'église réformée de Saint-Etienne, à Mulhouse, est démolie depuis 1858.

Pag. 85. L'église d'Ottmarsheim n'est plus regardée comme d'origine romaine. — Landser : le château est devenu une habitation particulière.

Pag. 86. A Huningue, il y a un pont de bateaux et non un bac. — Thann : la cathédrale date du XIIIe et non du XVe siècle.

Pag. 112, note 2. L'origine de Haguenau est antérieure au XIIe siècle.

Cette géographie élémentaire ne vaut pas celle de Michel. (Mulhouse, 1869, 6e édition.)

GRAD (Ch.). *Aperçu statistique et descriptif sur l'Alsace aux derniers jours du régime français*. Extr. de la *Revue d'Alsace*. Mulhouse, imp. Bader, 39 pag. in-8.

HAAS. Etude historique : *L'Alsace-Lorraine, martyre*, par Hans de Sierentz, avocat. Magny en Venin, imp. Petit, Paris, lib. Lazarus, 187 pag. in-8. 2 fr. (2e et 3e édit.)

HEIMBURGER. *Discours prononcé le 10 juin 1872 au cimetière Saint-Urbain à l'occasion de l'anniversaire du décès de Mlle Adèle Riton*. Strasbourg, imp. Heitz, 7 pag. in-8.

HERTZ (W.). *Deutsche Sage im Elsass*. Stuttgart, VI-314 pag. in-8.

HILD. *Belfort et les bataillons mobiles de la Haute-Saône*. Examen critique des opérations du siége. Vesoul, imp. Suchaux, Paris, lib. Lachaud, 283 pag. in-12.

HORAWITZ (Adalbert). *Beatus Rhenanus*, eine Biographie. Wien, 60 pag. in-8.

— *Des Beatus Rhenanus literarische Thätigkeit in den Jahren 1508-1531*. Wien, Gerold, 50 pag. in-8.

Kurze Beschreibung der Stadt Mülhausen und ihres Gebiets, von Joh. Conr. Fäsi. (Zürich, 1768, neue Ausg.) Mulh., imp. König. 1 fr.

(LAPORTE). *De la polémique actuelle du Courrier du Bas-Rhin.* Strasbourg, place Guttenberg, le 2 novembre 1872. 26 pag. in-8.

« Le Courrier est un pédagogue lourd, pesant, ennuyeux, fatigant ignorant, indigeste de lieux communs de droit, de science agricole ou économique, de réforme religieuse ou scolaire, de prétendus progrès dans la législation, la science, les arts et l'industrie; un Allemand maladroit, très rempli de lui-même comme les meilleurs de sa nation, un sot en trois lettres et qui a ordre de l'être, outre qu'il l'est par nature, parce que sa maladresse sert la finesse de ce gouvernement, si plein aussi de lui-même, quoique d'une manière plus délicate, qui ne veut pas être soupçonné d'entretenir de pareilles vilenies et qui se couvre de la grossièreté de l'outil pour protester que leur publication ne le regarde pas... »

LA LAURENCIE (de). *Etude technique sur le service de l'artillerie dans la place de Belfort pendant le siége de 1870-1871.* Nancy et Paris, imp. et lib. Berger-Levrault, VII-132 pag. in-8, pl.

LEHR. *L'Alsace noble.* 2e édition, par livraisons. Strasbourg, Berger-Levrault, in-fol.

LUCIUS. *Aus der Geschichte eines alten Pfarrhauses.* Leipzig, Druck von Wiede, Selbstverlag des Verfassers (in Sessenheim), 32 pag. in-8.

MALARTIC. *Le siége de Strasbourg pendant la campagne de 1870.* Paris, imp. Pougin, lib. du *Moniteur universel,* 184 pag. in-12.

MISMER. *Lettre aux Alsaciens.* Dumasisme et Girardinisme. Paris, imp. Malteste, lib. Lechevalier, 14 pag. in-8. 30 c.

— *Deuxième lettre aux Alsaciens.* Notre ami Witz. Danger de la centralisation française. Les lamentations patriotiques de Hansdænel. Paris, imp. Malteste, lib. Lechevalier, 14 pag. in-8. 30 c.

MORPAIN. *Souvenirs historiques d'Alsace,* Rouget de Lisle à Strasbourg et à Huningue. Documents inédits. Strasbourg, imp. Wurst, 15 pag. in-8. — Extr. de l'*Indicateur du Bas-Rhin.*

MOSSMANN (X.). *Notice sur Dornach.* (Extr. du *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse.*) Mulhouse, imp. Bader, 23 pag. in-8.

MÜNTZ. *Les monuments d'art détruits à Strasbourg.* Paris, imp. Claye, 12 pag. in-8. — Extrait de la *Gazette des beaux-arts,* livr. d'avril.

NOÉ (H.). *Elsass-Lothringen.* Naturansichten und Lebensbilder, mit 40 Holzschnitten. Glogau, VIII-275 pag. in-8.

Nomenclature des voies publiques de la ville de Colmar. Colmar imp. Jung, 35 pag. in-8.

Notice explicative, historique et géographique accompagnant la carte des excursions dans la chaîne des Vosges. Strasbourg, Fietta, 86 pag. 37 lithogr.

Nouveau rôle stratégique de Belfort, son importance au point de vue offensif. Evreux, imp. Hérissey, Paris, lib. Tanera, 20 pag. in-8.

Oberlin (J.-F.), pasteur du Ban de la Roche. Mulhouse, imp. König, in-8. Tiré à 20 exempl.

Ott (L.). *Le siége de Wattwiller et le sac d'Uffholz par les rustauds en 1525.* Mulhouse, imp. König, 16 pag. in-8, tiré à 100 ex.

Paroles prononcées sur la tombe de J.-J. Bœrsch, le 8 juillet 1872, (par MM. Leser et Lonchamp). Strasbourg, autogr. Münch, 6 pag. in-4.

Passant (un). (M. Arthur Benoît.) *Guerre de 1870.* Lichtemberg, la Petite Pierre, Phalsbourg, avec 4 lithograph. Strasbourg, imp. Leroux, lib. Simon, 76 pag. in-12.

Poncet. *Siége de Strasbourg* (1870). Hôpital militaire, service de la 1re division des blessés. Montpellier, imp. Bœhm, 83 pag. in-8. — Extrait du *Montpellier médical.*

Rapport officiel du conseil d'enquête sur les capitulations. Fort de Lichtemberg, etc. Paris, imp. Viéville, lib. Ghio, 59 pag. in-8. 1 fr.

Reuss (K.). *Les mémoires d'un commis-négociant strasbourgeois au XVIe siècle.* Mulhouse, imp. Bader, 35 pag. in-8.

Rosseeuw saint-hilaire. *La délivrance.* I. La France. II. L'Europe. III. L'Alsace. 2e édition. Paris, imp. et lib. Meyrueis, 67 pag. in-8.

Rudolph (N.). *Vollständiges geographisch-topographisch-statistisches Ortslexikon von Elsass-Lothringen.* Leipzig, 78 pag. in-8.

« J'ai vu ces jours derniers, exposé dans la devanture d'un libraire, un ouvrage intitulé : *Dictionnaire complet géographique et topographique de l'Alsace-Lorraine*, rédigé, d'après des sources officielles, par N. Rudolph, Leipzig, 1872. Croyant à la profondeur scientifique allemande, j'en ai voulu avoir la preuve; j'ai donc acheté le livre, mais à peine l'avais-je ouvert que j'en reconnus la rédaction tout à fait superficielle. « Mulhouse, » la première localité que j'ai cherchée, est, comme d'autres villes importantes, traitée d'une manière plus détaillée. On cite comme curiosités : la belle église réformée, l'hôtel de ville, l'hôpital, l'orphelinat. « Au-dessus » de la ville, sur l'Oelberg, l'abbaye des trappistes. » Or, il n'existe nulle part au-dessus de la ville une abbaye de trappistes, pas plus qu'un Oelberg. En revanche, nous avons un couvent de trappistes à l'*Oehlenberg*, sur le territoire de la commune de Reiningen ; cet *Oehlenberg* est indiqué dans le livre en question comme étant distant

d'une quart de lieue de Mulhouse. D'après le dictionnaire en question, il s'y trouverait une brasserie, tandis qu'il ne dit pas un mot de l'abbaye des trappistes. J'ai cherché encore dans le livre des renseignements sur d'autres localités que je connais, mais j'ai rencontré partout des données superficielles et inexactes. »

(*Courrier du Bas-Rhin.*)

Sabourin de Nanton. *Les salons du prince-cardinal de Rohan au château de Saverne.* Mulhouse, imp. Bader, 16 pag. in-8. — Extrait de la *Revue d'Alsace.*

— *Souvenir de la Bresse dans les Vosges.* Strasbourg, imp. Fischbach, 16 pag. in-8. — Extrait des *Affiches de Strasbourg.*

Sandherr. *L'armée prussienne en Alsace pendant l'hiver dernier.* Paris, imp. Carion, lib. Tanera, 15 pag. in-12. 25 c. — *Mélanges militaires*, 35.

Scheube. *Deutscher Geist und deutsche Art im Elsass.* Berlin, x-363 pag. in-8.

Schöbel. *La question d'Alsace au point de vue ethnographique.* Paris, imp. Meyrueis, lib. Sandoz, 54 pag. in-18.

Schricker. *Zur Geschichte der Universität Strassburg.* Festschrift zur Eröffnung der Universität Strassburg, am 1. Mai 1872. Strasbourg, imp. Heitz, lib. Bull, 68 pag. in-8.

Sée (Julien). *Mémoires des RR. PP. Jésuites du collége de Colmar* (1698-1750), avec notice par X. Mossmann. Genève, imp. Fick, Colmar, lib. Barth, xii-200 pag. in-8.

Slawyk. *Heimathskunde von Elsass-Lothringen.* Gebweiler, Boltze, 46 pag. in-8.

Pag. 30. Oberbronn n'est pas situé dans une vallée romantique, mais sur la pente orientale d'une montagne couverte de châtaigniers.

Pag. 39. L'année de la réunion de Mulhouse à la France est 1798 et non 1781.

Le couvent d'Oehlenberg n'est pas au-dessus de la ville, il est à quelques minutes sud-ouest de Reiningen qui est éloigné de Mulhouse de 10 kilom.

Rixheim n'est pas situé sur l'Ill, il en est éloigné de plus de 2 kil.

Spach. *Œuvres choisies*, tom. V. Biographies alsaciennes. Nancy et Paris, imp. et lib. Berger-Levrault, vii-489 pag. in-8.

Steinbach (Ch. de). *L'Alsace devant les Prussiens.* Lille, imp. Petit, Paris, lib. Amyot, 24 pag. in-12. 50 c.

Stœber (Aug.). *Das ehemalige Städtchen Wattweiler im Ober-Elsass.* Zweite vermehrte Bearbeitung. Mulhouse, imp. König, 58 pag. in-8. 1 fr.

STŒBER (Aug.). *Aus alten Zeiten.* Allerlei über Land und Leute im Elsass. Zweite vermehrte Bearbeitung. Mulhouse, imp. König, 240 pag. in-8.

Supplément au tableau d'honneur de la Meurthe, par Henri Lepage, chevalier de la légion d'honneur. Nancy, Collin, 1872, 1 vol. VI-109 pag. in-8.

La Faculté de droit de Nancy. Moll (M.-A.-F.-A.), étudiant de Colmar, maréchal des logis d'artillerie dans la garde-mobile du Haut-Rhin, à Neuf-Brisach (2). — Chautan de Vercly (X.), de Nancy, garde général des forêts, à Nieder-Haslach, engagé volontaire au 89e provisoire, sous-lieutenant, armée de l'Est, prisonnier (54). — Klein, de Nancy, garde-mobile du Bas-Rhin, mort à l'hôpital de Strasbourg le 19 novembre 1870 (66).

TABERNAE. *Excursion du 9 juin 1872.* Strasbourg, imp. Berger-Levrault. Tiré à petit nombre pour la société (chorale). (Texte de Schulz, dessins de Chuquet.)

« ...Après une halte de quelques minutes pour rallier les traînards, nous débouchions sur les boulevards de Saverne. Les plus pressés entrèrent au *Bœuf* où, à leur grand étonnement, le déjeuner ne les attendait pas. Pour charmer leurs loisirs, ce furent eux qui l'attendirent en chantant. Les autres, dévorés par une soif ardente, s'enquirent aussitôt d'une bonne brasserie; une heureuse trouvaille ne tarda pas à récompenser leurs recherches. Cette brasserie était située dans la grande artère de la ville, plantée exceptionnellement d'arbres, enguirlandée et pavoisée pour la fête religieuse du jour. Jusqu'à ce moment aucun de nos saints personnages ne s'était douté que c'était la Fête-Dieu » « ...Trente-cinq minutes nous restaient. Ce court espace de temps nous permit cependant d'épancher une dernière fois nos cœurs en lançant à la face de Saverne prussifiée ces chants patriotiques qui réveillent en toute âme bien née la fibre nationale. Pendant que nous chantions le chœur : *Mutterseelenallein*, quelques chasseurs de la mort, attirés par nos chants, se groupèrent autour de nous pour savourer cette musique contrastant étrangement avec la danse d'ours aux sons de laquelle ils sont habitués à manœuvrer. Il n'en fallait pas davantage pour faire exécuter à l'unanimité le vieux *Mon pays* qui restera à jamais le cri de ralliement des sociétés chorales d'Alsace. Nos auditeurs tudesques applaudirent à tout rompre, grâce au stratagème de K., qui, connaissant par cœur le vaste répertoire de ces choristes, tourna la page et fit croire aux indiscrets Brunswickois que nous chantions bel et bien de l'allemand. »

THIERENBACH. *Pèlerinage de la Haute-Alsace* (par Ingold). Mulhouse, imp. König, 12 pag. in-8. — Extrait du *Journal de Mulhouse.*

UHRICH. *Documents relatifs au siége de Strasbourg.* Paris, imp. Balitout, lib. Dentu, 213 pag. in-8. 4 fr.

Wendling. *La voix de l'Alsace.* Paris, imp. Viéville, lib. Ghio, 83 pag. in-8.

Wunderlich. *Gedenkblätter zur Geschichte der Wiedereroberung von Elsass und Lothringen.* Langensalza, Gressler, 88 pag. in-8.

CARTES

Barbier. *Carte topographique de la partie du Haut-Rhin restée française,* avec indication des travaux du siége. Belfort, Barbier, in-fol.

— *Carte topographique de Belfort et de ses environs,* avec indication des travaux du siége. Belfort, Barbier, in-fol.

Carte topographique du bassin du Rhin, comprenant l'Alsace, la chaîne des Vosges et la Forêt Noire, avec les chemins de fer, etc. Nouv. édit. publiée par Fietta, revue par A. Schatz, Strasbourg.

Haffner. *Belfort et ses environs pendant le siége,* carte publiée par Pélot. Belfort, in-fol.

Mossmann. *Nouveau plan de la ville de Mulhouse et de la banlieue,* édité sous les auspices du conseil mnnicipal, dessiné et impr. par Veuve Bader, 6 fr.

Plan de Strasbourg avec le nouvel alignement. Strasbourg, Schauenburg, in-fol. Supplément au *Courrier du Bas-Rhin.*

Wagner (Ed.). *Colorirte Karte der Reichsprovinz Elsass-Lothringen.* Strasbourg, imp. Schauenburg. 20 c.

Weissandt. *Carte des environs de Niederbronn,* in-fol.

VII. VARIA

Bibliothèque du Casino commercial et littéraire. Relevé des ouvrages acquis en 1871. Strasbourg, imp. Hubert et Haberer, 15 pag. in-8.

Bilder aus dem Elsass. Strasbourg, Longini, album de 8 feuilles.

Catalogue de livres de linguistique. Strasbourg, imp. Wolff, lib. Trübner, in-8.

Catalogue de livres d'histoire naturelle, id.

Catalogue de livres de droit, id.

Elsass-Lothringischer Geschäftskalender für 1873. Zweit. Jahrgang. Strasbourg, imp. et lib. Schauenburg. 2 fr.

Hemberle u. Bardenwerper. *Bau- und Gewerbs-Kalender für 1873.* Strasbourg, imp. Schauenburg. 2 fr. 50.

Jahrbuch für Elsass-Lothringen 1872-73. Strasbourg, imp. Wolff, lib. Bull, IV-247 pag. in-8. 4 fr.

Neuer Porto-Tarif für Elsass-Lothringen, impr. en forme de placard. Strasbourg, lib. Bull. 50 c.

Revue d'artillerie (octobre 1872 à septembre 1873), 12 livraisons, Nancy et Strasbourg, Berger-Levrault, in-8, pl.

Ruelle. *Notices et variantes d'un manuscrit grec relatif à la musique qui a péri pendant le bombardement de Strasbourg.* Paris. imp. Donnaud, 4 pag. in-8. — Extrait des *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions.*

Wescher. *Notice de plusieurs textes palimpsestes qui se rencontrent parmi les inscriptions grecques de l'Egypte.* Paris, imp. Donnaud, 20 pag. in-8. — Extr. des *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions.* (2e série, tom. VII.)

VENTES ET CATALOGUES

Nous faisons connaître les prix auxquels ont été vendus les livres les plus importants de trois ventes ; la progression de ces prix a déjà été signalée.

Vente de la bibliothèque Thiriet (19 mars, libr. A. Simon).

Acte d'accusation contre Fréd. Dietrich ci-devant maire, 10 fr.

Bœrsch, Ch. Essai sur la mortalité à Strasbourg, 1836, 1 fr. 25.

Foissac, de. Plaidoyer contre les Juifs d'Alsace, 5 fr.

GYSS, abbé. Histoire de la ville d'Obernai, 2 vol., 7 fr. 50.

HERMANN. Notices sur Strasbourg, 2 vol., 5 fr. 50.

LEVRAULT. Saint Odile et la Heidenmauer, 5 fr.

Pompe funèbre à l'occasion de la translation du corps du maréchal de Saxe, 1777, 24 fr.

SCHŒPFLIN. L'Alsace illustrée, trad. par Rawenez, 40 fr.

— Histoire d'Alsace, trad. par Chauffour, 5 fr. 50.

Strasbourg, monuments et curiosités, 1831, 2 fr.

DURIVAL. Description de la Lorraine, 1778, 8 fr.

Mémoires du duc de Rohan, 1693, 5 fr.

SAINT-MIHIEL. Le véritable homme au masque de fer, 7 fr. 75.

PASQUIER, Et. Les recherches de la France, 1607, 5 fr. 50.

Procès de Caron, lieut.-colonel, Strasb., Heitz, s. d., 2 fr. 75.

Vente Piton (27 mai, librairie A. Simon).

Abeille (l'), petite revue d'Alsace, complet, 15 fr.

Album alsacien, 1838-39, complet, 26 fr.

ARNOLD. Der Pfingstmontag. Strasbourg, 1850, 21 fr.

Assemblée nationale de 1848. Galerie des représentants du Haut et du Bas-Rhin, 22 portraits, 16 fr.

Carte du théâtre de la guerre de 1796 en Allemagne (16), 21 fr.

BERSTETT. Münzgeschichte, 19 fr.

Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar, 7 vol. 15 fr.

Bulletin de la Société des monuments histor. 1856, 1870, 85 fr.

BUSSIERRE, Th. de. Culte et pèlerinages de la sainte Vierge. 6 fr.

CANTENER. Vues pittoresques des Vosges, 1837, 10 fr. 50.

CHARPENTIER. Mémoire relatif à la rectification du lit de l'Ill, 5 fr.

COLLOMB. Preuve de l'existence d'anciens glaciers dans les Vosges, 6 fr. 75.

CULMANN. Geschichte von Bischweiler, 5 fr. 75.

Der Bürgerfreund, 1776, 1777, 4 vol. in-12, 20 fr. 50.

Der Stadt Strassburg Raths- und Regiments-Ordnung, 1660, manuscrit in-fol., 10 fr.

Der Stadt Strassburg revidirte Constitution... 1702, 1552, 1666, 10 fr.

Discours prononcés aux obsèques d'Alsaciens illustres, 5 fr. 75.

DORLAN. Notices sur l'Alsace, 5 fr. 25.

ENGELHARDT. Herrad von Landsberg, 1818, 10 fr.

FRIESE. Oekonomische Naturgeschichte der beiden rheinischen Departemente, 5 fr. 25.

FRITZ. Leben D. Joh. Lor. Blessig, 2 vol., 8 fr. 50.

GÉRARD, Ch. L'ancienne Alsace à table, 7 fr.

GOLBÉRY, de. Antiquités de l'Alsace, supplément, 2 liv., 9 fr. 25.

Gott geheiligte Bergandachten, zum Gebrauch der evang. Gemeinde zu Marienkirch, Strasbourg, 1745, in-12, 6 fr.

GRANDIDIER. Anecdotes relatives à une confrérie de buveurs, 1850, 7 fr.

— Histoire de l'église de Strasbourg, 2 vol., 30 fr.

23 brochures allemandes imprimées au XVI[e] siècle et relatives au culte protestant, 40 fr.

GYSS. Histoire d'Obernai, 8 fr. 75.

— Archives de la ville d'Obernai, 5 fr. 50.

HERTZOG, Bernh. Chronick, en mauvais état, 8 fr.

HORRER. Dictionnaire géographique d'Alsace, 5 fr.

KIRSCHLEGER. Flore d'Alsace, 3 vol., 27 fr.

KNIPSSCHILD. Tractatus politico-historico-juridicus, 1740, 21 fr.

KOCH. Tableau des révolutions de l'Europe, 6 fr.

LABORDE. Débuts de l'imprimerie à Strasbourg, 8 fr.

LAGUILLE. Histoire de la province d'Alsace, in-fol., 12 fr.

— Id. 8 vol. in-12, 6 fr.

LALLEMAND. Les paysans badois, 8 fr.

Le soldat suédois, s. l. 1633, in-12, 17 fr.

Les Alsaciens illustres, photographies et notices, 6 liv., 11 fr.

Les enseignes de Colmar au moyen âge, 5 fr. 25.

LICHTENBERGER. Histoire de l'invention de l'imprimerie, 6 fr. 25.

— Initia typographica, 8 fr. 50.

MERIAN. Topographia Alsatiæ, 1644, 17 fr.

MERIAN. Id. 1663, 14 fr.

MICHIELS. Les bûcherons et les schlitteurs des Vosges, 11 fr.

MIDOLLE. Ecritures anciennes et modernes, 1834, 3 vol. in-fol., 26 fr.

MOSCHEROSCH. Wunderliche Gesichte Philanders, 17 fr.

OBERLIN. Museum Schœpflini, 10 fr.

PITON. Strasbourg illustré, 2 vol. in-4, 98 fr.

QUIQUEREZ. Histoire des comtes de Ferrette, 12 fr.

RAVENEZ-SCHŒPFLIN. L'Alsace illustrée, 54 fr.

REBER. Sammlung v. Aufsätzen verm. Inhalts, Markirch., 9 fr.

Recueil de pièces authentiques (liv. bleu), 6 fr. 50.

Recueil des édits du Conseil souverain d'Alsace, 1775, 7 fr.

Règlement concernant les libraires et imprimeurs. Strasbourg, 1766, 6 fr.

Relation des fêtes données à LL. Majestés en 1806, 5 fr.

Revue d'Alsace, Strasbourg, 1834, 1837, 13 fr. 50.

RING, de. Mémoire sur les établissem. romains du Rhin, 6 fr. 50.

RISLER. Hist. de l'industrie dans la vallée de Liepore, 6 fr. 50.

RISTELHUBER. Marie Stuart. Paris, 1859, in-18, 1 fr. 75.

RŒHRICH. Mittheilungen, 15 fr.

RŒSSLIN. Des Elsass u. gegen Lothringen grenzenden etc. 13 fr.

ROTHMÜLLER. Musée pittoresque, 34 fr.

RUMPLER. Histoire véritable de la vie errante, etc., 7 fr. 25.

SCHADÆUS. Summum Argentoratensium templum, 18 fr.

SCHNEIDER, Eul. Argos, incomplet, 6 fr.

SILBERMANN. Beschreibung von Hohenburg, 7 fr. 25.

SIMON et MÜLLER. Panorama des Vosges, 1844, 5 fr. 25.

SLEIDANI. Wahrh. Beschreibung allerley Händel, 12 fr.

Souvenirs du Hohkœnigsbourg, par Risler, 7 fr.

SPECKEL. Karte vom Elsass, 1576, 33 fr.

— Id. réimpression, 23 fr.

SPECKEL. Architectur von Vestungen, 19 fr.

STŒBER. Alsatia, 5 vol. in-8, 21 fr.

— Sagenbuch, 6 fr.

STOFFEL. Dictionnaire du Haut-Rhin, 8 fr.

STROBEL. Vaterländische Geschichte, 16 fr.

TAULER. Des seligen Lerers Predig. Basel, 1522, in-fol., 17 fr.
WALTHER et GRANDIDIER. Vues pittoresques de l'Alsace, 8 fr. 50.
WEISSLINGER. Armamentarium catholicum, 1749, 48 fr.
— Friss Vogel oder stirb, 1726, 10 fr.
— Auserlesene Merkwürdigkeiten, 20 fr.
WENCKER. Dissertatio de Pfalburgeris, 27 fr.
WIMPHELING. Isidoneus germanicus, 1496, 11 fr.

Vente Huder (25 novembre, librairie A. Simon).

Almanach du département du Bas-Rhin pour 1792, 5 fr.
ARGOS, incomplet, 9 fr. 50.
AUFSCHLAGER. Das Elsass, 3 vol. in-8, 6 fr.
BARING. Clavis diplomatica, Hanoveræ, in-4, 9 fr.
BRANDT, Seb. Narragonia, Bâle, 1497, incomplet, 7 fr. 50.
Bulletin de la Société des monuments histor., 1856-71, 100 fr.
BUSSIERRE (Th. de). Histoire du développement du protestantisme à Strasbourg, 2 vol., 6 fr.
Code historique et diplomatique de Strasbourg, 8 fr.
COTTEREL. Tableau historique du procès des fabricateurs de faux billets de banque de Vienne, instruit à Strasbourg, 1807, 7 fr.
Der Lieferant. Ein neues teutsches Wochenblatt. Strasbourg, 1786, 2 vol. in-8, 6 fr.
DORLAN. Notices sur l'Alsace, 6 fr.
— Quelques mots sur l'origine de l'imprimerie, 6 fr.
Fasciculus temporum. Spiræ, 1477, in-4, 20 fr.
FRIESE. Neue vaterländische Geschichte, 8 fr.
GÉRARD, Ch. L'ancienne Alsace à table, 8 fr. 50.
GOLBÉRY et SCHWEIGHÆUSER. Antiquités de l'Alsace, 95 fr.
GRANDIDIER. Œuvres historiques inédites, 52 fr.
KIRSCHLEGER. Flore d'Alsace, 3 vol., 26 fr.
KŒNIGSHOFEN. Die älteste teutsche Chronicke, édit. Schilter, 21 fr.
LIBLIN. Chronique de Colmar. Mulhouse, 1868, 5 fr. 50.

Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Strasbourg, 6 vol., 80 fr.

Piton. Strasbourg illustrée, 2 vol., 79 fr.

Ravenez. L'Alsace illustrée, 5 vol., 65 fr.

Ristelhuber. Bibliographie alsacienne, 1869, 4 fr. 25.

— Lettres sur les archives de Strasbourg, 1 fr.

Schauenburg. Enumération des verrières d'Alsace, 6 fr.

Scherzii. Glossarium germanicum, 30 fr.

Schœpflin. Alsatia diplomatica, 66 fr.

— Allsatia illustrata, 35 fr.

Walter et Grandidier. Vues pittoresques, 1785, 22 fr.

Warhaffter Bericht was es mit eines jeweiligen H. Bischoffs von Strassburg öffentlichen Einzug in selbige Stadt für eine Bewandtnuss habe, in-4. S. l. n. d., 8 fr.

Wencker. Dissertatio de Pfalburgeris, 20 fr.

A la mention de ces trois ventes nous ajouterons celle de la *vente Osterrieth*, qui s'est faite à Francfort, par les soins de la maison Bærr, Sotheran et Comp. (28 octobre.) Le catalogue comprenait 215 numéros d'alsatiques, nous relèverons les suivants:

44. Verzeichniss d. fürnehmbsten, groben Münzsorten, wie die von anno 1582-1623 einschliesslichen im H. Reich ins Gemein, fürnemlichen aber zu Strassburg, Nürnberg vnd Augspurg, gestigen vnd widerumb gefallen. Strasbourg, 1629, in-4.

70. Bürger-Gespräch über die Abschaffung der deutschen Sprache bey der Verhandlung der öffentlichen Geschäfte in Strassburg, geh. den 23. Aug. 1790. (Zwischen Meister Stark dem Schmidt, Meister Schwoch dem Schneider, M. Canniverstan, einem französ. Perrückenmacher, Meister Marroquin, einem Schuhmacher und Halbfranzosen, und dem Sohn eines Kiefermeisters, einem jungen Rechtsgelehrten.)

109. Creutz-Büchlein oder Ermahnung des wohlgeb. H. Sigmunden Grauen von Hohenlohe, Domdeckan des hohen Stift zu Strassburg, an die Vicarien vnd Chorsverwandten daselbst im Jahre 1525. Herausg. v. Schönhut-Oehringen (1852), in-12. Ne fut pas mis dans le commerce.

Enfin, nous rendrons attentif au N° 2359 d'une autre vente qui s'est faite à Francfort chez Ludolph Saint-Goar. (*Vente Geidner*. 15 octobre.)

Ce numéro s'applique à un manuscrit dont voici le titre:

Kurzer historischer Begrüff Geist- und Weltlicher Geschicht und Begebenheiten. — Der volg. Römisch Päbsten, auch Anfäll d. Abgöttereyen, Tyrraneyen, Ketzereyen, Spaltungen, Irrungen und Aergernüssen. Aus deren Jahrbücher der Catholischen Kirch, ordentlich zusammengetragen durch Ant. Cohrhummel, Pfarrer in Graffenhausen.

Manuscrit de 1597 pag. en 7 gros in-fol., de la fin du XVIII[e] siècle, écrit pour le cardinal de Rohan (mort à Ettenheim le 16 février 1803), et provenant de sa bibliothèque; l'ouvrage forme une chronique des événements les plus importants arrivés de la naissance du Christ à l'année 1770. Chaque page comprend deux colonnes dont l'une traite des événements ecclésiastiques et l'autre de l'histoire profane.

L'ouvrage contient de plus les portraits suivants:

1° Le Christ, dessin au crayon colorié.

2° Les douze apôtres, gravés à la manière noire.

3° Les papes dans l'ordre chronologique, de saint Pierre à Clément XIV, dessins au crayon sur 250 feuilles, certains à la mine de plomb et d'autres à l'encre de Chine.

4° Vingt-deux portraits des empereurs allemands Adolphe, Albert, Henri VII, Charles IV (1349) jusqu'à François I[er] (1765), dessins à la mine de plomb.

5° Les portraits de Jean Nepomuc, Huss, Jérôme de Prague, Ziska, Ltnher, Zwingli, Mélanchton, Buser, Calvin.

6° Trente-quatre portraits de souverains, ministres et généraux de divers pays.

L'administration de la bibliothèque municipale n'a pas jugé à propos d'acquérir ce manuscrit.

DEUXIÈME PARTIE

CHRONIQUE

DEUXIÈME PARTIE

CHRONIQUE

Avant d'aborder le domaine littéraire, nous donnons place à des documents dont le premier causa en Alsace une vive émotion. Il s'agit de l'avis exprimé par le conseil d'enquête sur la capitulation de Strasbourg. Les Strasbourgeois pensaient que leur attitude pendant le siége de 1870 serait jugée plus favorablement et qu'on ne chercherait pas à imprimer une flétrissure à une population qui avait tant lutté. Nous faisons suivre le rapport des protestations auxquelles il a donné lieu.

CONSEIL D'ENQUÊTE

convoqué en vertu de l'art. 264 du décret du 13 octobre 1863.

(Extrait du procès-verbal de la séance du 8 janvier 1872.)

Le conseil d'enquête,

Vu le dossier relatif à la capitulation de la place de *Strasbourg ;*

Vu le texte de la capitulation;

Sur le rapport qui lui en a été fait,

Ouï MM.:

Le général de division Uhrich, ex-commandant supérieur de la place de Strasbourg;

Le général Barral, ex-commandant de l'artillerie de Strasbourg;

Le baron Pron, ex-préfet du Bas-Rhin;

Le contre-amiral Excelmans, ex-commandant du secteur nord à Strasbourg;

Le colonel Maritz, ex-commandant du génie à Strasbourg;

Le général Ducasse, ex-commandant de la place de Strasbourg;

Le colonel Sabatier, ex-directeur des fortifications à Strasbourg;

Le général Blot, ex-commandant du 87e régiment d'infanterie à Strasbourg;

Le général Moréno, ex-commandant de la subdivision du Bas-Rhin;

Le colonel Mengin, ex-commandant de l'artillerie de la place de Strasbourg;

Le colonel Rollet, ex-commandant de la citadelle de Strasbourg;

Momy, membre du conseil municipal de Strasbourg;

Après en avoir délibéré,

Exprime comme suit son avis motivé sur la dite capitulation:

Le Conseil croit devoir établir qu'au moment où M. le général de division Uhrich prit le commandement supé-

rieur de la place de Strasbourg, la garnison était insuffisante par le nombre et la composition pour la défense de la place.

Plus tard, cette garnison s'augmenta de quelques fractions de corps organisés, de la réserve réunie à Haguenau et d'une foule d'isolés ou fuyards qui, après la bataille de Frœschwiller, se réfugièrent dans la place ; elle parvint au chiffre de 16 000 hommes ; mais ces fuyards y apportèrent des germes d'indiscipline et de lâcheté devant l'ennemi, qui se manifestèrent par des faits graves que le commandant supérieur ne réprima pas par des exemples sévères.

La garde nationale sédentaire, qui d'abord avait manifesté la meilleure volonté, se découragea promptement au moment du bombardement et des incendies, et abandonna ses postes pour veiller à la conservation de ses propriétés.

L'artillerie avait un nombre suffisant de pièces et des munitions, mais l'approvisionnement des fusées percutantes, déjà très restreint avant le commencement du siége, fut beaucoup réduit encore par la perte de 30 000 de ces fusées brûlées dans l'incendie de la citadelle ; avec plus de prévoyance, on aurait pu les placer dans les locaux où elles eussent été à l'abri. Cette perte a influé puissamment sur la défense de la place par l'artillerie.

Les mesures de défense ne furent pas prises au moment opportun ; ainsi malgré l'insuffisance bien connue des abris voûtés à Strasbourg, on ne s'occupa pas d'en créer par le blindage, et cependant ces abris déjà si nécessaires

antérieurement, le sont devenus bien davantage en raison des progrès de l'artillerie moderne.

Quant aux mines, on ne se procura pas à l'avance le matériel nécessaire pour utiliser les contre-mines permanentes qui existaient en avant de la lunette 53.

Bien qu'il y eût 30 000 palissades en magasin à Strasbourg, on ne poussa pas assez activement le palissadement des chemins couverts et des ouvrages avancés des fronts d'attaque, pour que l'opération fût terminée avant l'investissement de la place, et depuis lors, autant par suite de la mauvaise volonté des ouvriers civils et militaires que par le manque d'organisation de compagnies auxiliaires du génie, qu'il eût été facile de créer avec plus d'initiative et de volonté, ce palissadement, si important pour la défense des chemins couverts, avait été délaissé, d'après l'avis des commandants des quatre arrondissements de défense; aussi les ouvrages avancés furent-ils successivement abandonnés, sans qu'on tentât de s'y opposer par la force. Pendant tout le siége, la défense fut plus passive qu'active, et elle permit à l'ennemi de cheminer rapidement, presque sans obstacles, depuis les ouvrages avancés jusqu'au couronnement du chemin couvert des contre-gardes du chemin d'attaque.

Le conseil constate que, à l'exception de celui du génie, les registres prescrits par les art. 253 et 259 du décret du 13 octobre 1863 n'ont pas été tenus régulièrement ou font entièrement défaut; qu'ainsi le registre du conseil de défense, sur lequel doivent être inscrites toutes les délibérations, qui permet de suivre les opérations du siége et cons-

tate, pour ainsi dire, la part de responsabilité de chacun dans la défense, n'existe pas; on n'a que le journal du chef d'état-major, journal ni parafé ni signé par personne. Le registre du commandant de place, non plus que ceux de l'artillerie et de l'intendant militaire n'ont été tenus, malgré les prescriptions formelles du règlement précité; en cela comme en bien des choses, il faut constater qu'il y a eu manque de direction, de surveillance, d'impulsion.

Le conseil, considérant que si, du 11 au 17 août, l'ordre fut donné par le commandant supérieur de faire disparaître les couverts de la place, il y apporta la restriction de ménager autant que possible les propriétés particulières; que, sur le front de l'ouest surtout, les maisons n'ont pas été abattues et ont donné ainsi des abris aux tirailleurs ennemis;

Considérant que si, dans la séance du conseil de défense tenue le 19 septembre, la demande du conseil municipal de traiter avec l'ennemi a été repoussée à l'unanimité, parce que la question d'humanité devait être séparée de celle du devoir militaire et de l'intérêt de la patrie, il est à regretter que les mêmes sentiments n'aient pas prévalu, quand, huit jours après, et sur l'exposé qu'il fit au conseil de défense de la situation de la place, après avoir demandé l'avis de chacun des membres, le général commandant supérieur, en opposition formelle avec le règlement, fit la proposition d'entrer en négociations pour la reddition de la place, vu l'impossibilité de pousser la résistance à outrance avec chance de succès.

Le conseil, considérant qu'à cette époque les brèches faites aux bastions 11 et 12 n'étaient pas praticables et étaient en outre défendues par un fossé très large, très profond, plein d'eau ; qu'elles étaient couvertes et défendues par des contre-gardes encore intactes, précédées également de fossés pleins d'eau ;

Qu'ainsi le commandant supérieur a manqué aux prescriptions de l'article 254 du décret du 13 octobre 1863, qui n'admet de capitulation qu'après avoir soutenu un ou plusieurs assauts au corps de place ; qu'avant de se rendre il n'a pas donné l'ordre de brûler les drapeaux et s'en est rapporté sur ce point au sentiment des chefs de corps ; qu'il n'a pas fait enclouer les canons, détruire les munitions, les armes, noyer les poudres, qui, aprés la reddition de la place, furent utilisés par l'ennemi dans les autres opérations du siége ;

Qu'il a eu tort de ne pas exiger pour la garnison les honneurs de la guerre et de ne pas stipuler que les officiers conserveraient leur épée, les officiers et soldats, leurs propriétés particulières ;

Qu'il est blâmable d'avoir admis cette exception pour les seuls officiers qui rentreraient dans leurs foyers après avoir pris l'engagement d'honneur de ne pas servir contre l'ennemi pendant la guerre, ainsi que pour les autres faits précités ;

Le conseil ne peut le blâmer trop sévèrement d'avoir profité lui-même de cette exception sous le spécieux prétexte de se rendre à Tours pour venir appuyer les propositions qu'il avait faites en faveur des officiers, sous-offi-

ciers et soldats de la garnison de Strasbourg, propositions qui eussent eu non moins de valeur s'il les eût adressées des prisons de l'ennemi, où il aurait partagé le sort de ses soldats.

Pour extrait conforme :
Le président du conseil d'enquête,
BARAGUEY-D'HILLIERS.

A ce rapport M. Saglio, colonel de la garde nationale sédentaire, répondit par une énergique protestation adressée au journal *le Temps :*

« Monsieur le rédacteur,

» En lisant dans le journal le *Temps* du 23 mai courant l'extrait du procès-verbal de la séance tenue par le Conseil d'enquête au sujet de la capitulation de Strasbourg, j'ai ressenti l'émotion la plus douloureuse.

» Cet extrait renferme un paragraphe ainsi conçu :

» La garde nationale sédentaire, qui d'abord avait mani-
» festé la meilleure volonté, se découragea promptement
» au moment du bombardement et des incendies et aban-
» donna ses postes, pour veiller à la conservation de ses
» propriétés. »

» Je proteste de toute mon énergie contre cette allégation, et ne crains d'être démenti par aucun de mes compatriotes en disant que le bombardement a au contraire fortifié le courage de la population tout entière et raffermi ses idées de résistance, par une irritation qui a creusé un abîme entre le vainqueur et le vaincu.

» Qu'il y ait eu quelque cas de faiblesse, je ne le nie pas,

mais ce sont des actes isolés qui ne sauraient entacher le courage et le patriotisme de la légion, et qui s'expliquent par la précipitation avec laquelle elle a été formée.

» Si j'avais eu l'honneur d'être entendu dans l'enquête, la commission n'eût pas été exposée à commettre une erreur qui pèse d'une manière si cruelle et si imméritée sur le corps de la garde nationale sédentaire. Ce n'est que le 7 août, c'est-à-dire, le lendemain du jour de la bataille de Frœschwiller, qu'il fut procédé à une première et imparfaite formation du cadre de la garde nationale sédentaire. Le 8, elle reçoit deux mille fusils à percussion; le 9, l'ennemi se présente devant la ville; le 13, les cadres sont formés d'une manière définitive; le 15, le bombardement commence. Quelques jours après, pour concourir d'une manière plus active à la défense de la place, il est créé au sein de la garde nationale une batterie d'artillerie, puis deux compagnies de francs-tireurs; ces corps ne cessèrent de combattre jusqu'à la dernière heure et payèrent de leur sang leur dévouement à la patrie.

» Pendant qu'ils remplissaient ainsi leur devoir, soit sur les remparts, soit aux avant-postes, le reste de la garde nationale répondait aux exigences du service en fournissant les postes commandés par l'autorité militaire.

» C'est ici le lieu de rappeler le courage et le dévouement de la population tout entière durant les journées néfastes du bombardement. Pour qui en a été le témoin, il est impossible de l'oublier jamais. Pas une plainte en présence de pareils désastres! Dix mille âmes erraient par la ville, sans asile, sans pain, relancées par le fer et le feu jusque

dans leurs refuges provisoires; elles trouvèrent dans les administrations de la cité, chez leurs concitoyens, assistance à toutes leurs infortunes. La ville rendue, un sentiment général s'empare de toutes les âmes et pousse notre jeunesse à rejoindre nos armées pour courir à de nouveaux combats Quand nos soldats malheureux reviennent de captivité, ils retrouvent dans nos murs les soins et l'accueil de la patrie.

« Et la garde nationale fournie par une telle population aurait faibli et abandonné ses postes pour veiller à ses propriétés !

» Non ! J'éprouve le besoin de le dire à haute voix, j'avais l'honneur de commander à de braves Français qui, jusqu'au dernier moment, ont rempli leur devoir !

» Si l'on veut trouver le vrai coupable, l'auteur de nos malheurs, c'est plus haut qu'il faut monter ; et si nous avons quelqu'un à maudire, c'est le gouvernement qui, par une folle et criminelle déclaration de guerre, a abandonné sans défense aux coups de l'ennemi des provinces profondément attachées à la France...

» Je serais heureux, monsieur le rédacteur, que vous voulussiez bien accueillir ma protestation dans les colonnes de votre journal.

» Veuillez, etc.

AUGUSTE SAGLIO,
colonel commandant la garde nationale sédentaire de Strasbourg pendant le siége,
Rue Monceau, 71.

Paris, 25 mai 1872.

D'autre part, les officiers de la garde nationale envoyèrent au président du conseil d'enquête la lettre suivante :

« Les soussignés, actuellement à Strasbourg, s'abstiennent de qualifier l'avis que le conseil d'enquête a cru devoir émettre sur la garde nationale sédentaire de Strasbourg. Ils le contestent, chacun en ce qui peut concerner le corps qu'il représente.

» Au nom de tous ceux de leurs camarades qui ont le sentiment d'avoir, pendant le siége, rempli leurs devoirs envers la patrie, ils demandent une contre-enquête qui, ne se prononçant qu'après que ceux qui sont en cause auront été entendus, permette d'arriver à une appréciation juste de la réalité des faits.

» Veuillez, etc.

GUÉPRAT, lieutenant-colonel; MAREUX, commandant; HERZOG, capitaine, commandant l'artillerie; UNGEMACH, capitaine des tirailleurs; BOURLET, WEISS, CARRIÈRE, capitaines-adjudants-majors; DIETRICH, EISSEN, GHESGUIÈRE, KOLB, capitaines; HEIMBURGER, STRASSER, lieutenants; GŒPP, HABERSPERGER, sous-lieutenants; LEFEBVRE, adjudant. »

Enfin les anciens officiers, sous-officiers et soldats de la garde nationale adressèrent au président de la république la protestation suivante :

« 28 mai 1872.

» Nous soussignés, anciens officiers, sous-officiers et soldats de la garde nationale mobile du Bas-Rhin, de la garde nationale sédentaire, de la batterie d'artillerie et des compagnies franches de cette garde nationale et du corps des pompiers, venons opposer à la décision de la commission d'enquête sur la capitulation de Strasbourg les faits qui suivent :

» La défense de cette ville qui, abandonnée dès le jour de Frœschwiller, qui, sommée le 8 août de se rendre et surprise le 13 août par un bombardement furieux, résista jusqu'au 27 septembre, se trouve complétement dénaturée par le procès-verbal de la commission d'enquête.

» Prenons l'un après l'autre les différents paragraphes de ce document et examinons leur véracité :

I. *Ces fuyards y apportèrent des germes d'indiscipline et de lâcheté qui se manifestèrent par des faits graves.*

» Indiscipline ! lâcheté !

» C'est là tout ce qu'inspire à la commission d'enquête la conduite des défenseurs de Strasbourg.

» Est-ce juste ? Est-ce vrai ?

» Nous affirmons que la garnison de Strasbourg a, pendant toute la durée du siége, fait preuve d'un bon esprit de discipline, et si, lors de la première sortie, où fut blessé mortellement le colonel Fiévée, quelques-uns des fuyards de Frœschwiller ne se conduisirent pas en soldats, si quelques faits isolés d'indiscipline se produisirent, cet exemple

ne fit pas école à Strasbourg[1], et la garnison tout entière se montra jusqu'au bout digne des chefs qui la commandaient.

II. *La garde nationale sédentaire se découragea promptement au moment du bombardement et des incendies et abandonna ses postes.*

» Nous affirmons que la garde nationale de Strasbourg, loin de se décourager, puisa un nouveau courage dans la gravité croissante des événements.

» Si la commission d'enquête connaît une défaillance, qu'elle la cite !

» A la commission d'enquête qui accuse la garde nationale de Strasbourg de s'être découragée promptement et d'avoir abandonné ses postes !

» A la commission d'enquête qui jette ce blâme terrible sur tout un corps, sans l'appuyer par des faits, nous répondrons :

---

[1] Les mobiles, équipés le 4 août, entrent en ligne le 6, font leur école de tir sur l'ennemi ; ils combattent à côté du 87e régiment, qui eut pendant ce siége 3 officiers tués, 13 officiers blessés, dont le colonel, M. Blot, 222 sous-officiers et soldats tués et 446 blessés.

L'artillerie de la mobile fait le service des pièces avec le 16e d'artillerie-pontonniers ; des officiers d'artillerie de la mobile commandent l'artillerie de plusieurs lunettes.

La garde nationale sédentaire, qui n'existait pas avant la journée de Frœschwiller, se forme d'elle-même.

L'artillerie de la garde nationale sédentaire commence le 17 août son service à la porte de Pierre.

Les compagnies franches de cette garde nationale occupent l'ouvrage 56, avec les marins de l'amiral Excelmans, et font de nombreuses reconnaissances.

» Voici comment se conduisirent ces gardes nationaux de Strasbourg !

» Les artilleurs de la garde nationale sédentaire occupèrent successivement les bastions 11 et 12 au front d'attaque et le bastion 4 ; dans l'un de ces postes ils firent des pertes sensibles.

» Les artilleurs de la garde nationale sédentaire firent leur service jusqu'au dernier jour.

» Les compagnies franches de cette garde nationale firent assez de mal aux assiégeants pour que le général de Werder crût devoir écrire à plusieurs reprises au général Uhrich afin de le prévenir qu'il se refusait à les considérer comme belligérants et que les prisonniers seraient traités avec la dernière rigueur.

» Ces compagnies franches furent fort éprouvées et firent leur service jusqu'au dernier jour.

» Une commission d'enquête ne peut pas ignorer des faits semblables.

» Nous protestons donc de toute notre énergie contre le blâme jeté si injustemennt sur la garde nationale de Strasbourg.

» La ville de Strasbourg, qui élève un monument aux gardes nationaux et aux pompiers tués pendant ce siége, proteste tout entière contre l'accusation erronée de la commission d'enquête.

III. *Avec plus de prévoyance, on aurait pu placer les 30 000 fusées brûlées lors de l'incendie de la citadelle dans des locaux où elles eussent été à l'abri.*

« Nous demandons quel était le local à l'abri de l'incendie pendant ce siége.

IV. *Malgré l'insuffisance bien connue des abris voûtés à Strasbourg, on ne s'occupa pas d'en créer par le blindage, et cependant ces abris, déjà si nécessaires antérieurement, le sont devenus bien davantage en raison des progrès de l'artillerie moderne...*

» A qui la commission jette-t-elle le blâme ?

» Est-ce à l'administration supérieure de la guerre qui n'a pas jugé à propos de créer ces abris voûtés, lesquels, comme le dit si justement la commission d'enquête, étaient déjà si nécessaires antérieurement, et le sont devenus bien davantage en raison des progrès de l'artillerie allemande ?

» Si c'est à la défense que s'adresse ce blâme, nous répondrons :

» Il y avait huit soldats du génie dans la place de Strasbourg.

V. *Autant par suite de la mauvaise volonté des ouvriers civils et militaires que par le manque d'organisation de compagnies auxiliaires du génie, qu'il eût été facile de créer avec plus d'initiative et de volonté, le palissadement avait été délaissé.*

» Les ouvriers civils de Strasbourg aidèrent la compagnie des travailleurs militaires, créée par le général commandant supérieur, à mettre la place en état de défense ; ils apportèrent la meilleure volonté, et c'est sous le feu de l'ennemi que s'exécuta leur travail.

» Leur place naturelle était du reste dans la garde nationale et dans le corps des pompiers devenu insuffisant

» La commission ignore donc que les hommes qu'on eût pu employer ainsi trouvèrent leur place dans l'artillerie qu'il fallut improviser, car la pénurie d'artilleurs était telle que l'on dut faire remplir les fonctions de sous-officiers de cette arme aux musiciens classés des pontonniers et aux maîtres ouvriers.

VI. *Les couverts de la place, les maisons n'ont pas été abattus.*

» Dès le 11 août, on abattit les arbres des routes; chaque matin de nombreux ouvriers sortaient par toutes les portes, et, protégés par de l'infanterie, faisaient disparaître les couverts de la place, et cela sous le feu des tirailleurs ennemis.

» Les canons de la place détruisirent les bâtiments qui gênaient la défense ; c'est ainsi qu'ils brûlèrent le couvent du Bon-Pasteur et les maisons voisines, ainsi que toutes les constructions du côté sud et les bâtiments situés sur la route de Lingolsheim et de la Montagne-Verte.

» Des soldats et des travailleurs abattirent les arbres du cimetière Sainte-Hélène et un grand nombre de bâtiments, brasseries, malteries et villas.

» En un mot, ce qu'il faut bien dire, ce que la commission d'enquête ne dit pas, la ville n'a pas eu le temps pour préparer sa défense, et *tous les travaux ont été opérés devant l'ennemi et malgré lui.*

VII. *Quant aux mines, on ne se procura pas le matériel nécessaire pour utiliser les contre-mines permanentes qui existaient en avant de la lunette 53.*

Les ouvrages avancés furent abandonnés.

Les brèches faites aux bastions 11 et 12 n'étaient pas praticables.

» Lorsqu'on dut abandonner la lunette 53, on ne put pas, malgré différentes tentatives, et cela faute de *mineurs*, se servir des ouvertures de mines.

» Les parapets étaient rasés jusqu'à la banquette d'infanterie, les pièces démontées, les abris défoncés, la brèche sur le flanc droit et au saillant, praticable, le fossé comblé par l'éboulement des terres, quand seulement on donna l'ordre à la 1re compagnie du 4me bataillon de la garde mobile qui l'occupait d'évacuer l'ouvrage pour se rallier sur la gauche au gros du bataillon.

» En partant, les défenseurs enclouèrent les pièces, noyèrent les munitions et achevèrent de bouleverser l'ouvrage.

» Le 27 septembre, les brèches du bastion 12 et du bastion 11 allaient livrer passage aux colonnes d'assaut de l'ennemi.

» L'ouvrage 56 était réduit au silence, et sa perte imminente allait entraîner celle du Contades ; la citadelle était rasée.

» Il fut décidé, à l'unanimité des voix, par le conseil de défense, que l'on n'était pas en état de soutenir l'assaut et qu'il y avait lieu de capituler.

VIII. *Le commandant supérieur n'a pas donné l'ordre d'incinérer les drapeaux.*

» D'après le procès-verbal de la commission d'enquête on croirait qu'à Strasbourg comme à Metz les drapeaux ont été livrés à l'ennemi.

» Nous affirmons que les Allemands n'ont pas pris un seul drapeau français à Strasbourg. Nous affirmons que les fusils de la garnison ont été brisés.

» En lisant l'œuvre de la commission d'enquête, il semble que tout était possible, que tout était facile à Strasbourg, que rien n'a été fait et rien n'a été tenté.

» Eh bien, au moment de la guerre, rien n'avait été préparé pour la défense.

» Le gouvernement d'alors n'avait pas fait entrer dans ses prévisions que cette place frontière pût être attaquée.

» Nous ne parlons pas de ses fortifications d'un autre âge, nous avons vu leur insuffisance ; mais quelle fut la garnison laissée au général chargé de défendre Strasbourg ?

» Un seul régiment, le 87e de ligne, auquel il faut joindre quelques artilleurs, quelques pontonniers, deux dépôts de régiments de ligne, deux dépôts de bataillons de chasseurs, tous réduits à leurs cadres, les bataillons de guerre ayant enlevé tous les hommes valides ; et si les soixante marins de la flotille du Rhin restèrent à Strasbourg, ce fut grâce à la rapidité de l'investissement.

» Joignez à cela la mobile et la garde nationale, et c'est avec ces éléments et dans de semblables circonstances que le général commandant Strasbourg, aidé par le profond patriotisme de la population, a pu faire depuis le 8 août jusqu'au 27 septembre une résistance qui passait pourtant pour glorieuse, jusqu'au moment où la commission d'enquête a publié que général, garnison et population ne méritaient que le blâme.

» Monsieur le président de la république,

» Le blâme doit tomber sur celui qui, sans être prêt, a commencé la guerre, il doit frapper ceux qui ont abandonné la capitale de l'Alsace, sans artillerie, sans génie, sans abris blindés, sans même une garnison de paix.

» Il est temps que la vérité se fasse !

» Nous demandons justice, Strasbourg insulté s'adresse à vous et réclame sa réhabilitation.

» Nous avons donc l'honneur, Monsieur le président, de demander une contre-enquête, et que de nouveaux témoins soient interrogés, car nous déclarons que le rapport de la commission d'enquête a complétement dénaturé la défense de Strasbourg. »

(Suivent 439 signatures.)

Le journal la *République française* s'étant demandé pourquoi le conseil d'enquête n'avait point interrogé M. Valentin, le dernier préfet français à Strasbourg, M. Valentin répondit ainsi :

« Monsieur le rédacteur,

» Dans le numéro de la *République française* de ce matin vous exprimez votre étonnement de ce que le conseil d'enquête sur la capitulation de Strasbourg, après avoir entendu M. Pron, préfet de l'empire, n'ait pas cru devoir entendre M. Valentin, dernier préfet dans le Bas-Rhin, dont l'arrivée dans la place, dans la nuit du 19 septembre 1870, a fait retarder de huit jours la reddition qui avait été résolue pour le lendemain. La raison en est fort simple. M. Valentin, appelé à fournir son témoignage

devant le conseil d'enquête, eût fait connaître la vérité; or, cette vérité, les hommes du 2 décembre, qui sont restés nos maîtres, — ils le prouveront au premier jour, — cette vérité, les complices du triste héros de Sedan avaient intérêt à ne pas l'entendre.

» ED. VALENTIN, *ancien préfet.* »

Observations présentées par le général Uhrich contre le rapport du conseil d'enquête relatif à la capitulation de Strasbourg.

Gravement et publiquement attaqué dans mon honneur militaire, il me semble juste que ma défense soit également publique, et je demande que ma réponse soit mise à la connaissance de tous.

Que suis-je, d'abord? Je suis un engagé volontaire pour la durée de la guerre, un engagé volontaire âgé de soixante-huit ans et demi.

J'étais au cadre de réserve depuis trois ans et demi lorsque la guerre éclata. Dès qu'elle fut imminente, j'offris mon épée au gouvernement. Je ne demandai pas au ministre le commandement de Limoges, de Nantes ou même de Rennes, où j'avais laissé de bons souvenirs encore récents; je demandai Metz ou Strasbourg; je fus envoyé dans cette dernière ville.

Arrivé à mon poste le 21 juillet, j'en rendis compte au ministre et l'informai que j'allais immédiatement faire abattre les constructions et les plantations qui se trouvaient en quantité énorme dans la zone de servitude militaire.

A cette communication, le ministre répondit aussitôt en m'interdisant formellement de rien faire qu'à la dernière extrémité et après m'être concerté avec les autorités civiles.

En même temps, on substitua l'état de guerre à l'état de siége pour les places fortes et l'état de siége fut maintenu pour les villes ouvertes. J'ai rétabli l'état de siége pour les villes de guerre tout de suite après Frœschwiller.

Le 3 août, le maréchal de Mac-Mahon quitta Strasbourg pour aller se mettre à la tête de son armée et désigna le 87e de ligne pour former, avec une partie du 16e d'artillerie (pontonniers), la garnison de la place, où se trouvaient déjà deux dépôts d'artillerie, deux de chasseurs à pied et deux d'infanterie, tous sans effectif.

Un bataillon du 21e de ligne, laissé à Haguenau pour protéger la gare, se trouva coupé de l'armée et obligé de se replier sur Strasbourg. Deux détachements des 74e et 78e de ligne, venant du Haut-Rhin, arrivèrent à Strasbourg après la bataille, ne purent pas rejoindre leurs corps respectifs et fournirent un nouvel appoint à la garnison.

A ces troupes, il faut ajouter deux petits bataillons de douaniers, quatre de la garde nationale mobile, trois batteries de cette même garde, et un détachement de marins appartenant à la flotille du Rhin, qui furent bloqués dans Strasbourg.

Il faut ajouter enfin 4000 hommes environ appartenant à presque tous les corps de l'armée, qui s'enfuirent du champ de bataille et se réfugièrent à Strasbourg, sans armes et sans sacs pour la plupart. Ce surcroît numérique

n'en fut pas un, tant s'en faut, de force morale. De ces débris, j'ai formé deux régiments de marche, l'un d'infanterie, l'autre de cavalerie, et je leur ai nommé des cadres en officiers, sous-officiers et caporaux.

Tous ces éléments, véritable habit d'Arlequin, ne me fournirent pas plus de 10000 combattants : ville et citadelle.

Rien n'avait été préparé pour mettre en état de défense cette ville, qui n'a aucun fort, aucun ouvrage détaché ; tout était à faire de ce côté : des magasins à poudre, bondés de munitions, n'étaient même pas recouverts de terre. Il y avait, en outre, à organiser, habiller, équiper et armer la garde nationale mobile que j'avais convoquée et qui n'avait jamais été rassemblée, même pour un appel. Les mêmes opérations étaient à faire pour les régiments de marche.

La journée du 6 août nous surprit au milieu de ces embarras ; le 8, nous étions sommés de nous rendre ; le 10, l'investissement était complet et le bombardement préludait le 14.

Je vais aborder la longue série des reproches que le conseil d'enquête a mis à ma charge.

Mais je dirai d'abord que la balance, emblème de la justice, a deux plateaux : un pour le bien, l'autre pour le mal. Celle dont le conseil s'est servi à mon égard n'avait qu'un seul plateau, celui du mal. Rien n'a trouvé grâce à ses yeux ; tout a été mal conçu, mal conduit, mal terminé.

A qui fera-t-on croire cependant qu'un homme qui a de l'expérience, une certaine habitude du métier, qui, je crois

pouvoir le dire, avait sa part d'estime dans l'armée ; à qui fera-t-on croire que cet homme n'a rien fait de bien dans ce poste si tourmenté, qu'il avait demandé comme une faveur comme devant être le couronnement d'une longue vie militaire ? Il eût mieux fait peut-être de ne pas prendre part à la guerre. Qui sait? peut-être ferait-il aujourd'hui partie d'un conseil d'enquête chargé de juger les travailleurs.

J'ai parlé devant le conseil d'enquête comme je l'aurais fait devant un conseil de guerre : sous la foi du serment, j'ai dit la vérité, rien que la vérité, peut-être pas toute la vérité.

1° *Indiscipline dans la garnison.* — Un bataillon de régiment de marche d'infanterie et deux escadrons du régiment de cavalerie de marche, à qui j'avais confié quatre canons pour faire une grande reconnaissance, abandonnèrent, presque sans combat, trois de ces pièces, et se réfugièrent en désordre sur la place. Tous étaient également coupables ; je ne crus pas pouvoir sévir autrement qu'en les livrant à leur propre honte et au mépris de la garnison.

A ce sujet, un membre du conseil m'a vivement reproché de ne pas avoir institué des cours martiales à Strasbourg. Ce pouvoir de faire ou de modifier des lois ne m'appartenait pas ; le décret qui ordonne la formation de ces tribunaux exceptionnels est daté du 2 octobre, tandis que Strasbourg est tombé le 28 septembre.

Deux fois il y a eu dans la garde mobile de la résistance, et presque un refus de marcher : la première fois, ce fut un bataillon qui donna le mauvais exemple; la seconde fois,

une compagnie. L'arrivée du commandant de place suffit chaque fois pour rétablir l'ordre.

Enfin, un bataillon de douaniers refusa un jour de marcher, mais l'énergique intervention du colonel directeur des douanes ramena les égarés à l'obéissance. Ces troupes ne pouvant pas être assimilées à l'armée régulière, j'ai cru prudent de fermer les yeux et de laisser la répression à la discipline intérieure. A part ces incidents, je n'ai jamais rencontré de difficultés dans l'exercice du commandement.

La garde nationale sédentaire était chargée de maintenir l'ordre dans la cité ; elle occupait le poste de la mairie et celui de la prison civile. Un jour où le bombardement était plus serré qu'à l'ordinaire les gardes nationaux de service abandonnèrent leurs postes, qu'il fallut faire réoccuper par la garnison. Cette faiblesse, bientôt réparée, ne se reproduisit pas.

Disons, à l'honneur de la garde nationale, qu'elle a fourni une batterie d'artilleurs volontaires, qui ont noblement occupé leur place au bastion 12, le plus maltraité de tous, et ensuite au bastion 4. C'est dans cette même garde que se formèrent successivement une compagnie de francs-tireurs, commandée par le brave Liès-Bodard, professeur à l'académie de Strasbourg et âgé de 55 ans ; puis une compagnie franche, composée d'anciens soldats ; et enfin une troisième compagnie qui était en formation au moment de la capitulation.

Ces corps de volontaires ont pris une part glorieuse à la défense de la place.

Le reste de la garnison, artilleurs, fantassins, gardes mobiles et marins ont également fait leur devoir avec un dévouement de chaque jour ; tous ont le droit de s'enorgueillir d'avoir assisté à ce siége, qui n'a pas de précédent dans notre histoire militaire. Il serait injuste de ne pas faire la part des intrépides pompiers, dont le zèle ne s'est par ralenti un instant, et qui ont toujours continué la lutte contre l'incendie, alors même qu'ils étaient certains de l'impuissance de leurs efforts.

Les ouvriers civils doivent aussi être mentionnés ; ils ont souvent payé de leur sang leur participation à la défense.

Enfin, la population, par son attitude ferme et patriotique, par sa résignation, a fait mon admiration.

2° *Incendie des fusées de l'artillerie.* — Où aurait-on pu placer les fusées pour les mettre à l'abri du feu ? Les casemates étaient bien loin de pouvoir abriter la garnison ; d'un autre côté, les règlements de l'artillerie interdisent formellement (et ils sont sages en cela) de mettre dans les mêmes magasins les poudres et les artifices. Dès lors, il n'y avait pas d'autre local que l'arsenal.

3° *Blindages.* — Pour établir des blindages, il faut du bois, du temps et des ouvriers : les deux derniers de ces éléments faisaient défaut.

4° *Les galeries de mines.* — Strasbourg n'ayant pas même un détachement de troupes du génie, la guerre souterraine était impossible. Nous avons cherché à détruire les galeries permanentes qui existaient ; le succès n'a pas répondu entièrement à notre attente.

Le conseil d'enquête me reproche de ne pas avoir créé des compagnies auxiliaires du génie. On n'improvise pas des sapeurs et des mineurs. J'ai d'ailleurs créé une compagnie d'ouvriers auxiliaires, pris dans tous les corps de la garnison et mis à la disposition du génie.

5° *Palissadement.* — Cette opération a marché aussi rapidement que possible avec les moyens dont nous disposions ; les palissades, d'ailleurs, étaient renversées par le canon ennemi presque aussitôt qu'on les dressait. Les ouvriers civils ont eu dans ces travaux 13 tués et 33 blessés, et ont dû abandonner plusieurs fois leur poste lorsque le danger devenait trop grand.

Avec l'artillerie nouvelle, les chemins couverts pouvant être enfilés sans difficulté, leur rôle, dans la défense, s'efface beaucoup. J'affirme que si le palissadement avait été complet dès l'ouverture du siége, la défense n'aurait pas pu être prolongée.

6° *Défense plus passive qu'active.* — Tel a été, en effet, le rôle auquel nous avons été condamnés par les circonstances, par la faiblesse numérique et la composition de la garnison. Il a, du reste, été fait cinq sorties ou reconnaissances d'une certaine importance, sans compter les petites sorties très fréquentes que faisait la garnison de la citadelle, et celles des francs-tireurs.

7° *Registres.* — Ici, j'ai une confession à faire. Le registre que personnellement je devais tenir a été remplacé par des feuilles volantes, rédigées à la hâte, et que je voulais écrire avec plus de soin lorsque j'en aurais le loisir. Ces feuilles m'ont été soustraites avec beaucoup d'autres pa-

piers, le 28 septembre, pendant que j'assistais à la triste cérémonie du défilé de la garnison, sur les glacis de la place.

Je me reconnais blâmable pour ce fait.

8° *Abattage des arbres et des constructions extérieures.* — Il aurait fallu bien des mois de travail et bien des ouvriers pour faire disparaître ce qu'une excessive tolérance avait permis de construire ou de planter dans la zone militaire depuis 1815. J'ai donc ordonné d'abattre d'abord ce qui gênait le plus nos vues et ce qui pouvait servir d'abri à l'ennemi. Il est aussi injuste qu'inexact de dire qu'il y a eu d'autres préférences que celles basées sur les motifs ci-dessus indiqués.

9° *Demande de capitulation faite par le conseil municipal le 19 septembre, et reddition de Strasbourg le 27.* — Le rapprochement entre ces deux dates laisse percer une pensée malveillante pour moi, et ce n'est pas la seule qui se soit manifestée pendant ma comparution devant le conseil.

Le 27, à midi, je ne me doutais pas encore que la reddition de la ville était aussi prochaine. Ne sait-on pas qu'à la guerre, non pas huit jours, mais un seul jour, mais quelques heures suffisent pour changer du tout au tout les positions des armées ennnemies? Le maréchal de Mac-Mahon n'était-il pas en droit de dire, le 5 août, qu'il espérait battre l'armée allemande, et cependant, le 6, il était vaincu, bien honorablement vaincu!

Est-ce justice au rapport de dire que j'ai exposé au conseil de défense la situation de la place et pris l'avis de chacun des membres, sans ajouter que la réponse fut unanime en faveur de la capitulation immédiate? Un seul

membre, le général Barral, a ajouté que peut-être on pourrait tenir *un jour de plus ;* et encore m'a-t-il dit plus tard, que le cœur lui battait en parlant ainsi, car il craignait de voir son avis adopté et la ville enlevée peut-être avant vingt-quatre heures.

C'est, dit le rapport, en opposition formelle avec le règlement que je suis entré en négociations pour la reddition de la place.

Comment ! Strasbourg est la seule place forte devant laquelle la tranchée de siége a été ouverte, la seule qui ait eu deux brèches à son corps de place, brèches dont l'une, quoi qu'on dise, était praticable ; Strasbourg a vu anéantir son artillerie, détruire ses remparts, raser et incendier sa citadelle ; Strasbourg a perdu plus du quart de sa garnison ; près de 1200 de ses habitants ont été atteints par les projectiles ennemis et plus de 10000 étaient sans abri ; ses monuments, un tiers de ses maisons ont été brûlées ; elle n'avait aucun secours à attendre de l'extérieur ; dans ces terribles conditions, elle a résisté près de deux mois, sous une pluie de 200 000 projectiles d'une puissance inconnue jusqu'ici et *l'honneur ne serait pas satisfait !* En quoi donc réside l'honneur ?

Et vous ne trouvez pas un mot de sympathie pour cette malheureuse ville ! Si c'est un oubli, il est bien regrettable. Population, garnison, tous ont fait leur devoir, tous ont droit à l'estime de la France.

Il y a peu de pages blanches dans l'histoire de cette terrible guerre, Strasbourg en était une : la voilà souillée comme les autres, plus peut-être. A qui en reviendra le bénéfice?

10° *Brèches.* — Ainsi que vinrent m'en rendre compte le colonel et le lieutenant-colonel du génie, le 27 septembre, vers deux heures de l'après-midi, la brèche du bastion 11 était praticable et nous pouvions être assaillis dès le 28 au matin. Nous n'avions pas une chance sur mille de repousser l'assaut. Avant de le livrer, l'ennemi aurait fait converger tout le feu de sa puissante artillerie sur la brèche et ses abords. Il aurait anéanti ou dispersé les colonnes destinées à repousser l'assaut et serait entré dans la place sans coup férir.

Devais-je exposer Strasbourg aux horreurs d'un assaut, à un sac peut-être? Devais-je me rendre coupable d'un semblable acte d'inhumanité? Je ne l'ai pas cru; et, à mon lit de mort, je me féliciterai encore de ne pas avoir commis cette coupable et monstrueuse folie.

Quant à la praticabilité constatée de la brèche, j'ai, pour l'affirmer, le récit écrit du capitaine de cavalerie Liston, demeurant actuellement au N° 31 de l'avenue de la Motte-Piquet. Cet officier sortit de Strasbourg le 29 au matin, alla jusqu'à Schiltigheim et revint librement en suivant les tranchées allemandes, traversa les fossés sur des planches disposées déjà et rentra à Strasbourg en escaladant la brèche, sans être obligé, ajoute-t-il, de faire aucun effort gymnastique.

11° *Incinération des drapeaux.* — Il semblerait, en lisant cette partie du rapport, que les drapeaux de la garnison de Strasbourg sont tombés entre les mains de l'ennemi. Nous n'avions que deux drapeaux, qui furent lacérés et partagés. Un chef de corps vint, le 28 au matin,

me demander ce qu'il devait faire de son drapeau : « Colonel, lui répondis-je, il est des choses que l'on ne demande pas. » Le drapeau fut détruit.

12° *N'avoir pas fait enclouer les canons ni noyer les poudres.* — Le règlement y oblige-t-il ?

Je comprends qu'un commandant de poste militaire, tel qu'une citadelle, ne pouvant pas prolonger sa défense, encloue ses canons, noie ses poudres et ouvre ses portes en disant aux assiégeants : Entrez, Messieurs, la place est à vous.

Mais lorsqu'on a derrière soi une population de 80 000 âmes, il faut traiter avec l'ennemi, obtenir des adoucissements pour ces malheureux qui ont déjà tant souffert dans leurs biens et dans leurs personnes. Avant la convention arrêtée, il n'est pas possible de détruire ses munitions, car les conditions offertes pourraient être telles qu'il vaudrait mieux mourir tous que de les subir.

Dès que la capitulation a été consentie de part et d'autre, le commandant de la place assiégée est lié, il est engagé d'honneur à remettre la ville dans l'état où elle se trouvait au moment de la signature. Telle est, du moins, ma manière de voir: je la crois conforme à la justice et à l'honneur.

13° *Honneurs de la guerre.* — Les honneurs de la guerre ont été accordés à la garnison, qui est sortie de la ville avec armes et bagages. Quant aux officiers qui sont également sortis avec leurs épées, ils ont dû s'en séparer avant d'entrer en Allemagne. Cette clause était bien dure, sans doute; mais nous subissions la loi du vainqueur. La

France n'a-t-elle pas dû se soumettre à des conditions bien autrement douloureuses? Le texte de la capitulation de Strasbourg a, d'ailleurs, été calqué sur celle de Sedan.

14° *Acceptation du revers prussien.* — Ainsi que je l'ai dit au conseil d'enquête, jamais je n'aurais accepté le premier un tel article dans une capitulation; mais lorsque j'ai appris que la convention de Sedan avait été longuement discutée par le haut conseil de guerre et en présence du chef de l'état, je ne me suis pas cru le droit, je l'avoue, de priver les officiers de la garnison de Strasbourg d'une faculté qui avait été laissée à ceux d'une armée entière.

Telle est, je ne dis pas l'excuse, mais l'explication que je puis donner, en me soumettant au jugement des hommes compétents. Il serait équitable, en appréciant tous les faits de cette guerre, de tenir compte de cette situation sans précédents dans laquelle nous nous sommes trouvés; de ce tourbillon, de cette tempête qui nous ont enveloppés et qui ne nous ont pas toujours donné le temps de la réflexion.

15° J'ai moi-même profité du revers, pour aller à Tours rendre compte de la perte de Strasbourg et demander pour ma garnison des récompenses bien méritées. Le rapport dit que c'est là un prétexte spécieux. Il se trompe, car si j'étais allé en Allemagne, je n'aurais pas pu correspondre avec le ministre de la guerre français, et, après la captivité, je n'aurais pas eu le quart de ce que j'ai obtenu. C'est là ma consolation, en présence d'un jugement sévère, quoique peut-être mérité.

Au demeurant, quel est l'homme qui peut étaler sur le

volet les deux mois les plus tourmentés de sa vie et dire : Prenez vos lampes, Messieurs, examinez en détail, vous ne trouverez rien de négligé, rien d'omis, rien qui aurait pu ou dû se faire autrement !

Je ne suis pas cet homme, moi qui n'ai d'autre prétention que celle d'avoir fait de mon mieux, dans la mesure de mes forces et de mon dévouement au devoir.

Je crois pouvoir dire, sans immodestie, que Strasbourg a résisté autant que cela a été possible. A ce propos, je rappellerai que M. le général Ducrot, qui a longtemps commandé à Strasbourg et a beaucoup étudié les qualités et les défauts de cette place, a publié, il y a quelques années, une brochure dans laquelle il disait qu'il se ferait fort de la prendre en huit jours. Remarquons que, lorsqu'il écrivait cela, il ne connaissait pas l'artillerie prussienne dont la puissance destructive nous a été si fatale.

En terminant, je réitère la demande que j'ai faite d'être autorisé à publier ce mémoire rectificatif.

C'est l'organe du gouvernement, c'est le *Journal de la république française* qui a fait connaître au monde entier le rapport du conseil d'enquête sur la capitulation de Strasbourg ; la justice la plus élémentaire veut que l'accusé puisse faire connaître sa défense.

Paris, le 28 mai 1872.

Le général de division,
ex-commandant supérieur de Strasbourg,
UHRICH.

Nous terminons par la protestation du Conseil municipal de Strasbourg :

Le Conseil municipal de Strasbourg,

Après avoir pris connaissance de l'avis exprimé par le conseil d'enquête sur la capitulation de cette ville ;

Sans s'arrêter autrement aux considérations émises dans ce document au point de vue militaire, que pour déplorer que Strasbourg, ce boulevard de la France, ait été, dès les premiers jours de l'invasion, abandonné par l'empire, sans troupes et sans moyens sérieux de défense;

Considérant que le conseil d'enquête, indulgent pour ceux qui ont si honteusement trahi leur devoir de pourvoir à la défense de nos frontières, réserve toutes ses rigueurs pour les victimes de cette coupable incurie, et blâme notamment l'attitude de la garde nationale de Strasbourg pendant le siége de cette ville ;

Considérant que ce jugement s'appuie sur des renseignements que le conseil municipal, représentant légal de la population, repousse comme contraires à la vérité et qu'aurait certainement démentis le préfet républicain de Strasbourg, M. Valentin, s'il avait été appelé à déposer devant le conseil d'enquête ;

Considérant que dès le lendemain de la bataille de Frœschwiller, la population valide, comprenant entre autres un grand nombre d'anciens militaires, a demandé énergiquement et à plusieurs reprises à prendre une part active à la défense de la place, mais que ce mouvement patriotique a été enrayé et étouffé par les autorités, qui bien à tort s'obstinèrent à y découvrir des manifestations anarchiques ;

Qu'en effet, obligées de céder à la pression de l'opinion publique, les autorités n'ont fait procéder qu'à une organisation incomplète de la garde nationale, choisissant elles-mêmes et les hommes et les officiers, et se laissant souvent guider dans leur choix par des considérations politiques plutôt que par l'intérêt de la défense de la forteresse;

Considérant que les autorités n'ont mis à la disposition de cette garde nationale ainsi improvisée que deux mille fusils, ancien modèle, arme dérisoire si elle devait servir à la défense de la place, et qu'elles n'ont d'ailleurs jamais songé à régler sérieusement le service dont cette garde civique devait être chargée;

Considérant que malgré cette méfiance immédiate dont la population civile a été l'objet de la part de l'autorité, et dont la responsabilité incombe surtout à l'administrateur du département, M. Pron, alors préfet, aucun citoyen n'a jamais quitté le poste qui lui a été régulièrement assigné; que les corps spéciaux surtout, exclusivement composés de volontaires, tels que les pompiers, dont l'effectif fut doublé, les compagnies d'artilleurs, les franc-tireurs et la compagnie franche, se sont exposés jusqu'au dernier moment au feu de l'ennemi et ont fait de nombreuses et cruelles pertes sur les lieux d'incendie, sur les remparts et dans les sorties;

Considérant que les autres citoyens faisant partie de la garde nationale ont spontanément contribué, au lieu et place de la garnison, au maintien de la police intérieure, qu'il est absolument faux qu'ils aient, à quelque époque que ce soit, refusé les services commandés.

Considérant d'un autre côté que, pendant toute la durée d'un bombardement de quarante jours, de nombreux habitants, hommes et femmes, ont été constamment sur pied, sans crainte des projectiles, les uns pour suppléer à l'insuffisance absolue de l'intendance, en organisant et soignant de nombreuses ambulances, les autres pour loger dans des abris improvisés dix mille habitants sans asile, d'autres enfin pour installer des restaurants populaires pour toutes ces familles sans pain ;

Que, sans doute, les citoyens que leurs devoirs militaires ou les autres missions d'intérêt général ne mettaient pas en réquisition, ont organisé des mesures pour sauver leurs propriétés et celles de leurs voisins de l'incendie qui sans cesse menaçait tous les quartiers de la ville; mais qu'on ne comprend pas que par là ils aient mérité l'espèce de blâme ou le reproche de lâcheté que semble leur infliger le conseil d'enquête, à plus forte raison qu'en s'occupant de ces mesures ils exposaient leur vie et empêchaient la ville de devenir un énorme brasier;

Considérant que tous ces faits sont notoires et peuvent au besoin être prouvés par des documents authentiques et par des témoins dignes de foi ; que notamment le rapport officiel, si simple et si vrai, de l'honorable général Uhrich sur la capitulation de Strasbourg « *rend hommage au patriotisme des habitants, à leur abnégation, à leur dévouement qu'on ne saurait trop louer...* »

Qu'il est dès lors étrange que le conseil d'enquête n'en ait pas eu connaissance et qu'il ait cru devoir, dans un acte de procédure rendu public, et sans avoir entendu

toutes les parties intéressées, stigmatiser une population qui a bravement rempli son devoir pendant et après le siége, et qui, rançon malheureuse de la France, ne devait pas s'attendre à voir un tribunal d'honneur français troubler sa patriotique douleur par un verdict aussi inique qu'immérité ;

Par ces motifs, le conseil municipal proteste de toutes ses forces, au nom des habitants, contre le jugement porté par le conseil d'enquête sur l'attitude de la garde nationale et par conséquent sur celle de la population civile, et exprime le vœu qu'une contre-enquête soit ouverte, dans laquelle on reçoive les dépositions de toutes les personnes qui possèdent à ce sujet des renseignements précis et authentiques.

LITTÉRATURE

La poésie dans notre revue littéraire se présente avec le volume de *Maisonnette,* par Ant. Campaux, et nous transporte au pied de la Schlucht et du Hohneck.

L'idée qui fait le fond du poëme, c'est la glorification de la famille dans le centre qui la réunit, dans le foyer, surtout dans le foyer rustique,

> Le foyer chaste et pur, où la pudeur s'abrite,

Casta pudicitiam servat domus, disait l'auteur des *Géorgiques.* Ce sont ici des Géorgiques nouvelles, entremêlées à une naïve idylle d'amour. Le héros est à peu de chose

près l'auteur lui-même, un professeur poëte. *Jocelyn* était le journal d'un curé de village; *Maisonnette*, du moins pour le commencement, est le journal d'un professeur de province. On lui a demandé de venir trois fois par semaine à Maisonnette, — c'est le nom d'une ferme dans les Vosges, — donner à Mlle Madeleine et à ses sœurs des leçons de littérature et d'histoire. Elles travaillent à l'aiguille sous les yeux d'une tante pendant qu'il parle, et le tableau a pour bordure l'hiver vosgien :

Le ciel, hier encor comme une glace uni,
Au souffle nébuleux des autans s'est terni;
L'horizon, morne et froid, comme une bande nue,
Tous les jours se resserre et contriste la vue.
Mêlés d'épais brouillards, de grands nuages blancs
Se traînent lents et lourds aux flancs des monts fumants.
Le ciel semble peser comme un marbre de tombe,
La neige cependant silencieuse tombe;
Des quatre vents de l'air, pendant des jours entiers,
Elle tombe à flocons, voilant tous les sentiers
Et de blancs plis drapant la roche et la montagne...

« Le professeur, a dit M. Deschanel, — c'est là le nœud, un peu gros peut-être, — se fait paysan, absolument, sans métaphore. Il s'adonne à tous les travaux des champs et cependant il fait toujours sa classe. Comment mène-t-il de front ces besognes diverses, dont chacune prend l'homme tout entier? c'est ce qu'on n'explique pas : apparemment cela s'entend de reste. Ainsi il déboise, il défriche, il dé-once le sol, il laboure, il herse, il sème, il passe le rou-eau, il fait les foins, la moisson, la vendange, il empierre

les routes et ferre les chemins, il draine, il bat en grange, il vanne, que sais-je encore? et fait toujours sa classe et la prépare. Quel homme que ce Marc-Antoine! C'est raide, dirait Dumas fils! Que voulez-vous? Horace l'a dit : *Pictoribus atque poetis...* Le difficile, en ce genre familier de l'idylle bourgeoise et du réalisme champêtre, est de ne jamais tomber dans la prose. M. Campaux n'a pas toujours évité cet écueil. Le vers est parfois mou, parfois pénible. L'hémistiche est parfois anti-moderne, c'est-à-dire absent plus que de raison, selon le procédé des Parnassiens. »

Notons des errata ou *lapsus :* Nièce est de deux syllabes et non de trois. Ouest est tantôt compté pour une, tantôt pour deux. Au bas de la page 71 il manque deux rimes féminines, de même pag. 127. Au haut de la page 108 c'est le contraire, il manque deux rimes masculines. Même chose pag. 118 et 177.

Le roman a été cultivé avec succès par Mlle Warnod, de Niederbrück, auteur d'*Amour ou patrie,* souvenirs d'Alsace, 1870-1871. Elles sont bien diverses les épreuves qu'a entraînées la conquête. Ce n'est pas seulement la violence, faite à un sentiment général unissant deux grands groupes de population, c'est encore le déchirement au sein de plus d'une famille divisée d'intérêts et de sympathies ; c'est la rupture d'amitiés que les années, en s'écoulant, semblaient avoir cimentées à tout jamais; c'est la lutte dans un même cœur, partagé entre deux sentiments d'ordres différents, également naturels, également purs, également intenses C'est ce dernier conflit que l'auteur s'est attaché à représenter dans sa cruelle et poignante vérité. Une jeune Alsa

cienne qui, avant la guerre, avait promis sa main à un officier prussien, trouve après l'annexion la force d'immoler son amour pour rester fidèle à la France et entretenir par son exemple le feu sacré du patriotisme : telle est en deux mots l'histoire dont les touchantes péripéties se déroulent sous nos yeux.

L'auteur nous en prévient lui-même, ce n'est pas un roman qu'il a eu la prétention d'inventer, et s'il n'avait eu soin de nous le dire, plus d'un fait douloureux, enregistré par la chronique des familles alsaciennes, attesterait au besoin que ce petit volume est l'écho de souffrances réelles. Il montre comment l'Alsace aime la France, et comment elle entend lui rester fidèle. Mais il montre encore autre chose : il dit en plus d'une page, pleine d'élévation, ce que l'Alsace attend de la France, dans quelle voie d'amendement sérieux elle désire la voir entrer, comment elle voudrait la retrouver si l'heure du revoir devait sonner. « La patrie, a dit le poëte, est la première des muses ; » elle a heureusement inspiré M[lle] Warnod.

Le théâtre nous appelle à Paris, où a été représentée la comédie des *Chevaliers de l'honneur,* par M. Charles Garand, de Strasbourg. Un jeune homme riche apprend tout à coup, par hasard, que la fortune dont il jouit vient d'une source honteuse, d'une spoliation faite jadis par son grand-père. Sa résolution est prise; il rendra tout aux héritiers de l'homme que son grand-père a volé. C'est ainsi que le Rodolphe, de Ponsard, acceptant la succession de son père, acquitte toutes ses dettes et se met, du jour au lendemain, sur la paille. Cette histoire de Maurice, jadis millionnaire

et contraint aux travaux les plus humbles pour vivre, se complique d'une intrigue qui n'est pas trop vraisemblable. Sa femme, avant qu'il l'épousât, avait aimé un jeune officier, M. de Salinis, et en avait été aimée. Les deux jeunes gens s'étaient fiancés l'un à l'autre et attendaient que le moment fût venu de se marier. Forcé de la quitter pour aller en Algérie, où l'appelait son devoir de soldat, M. de Salinis avait emporté ses serments et elle avait reçu les siens. Les deux amants s'étaient écrit, mais cette correspondance avait été, de part et d'autre, interceptée par une méchante femme qui, elle aussi, aimait M. de Salinis et voulait le détacher de sa fiancée. La jeune fille s'était vue abandonnée; c'est alors qu'elle avait été demandée en mariage par Maurice et lui avait accordé sa main. De son côté, M. de Salinis s'était cru trahi et, de retour en France, il avait vu avec douleur la jeune fille qu'il aimait passée au bras d'un autre, mais l'ancien amour s'était réveillé dans son cœur quand il l'avait retrouvée.

L'originalité de l'œuvre de M. Garand est dans un rôle accessoire, celui d'une brave jeune fille pauvre qui a envie de se marier. Juliette est comme beaucoup de demoiselles bien élevées, elle veut qu'on la marie, le mieux possible bien entendu, et à un homme qui lui plaise, mais surtout qu'on la marie. Elle n'a pas de dot, elle sent que c'est une difficulté de plus, mais une difficulté qui ne lui paraît pas invincible. Elle sait qu'elle est gentille, qu'elle a toutes les qualités d'une bonne ménagère, toutes les vertus d'une honnête femme et quelques petits talents d'agrément par-dessus le marché. Pourquoi ne fait-on pas

attention à elle ? C'est que son frère ne la produit pas assez, c'est qu'il ne la met pas en lumière. Et elle lui explique comment il doit s'y prendre dans le monde. Le frère est un déclassé, toujours en mauvaise humeur contre le temps présent, qui ne tient pas grand compte des avertissements de sa sœur. « Ah ! c'est ainsi, dit-elle, eh bien, je me mettrai en lumière moi-même. » Elle a remarqué, dans le train qui l'emmenait à Dieppe, un jeune homme charmant qui a paru faire quelque attention à sa jolie figure. Le hasard les réunit dans une maison tierce. Le bougon de frère est là, indifférent comme à son ordinaire et même désagréable. Et voilà Mlle Juliette qui met elle-même en pratique à son bénéfice les leçons qu'elle a données à son frère et dont il profite si peu. La scène est charmante.

« C'est que voilà un côté de la vie quotidienne, a dit M. Sarcey, que nos auteurs comiques ne touchent presque jamais et qui vaut pourtant qu'on l'exploite. Ils font toujours les jeunes filles ou parfaitement insignifiantes, ou sentimentales, ou délurées; mais la jeune fille qui n'est que jeune fille, celle que nous peint avec tant de grâce le délicieux volume où sont contés les amours d'Ampère jeune, celle qui cherche un mari pour l'aimer et pour lui donner des enfants, sensée, spirituelle, honnête, et avec tout cela bonne ménagère, celle-là, ni les Augier, ni les Labiche, ni les Dumas, ni les Sardou ne s'en occupent. Elle existe pourtant, elle est même plus séduisante en France que partout ailleurs, quoi qu'en puissent penser nos voisins d'outre-Rhin et d'outre-Manche. » Le rôle de Juliette a beaucoup contribué au succès et le souffle de

passion généreuse qui circule dans la pièce a charmé les spectateurs.

L'histoire doit enregistrer les *Considérations* qu'a publiées M. Ch. Dollfus. L'auteur ne s'est pas proposé de nous donner un traité méthodique de philosophie de l'histoire. Son livre n'a rien de pédant, de rébarbatif; il est ce que le titre indique, des considérations, ou si l'on veut, des causeries accessibles à tout le monde, mais des causeries très nourries, très étendues, pleines d'aperçus fins et de vues profondes. L'auteur a mis à contribution tous les travaux de la science moderne et son premier volume forme un tableau complet de l'antiquité non-seulement classique, mais orientale, tableau doublement attrayant, par lui-même et par les leçons que M. Dollfus sait en tirer. Le second volume sera consacré au monde moderne, mais dès le premier, et tout en se promenant dans l'antiquité, l'auteur accuse la direction de son esprit et la pensée mère de son livre par d'incessants retours sur le présent et par la constante préoccupation des devoirs qui s'imposent aux peuples de nos jours. Quand il parle des Athéniens, c'est bien aux Français qu'il pense, et quand il s'emporte contre les conquérants anciens, on sent une vive et douloureuse impression de certains chocs récents et contemporains.

On aime à pénétrer dans la vie intime du passé, à voir de près le jeu d'institutions qui ne sont plus, à comprendre les relations sociales répondant à des idées abandonnées et consacrées par des usages évanouis. Le meilleur moyen de se donner ce plaisir est de s'enfermer dans les limites d'une province et de faire comme M. Aug. Stœber dans

son *Vieux temps* (en langue allemande). L'auteur y a rassemblé, avec une érudition toujours sûre, quantité de traits dont se servira utilement quiconque voudra recomposer la physionomie du bon vieux temps en Alsace. Le tableau du vieux Mulhouse serait-il complet si l'on n'y voyait figurer cet antique et respectable hôtel du *Raisin,* visité en 1576 par Montaigne, qui « prit un plaisir infini à voir un hôte revenir du conseil de la dite ville et d'un palais magnifique et tout d'or, où il avait présidé, pour servir ses hôtes à table. » M. Stœber nous apprend l'emplacement qu'il occupait, nous décrit le beau tilleul qui en ornait les abords, les peintures bibliques qui le décoraient avec la prose rimée dont elles étaient accompagnées ; il nous dit à quelle époque l'hôtel devint un club (1793), puis un café (1799), il nous donne enfin un échantillon de l'art culinaire de l'hôtelier Spœrlin, en nous soumettant le menu qu'il servit le 13 novembre 1782 au *Poële des Boulangers* (aujourd'hui librairie Devillers). Des hôteliers et des boulangers il n'y a qu'un pas à la corporation des bouchers. Le lecteur trouvera dans le livre de M. Stœber les règlements de cette tribu. Un des passages les plus curieux est celui qui nous montre le soin minutieux avec lequel on veillait à la bonne éducation, à ce que nous appellerions la civilité puérile et honnête des garçons bouchers. Des amendes assez fortes, depuis 10 s. jusqu'à 10 flor., punissaient l'emploi de certains termes grossiers, mais l'injure la plus grave était : « traître à la patrie, » qu'on ne pouvait se passer qu'au prix de 10 flor. L'insulteur n'en était point quitte du reste à prix d'argent;

il devait encore à haute et intelligible voix demander pardon à l'offensé et retirer l'expression blessante, dont la gravité se mesurait aussi à la qualité de la personne lésée.

Après l'industrie le commerce. Des articles spéciaux sont consacrés à différentes foires qui se tenaient autrefois en Alsace. Une des plus anciennes était celle du mont Saint-Gall, de Didenheim. Au XVI[e] siècle cette colline, couverte aujourd'hui d'une aimable verdure et devenue la promenade favorite des Mulhousiens, attirait vers le 16 octobre les marchands de toutes les contrées avoisinantes : négociants de Francfort et de Strasbourg, horlogers de Genève et de la Forêt-Noire, drapiers de Bâle, tisserands alsaciens venaient y exposer leurs produits. Mais, hélas ! cette prospérité connut ses revers. En 1756, par lettres patentes de Louis XV, la foire de Saint-Gall fut transférée à Brunnstatt qui ne l'a point conservée. Les foires de Saint-Thiébaud à Thann, de Saint-Simon et Saint-Jude à Habsheim, sont de même bien déchues de leur ancienne splendeur. Celle de Kingersheim, qui se tenait le jour de la décollation de saint Jean (29 août) et qui remontait au XIII[e] siècle, n'a pas survécu aux revenus féodaux qu'en retiraient les seigneurs d'Andlau-Wittersheim, revenus mentionnés encore dans un acte du 22 avril 1716. Un tisserand de Bâle, André Riff, a raconté comme il se rendit avec son père, en 1573, aux foires de Didenheim et de Kingersheim, à cette dernière par eau, parce que l'Ill avait débordé.

La partie vraiment historique du recueil renferme douze chapitres sur des événements remarquables arrivés du XIV[e] au XVIII[e] siècle. Le XIV[e] est représenté par les en-

treprises du comte de Varsay, contre Mulhouse et Strasbourg, en 1382, et par le siége d'un mois que la capitale de l'Alsace eut à soutenir en 1393 contre l'empereur Wenceslas. Le XVe y figure par la tentative des Mulhousiens contre le château de Freundstein, 1441. Le XVIe siècle a donné lieu à une longue étude : ce sont des documents inédits sur la guerre des paysans, en 1525, et le siége de Wattwiller, les 4 et 6 septembre de cette année. Le droit de bourgeoisie refusé par la ville de Colmar en 1604, à un Truchsess de Wollhausen, et une ordonnance du marquis de Chamilly, gouverneur de Strasbourg en 1631, par laquelle il se faisait remettre toutes les armes qui se trouvaient dans la cité, sont les événements que M. Stœber mentionne pour le XVIIe siècle. Pour le XVIIIe sont signalées : la nuit du 21 décembre 1740, où le lac du Ballon, débordé, menaça d'ensevelir Guebwiller et Issenheim ; l'audience, accordée en 1777, par l'empereur Joseph II, au poëte Pfeffel, dans la ville de Fribourg, enfin une lettre du pasteur Oberlin sur l'hiver de 1772.

L'ouvrage de M. Ch. Gérard sur les *Artistes de l'Alsace au moyen âge* n'a pas besoin de nos éloges ; il en a reçu de maint côté, et l'Académie des Inscriptions vient de l'honorer d'une médaille. Nous regrettons seulement que l'auteur, — à propos d'Erwin, par exemple, — ait persisté dans son système étymologique, et nous ajouterons un complément qui nous est livré par M. X. Mossmann :

« Les articles sur Henri de Haguenau et André Gloggener de Colmar fournissent l'inventaire de nos vieilles cloches ; à ce propos que M. Gérard me permette de lui signa-

ler la petite cloche ou tocsin de Colmar, unique épave de l'incendie de 1572, qui remonte à 1367 et qui, quoique non signée, doit nécessairement sortir des ateliers de Gloggener...

» L'intéressante nomenclature des orfévres, des tailleurs de pierre, des peintres verriers, de tous ces artistes innommés jusqu'ici, qui sert comme cadre à de plus importantes compositions, a le plus grand prix pour les curieux, qui pourront l'étendre et la compléter peu à peu, quelquefois même sans recourir à l'inédit, témoin les deux ouvriers, Ulrich et Berthold, qui avaient, au XIIe siècle, exécuté les grandes tapisseries historiques de Murbach, décrites dans le *Bulletin de la Société des Monuments,* 2me série, tom. II, et qui ont échappé à la vigilance de M. Gérard. »

Les questions d'art ont un côté philosophique et les théories générales de l'esthétique ont une autorité légitime à côté des impressions personnelles que les œuvres de l'artiste excitent chez les hommes de goût. C'est une théorie pareille que nous donne M. Gauckler dans le *Beau et son histoire.*

L'ouvrage de M. Gauckler se divise en deux parties. La première contient une théorie générale du beau : l'auteur énumère et apprécie les différents éléments qui concourent à la formation des œuvres d'art : l'idéal, l'imagination, le sentiment religieux, etc. Dans la seconde, après avoir classé les arts, il cherche la loi de leur développement historique. La nature du beau, l'histoire du beau, ces deux sujets embrassent l'esthétique dans toute son étendue. Le *Beau et son histoire* contient donc un système complet

sur la matière, système très rigoureux, très condensé, qui, comme tous les ouvrages de philosophie sortis de la plume des hommes de science, porte la trace de la méthode habituelle de l'auteur.

La définition du beau par M. Gauckler n'évite pas les imperfections des précédentes, mais elle le range parmi les métaphysiciens de l'esthétique. Quel que soit le mérite de cette première partie, la seconde est sans contredit la plus originale. M. Taine avait partagé les arts en deux classes, la première comprenant la poésie, la sculpture, la peinture, c'est-à-dire des arts d'imitation ; la seconde, composée de l'architecture et de la musique, où l'imitation de la nature n'entre que pour une part restreinte. Aux cinq arts cités, M. Gauckler ajoute la danse, trop dédaigné comme art sérieux, mais dont le rôle était si important dans l'antiquité. A la place de la poésie il met l'art de la parole, dont la poésie n'est qu'une forme restreinte, puis il partage ces six arts en deux groupes : les arts du dessin qui se développent dans l'espace, et les arts du mouvement qui se développent dans le temps. Le premier groupe comprend la sculpture, la peinture et l'architecture ; le second, la danse, la musique et la parole.

Les deux arts primitifs sont l'architecture et la parole : ils ont pour origine les premiers besoins de l'homme, le besoin de vivre dans une maison, à l'abri des intempéries de l'air, et celui de converser avec ses semblables. A l'architecture et à la parole les autres arts se sont rattachés, comme des compléments, le jour où on a songé à joindre à l'utile l'agréable.

Le progrès des arts c'est leur émancipation; aux siècles de perfection ils cessent d'être subordonnés les uns aux autres et se développent avec indépendance. Quand la barbarie reparaît, ils reviennent à leur état primitif et se rattachent de nouveau à l'architecture et à la parole; ainsi au moyen âge la peinture et la sculpture ne servent plus qu'à orner les cathédrales et elles ne reprennent une vie propre qu'avec la Renaissance.

Tels sont, d'après M. Gauckler, les rapports mutuels des divers arts, et telle la loi historique de leur développement; il faut beaucoup accorder à la rigueur de cette logique, à l'abondance des preuves, mais on peut aussi faire des réserves sur certains points.

Nous retrouvons M. Gérard avec la *Nomenclature des voies publiques de la ville de Colmar*. Cette brochure n'est pas un sec relevé, c'est un travail important comme il aurait dû en venir de Strasbourg et de Mulhouse. On y lit: « Il ne serait pas possible d'admettre qu'il fût entré dans la pensée de la direction du Cercle de proscrire les désignations françaises et de n'arborer dans nos rues que les dénominations allemandes. Une pareille substitution serait non-seulement une violence inutile, faite à des habitudes consacrées par l'usage et le temps, elle serait de plus un bouleversement complet du régime de toute notre voirie urbaine, connue et pratiquée sous des dénominations françaises. » Ce bouleversement a eu lieu à Strasbourg, cette violence a été accomplie chez nous et encore d'une façon maladroite : ainsi la place de la cathédrale s'appelle d'un côté *Domplatz* et de l'autre *Münsterplatz*;

l'impasse des Cornets a d'abord été baptisée *Dütengässchen* au lieu de *Zinkengässchen,* dénomination provenant d'une espèce de petits pains au lait en forme de cornets fabriqués par un boulanger qui demeurait autrefois dans cette ruelle ; l'impasse de la Bière a été un moment le *Biergässchen* au lieu de *Todtenbahrgässchen,* etc. Il parait que la transformation n'a pas été plus heureuse à Mulhouse, si nous en croyons un journal suisse qui écrivait :

« La germanisation des noms de rues français, à Mulhouse, est en grande partie effectuée, mais personne ne la trouve réussie. On a presque partout adopté le mot *gasse,* tandis qu'à l'origine les Allemands changeaient les vieilles *gassen* en *strassen* et traduisaient même rue des Maréchaux par *Marschallstrasse.* Celle-ci s'appelle maintenant de nouveau *Schmiedgasse.* Les chaussées, boulevards, quais et avenues ont presque tous été changés en *gassen,* même la belle rue de la *Sinne* est forcée d'accepter cette désignation inexacte. Parmi les quais celui des *Emouleurs* a seul obtenu grâce, il s'appelle *Schleiferstaden.* Par contre, le quai du Fossé et le quai du Barrage, qui avaient été promus il y a quelques mois à la dignité d'avenues, sont tombés au rang de *gassen,* à la surprise générale. Dans la rue du *Hâvre*, une rue tout aristocratique, on plantera sans doute de l'avoine, car elle s'appelle maintenant *Havregasse* et dans la bouche du peuple devient *Habergasse.* A la rue de la *Justice* il n'y a pas encore d'écriteau et le public est impatient de savoir si elle sera baptisée *Gerechtigkeits-* ou *Schindergasse.* Cette dernière dénomination

est en tout cas la plus ancienne et tout le monde, à l'exception de ses habitants, l'appelait ainsi. »

A propos des rues, les noms les plus anciens sont presque toujours les meilleurs, non-seulement parce qu'ils sont anciens, ce qui serait déjà une excellente raison, mais encore parce que nos pères avaient mieux que nous l'entente ou l'instinct de la classification; puis, quand il s'agissait de désigner une rue ou un quartier, ils ne cherchaient pas midi à quatorze heures. Ils ne songeaient ni au souverain, ni aux généraux, ni à tel ou tel fait historique plus ou moins glorieux ou retentissant. Ils s'attachaient plutôt à une circonstance permanente, telle que la situation, la physionomie, le métier le plus répandu ou encore les mœurs particuliers de cette partie de la cité. Pour la situation : l'église ou le couvent, la porte, le rempart ou le fossé, la configuration du terrain, la direction, le degré d'enfoncement ou d'élévation; pour la physionomie : l'aspect des maisons, l'exiguité ou la largeur de la rue, son tracé droit, tortueux ou arrondi, parfois un édifice plus important, plus riche ou plus original que les autres, une enseigne bizarre; pour les métiers : les artisans ou les marchands qui se trouvaient groupés en grand nombre sur ce point; pour les mœurs : si c'était un lieu de travail ou de plaisir, habité par l'aristocratie ou le petit peuple, s'il était consacré à la galanterie ou fréquenté par les coupeurs de bourse, souvent un fait divers devenu légende, un événement historique insignifiant dont l'imagination populaire s'empare, le passage ou le séjour de quelque personnage considérable ou simplement excentrique; telles



étaient les origines les plus fréquentes des dénominations parfois bizarres que nous ne comprenons pas toujours aujourd'hui et qui, pourtant, ont toutes des racines dans les instincts, les idées, les habitudes, les préjugés de l'époque.

Dans tous les cas, ce qu'il faut noter, c'est que la dénomination de chaque rue avait une raison propre, locale, caractéristique. Aujourd'hui on a une liste de noms d'hommes et d'événements fameux, on prend dans le tas et on applique arbitrairement le premier nom venu à la première rue venue.

Nous ne nous arrêterons à l'enseignement que le temps de signaler le passage de M. Max Müller et de relater la mort de M. le baron d'Aufsess. « M. Max *Müller*, a dit M. H. D., n'est pas seulement un très savant professeur, il est encore un très habile homme, sachant son monde et se pliant avec une souplesse toute diplomatique aux goûts et aux exigences de ses divers auditoires. Il y a en son talent une nuance profondément anglaise, je veux dire pratique, et c'est précisément parce qu'il est devenu si Anglais qu'il s'est renouvelé quelque peu et comme métamorphosé en ses leçons de Strasbourg. Devant un public allemand, ou pour mieux dire prussien, cette sorte d'onction didactique qui est en Angleterre un des plus sûrs éléments de succès de M. Müller, eût été chose fort superflue pour ne pas dire ridicule. Aussi sa conférence s'est-elle faite rapide, sèche, prussienne en un mot; elle a dépouillé presque complétement la grâce, la richesse d'images, la largeur, l'émotion scientifique, qui caractérisent d'habitude la parole du professeur. A l'Institut

royal de Londres, où il a fait toutes ses leçons, l'orthodoxie est de rigueur; M. Müller y a toujours témoigné le plus profond respect aux croyances ambiantes, et lorsqu'il traitait de la science de la religion c'était avec force protestations d'orthodoxie. A Strasbourg il se laisse aller davantage, assuré de ne point déplaire, et il se révèle tel qu'il est sans doute dans la réalité.

» Mais il est, cela va sans dire, d'autres points où le conférencier courtise encore davantage son public. Il est toute une partie de son discours, un exorde de neuf pages, que la politique a envahi et occupe exclusivement. M. Müller déclare à ses auditeurs qu'il pense comme eux.... Oh! cela est incontestable; l'Allemand a survécu à cet exil volontaire que M. Müller ne regrette pas, nous le croyons; il a survécu, mais à côté de l'Anglais et en faisant bon ménage avec lui. Si cela est incontestable, voici en revanche qui l'est moins: « Je ne m'occupe point de politique au sens » mesquin du mot et j'abandonne volontiers aux hommes » d'état le soin de rechercher les petites causes de la guerre. » Les politiques ne s'occupent que des infiniment petits. » En cette matière M. Müller est malheureusement trahi par cette mémoire prodigieuse que l'opinion lui attribue, il oublie qu'il s'est occupé de ces *infiniment* petits de la politique, qu'il est sorti naguère des régions sereines et abstraites de la science pour descendre dans l'arène brûlante de la polémique. Mais c'était en Angleterre! »

D'ailleurs l'autorité scientifique de M. Max commence à baisser. Un des sanscritistes les plus consciencieux, W. Whitney, déclare dans la *Nord American Review*, de

juillet 1871, que M. Müller a laissé échapper l'occasion d'être le premier éditeur des *Védas,* et qu'il a mal compris et mal traduit plus d'un endroit du *Rig Veda Sanhita.* M. Whitney n'est pas plus tendre pour les *Leçons sur la science du langage* et refuse toute profondeur scientifique au professeur anglo-allemand. Dans la question du darwinisme, Müller a été combattu par M. le Dr Hartsen, d'Utrecht. (Voy. le *Medical Times* du 15 février 1873 et l'*Ausland* du 23 juin.)

L'ethnographie et l'artillerie, telles sont les deux sciences qu'ont exaltées les Allemands réunis dans le palais impérial de Strasbourg pour fêter la fondation de la nouvelle université. L'ethnographie leur sert à bourrer leurs canons d'arguments prétendus historiques, arguments vainqueurs, grâce à leur artillerie scientifiquement perfectionnée. L'ethnographie a fait son entrée à Strasbourg avec ces étudiants de diverses universités allemandes qui ont traversé le Rhin pour se rendre en *Alémanie* (lisez Alsace), montrant aux Alsaciens leurs vestes à brandebourgs, leurs bonnets multicolores, leurs baudriers en sautoir, leurs longues rapières. Vraie émigration, dit le *Journal d'Augsbourg ;* on y voyait les Vandales et les Suèves de Heidelberg, les Rhénans de Fribourg, les Francs de Tübingue, les Teutons de Giessen et de Marbourg, les Holsates de Kiel, etc. Dans la séance d'inauguration, le professeur Springer ne manqua pas de dire que les Alsaciens sont des Allemands jusqu'à une époque qui se perd dans la nuit des temps; c'est dans la forêt de Wasgau qu'eut lieu le terrible combat de Walther avec Günther et Hagen.

Pendant trois jours s'étala au milieu de Strasbourg morne et digne, dans les discours, les défilés et les libations colossales, ce bric-à-brac ethnographique et cette archéologie en liesse.... Sur le mont Saint-Odile, où les invités se rendirent en pèlerinage le lendemain, le romancier Auerbach célébra la science de la guerre dans un hymne dithyrambique. Le canon lui apparut comme « un appareil astronomique. » Le canon est un astre que, selon le poëte Auerbach, la science allemande fait briller dans le ciel de l'humanité. Et tous ces professeurs d'applaudir.

« C'est que pour eux la science n'est pas pacifique, a dit M. Yung, au contraire, c'est un instrument de conquête et de domination. Strasbourg, où se passait la fête, Strasbourg était absent. Dans la séance d'inauguration, le maire et les adjoints, obligés d'y assister, demeurèrent assis quand l'assemblée se leva tout entière pour porter un triple vivat à l'empereur. Un professeur de Heidelberg porta à la ville un toast qui resta sans réponse. Le soir, il y eut des rixes dans les brasseries et par suite des coups de sabre distribués par des uhlans; n'était-il pas naturel et logique qu'un peu de sang se mêlât à ces torrents de bière ? »

Une victime particulièrement notable devait se rencontrer. Le baron *Hans von Aufsess* était né dans le château dont il portait le nom le 7 septembre 1801. Après de fortes études poussées jusqu'au doctorat en droit, il commença par gérer les propriétés et écrire l'histoire de sa famille, mais bientôt, entraîné par le culte de l'Allemagne, qu'il vénérait en artiste et en érudit, il quitta la généalogie

pour la grande histoire et fonda, en 1832, un journal qui existe encore, bien qu'il ait changé plusieurs fois de direction : l'*Anzeiger für die Kunde der Vorzeit.* Il songea dès lors à former un grand musée germanique, comprenant des archives, une bibliothèque, une collection d'œuvres d'art et où pût revivre dans toutes ses manifestations le passé de l'Allemagne. Ce rêve, caressé avec amour, poursuivi avec un zèle infatigable, contrarié longtemps par les troubles politiques, put enfin se réaliser en 1853. Le musée s'ouvrit dans la bonne ville de Nuremberg; le baron fut naturellement le premier directeur de ce musée qu'il enrichit de ses dons et auquel il dut consacrer tout son temps, car ses publications devenaient plus rares de jour en jour. (1° *Lehenswesen in Beziehung auf die Anforderungen des Rechts und der Zeit,* 1828; 2° *Ueber Lasten der Ritterlehen in Baiern,* 1831; 3° *Ueber den einzig wahren Ehescheidungsgrund in der christlichen Kirche,* 1838.) Il ne s'inquiétait plus comme autrefois de la féodalité ni du divorce; il appartenait à ce musée, son chef-d'œuvre, auquel il avait intéressé la munificence du roi Louis et le talent du peintre Kaulbach. C'est ainsi qu'il vieillissait doucement, entouré d'hommages mérités et triomphant avec cette Allemagne qui avait été la passion de sa vie. Mais l'ouverture de l'université de Strasbourg devait être fatale au vieux gentilhomme. Il avait été invité à la fête, il s'y rendit malgré la maladie de cœur qui le tourmentait. Voici le traitement qui l'y attendait; laissons parler l'illustre septuagénaire qui écrivait chaque soir sur son carnet, en courtes notes, son histoire du jour. Les jour-

naux allemands ont donné les derniers feuillets de ce journal :

« Toux et râle intérieurs. Fais appeler le médecin qui m'ordonne un médicament. Jus de réglisse n'a produit aucun effet. Je me suis décidé à repartir. N'ai pas pris part à la fête d'aujourd'hui, mais vu de la croisée le cortége des étudiants avec drapeaux, entendu la musique et pouvais rester calme, reçu aussi les visites du Dr Scheffel et du Dr H. Beckh, auquel j'ai cédé mon billet pour le banquet. Hier, Reitzenstein Chlodwig, qui est employé ici à la bibliothèque, est venu également me voir. Tous très polis. Le soir, illumination splendide de la cathédrale, juste vis-à-vis de moi. Cependant je suis très fatigué et voulant me coucher après huit heures je n'ai trouvé, à ma grande frayeur, nulle part une goutte d'eau, quoique deux sottes servantes eussent été là et eussent l'air de pourvoir à tout; à une demande si elles devaient revenir, je répondis que non, dans le cas où tout serait en ordre, parce que je voulais me coucher de très bonne heure.

» Ainsi, aucun espoir d'être délivré de cette pénible situation, où je mourais de soif. J'hésitais à descendre l'escalier à cause de la faiblesse qui m'a empêché d'assister à la grande solennité, sans cela je serais allé moi-même chercher de l'eau, car je ne pouvais pas crier, il m'était impossible de prononcer un seul mot à haute voix. Je me plaçai devant la porte de la chambre, une chandelle à la main, pour attendre que quelqu'un vînt me délivrer, semblable au revenant du manoir. Par-ci, par-là, des gens montaient l'escalier et je les priais d'une voix enrouée de

sonner chez le Dr Barack. Mais personne ne voulait ou ne pouvait m'entendre. Mon désespoir, ma soif augmentèrent de plus en plus. Aucun espoir de pouvoir me désaltérer avant huit heures du lendemain matin ; nulle part un verre, une carafe d'eau pour boire ou pour se laver, ni sur le lavabo, ni sur la table de nuit, ni sur le bureau, ni sur le poêle, ni ailleurs. Et cependant les deux servantes avaient été unanimes à affirmer que tout était en ordre ! Il me fallait de l'eau à tout prix. Quoique je déteste la mode de mettre les mains dans les poches du pantalon, dans mon désespoir j'y portai la mienne et trouvai le sifflet qui sert à appeler les chiens et qui me rendit si souvent service depuis que ma voix est affaiblie. Il retentit dans cette cage d'escalier étroite, de manière à frapper l'oreille de tous ceux qui se trouvaient dedans ou auprès, mais personne ne vint, et si j'ai fait des efforts de voix pour prier ceux qui circulaient de sonner chez le Dr Barack, personne ne voulut m'écouter ; je ne pensais nullement aux balcons. Enfin deux messieurs en chapeau et en habit, que je croyais être des sauveurs, se précipitèrent sur moi, et sur leur question si c'était moi qui sifflais et à laquelle j'avais à peine répondu affirmativement avec une faible voix, l'un des deux me saisit par devant et me jeta violemment à terre, tandis que l'autre me frappa à la tête si fortement que le sang coula.

» Lorsque la concierge, qui aurait pu venir plus tôt, parce qu'elle avait entendu le coup de sifflet, arriva enfin, attirée par le bruit et les cris, les deux hommes sautèrent au-devant d'elle ; elle croit pouvoir les reconnaître. C'était

l'œuvre d'une minute qui cependant peut avoir de graves conséquences et pourrait ne pas être de bon augure pour l'université, parce que ce sont des Allemands et même des professeurs qui ont commis cet attentat sur un hôte de l'université, au milieu du calme du Château impérial. On me reconduisit plus tard à moitié évanoui dans la chambre et un médecin, intervenant par hasard, prescrivit des compresses à glace. Le concierge et sa femme ont montré beaucoup d'empressement, malheureusement trop tard.

» Je me couchai et reçus encore la visite d'un jeune médecin, M. de Würzter. M. Barack arriva bientôt avec quelques amis qui me manifestèrent leurs regrets et leurs sympathies; M. Barack me promit une complète satisfaction; il connaît, dit-il, l'un des auteurs de l'attentat qui se serait vanté lui-même, m'ayant pris pour un Français, *ce qui ne m'était jamais encore arrivé.* Les compresses à glace continuèrent jusqu'à minuit, heure à laquelle je me suis endormi en passant une bonne nuit. A six heures du matin je me levai et je me préparai pour le départ.

» *2 mai.* — J'ai encore vu Barack et sa femme. Le premier est parti pour la montagne Sainte-Odile, et moi, j'ai pris à neuf heures le train de Bâle. Je suis très souffrant. Le concierge m'a aidé à monter en voiture. A Bâle, le train arriva en retard, de sorte qu'il était sept heures quand j'atteignis Neuhausen, où je passai la nuit pour voir le lendemain la chute du Rhin qui y est magnifique; service de l'hôtel mauvais. Je suis toujours souffrant.

» *3 mai.* — Le matin je suis parti pour Constance et Munsterlingen, où l'aubergiste Schelling me reçut et

soigna mes affaires. Je logeais chez lui pour consulter M. le Dr Kappeler, surtout à cause de la chute et de la blessure à la tête. J'étais horriblement fatigué et j'avais besoin de repos, je fis prier le médecin de venir le lendemain. Emile (le fils de l'aubergiste) a veillé près de moi.

» *4 mai.* — Mauvaise nuit à cause de la toux et du râle. Le Dr Kappeler vint vers midi et resta longtemps. Après m'avoir soigneusement examiné, il me dit que le crâne et l'épine dorsale n'étaient pas lésés, mais que le cœur et les poumons étaient dans un état fâcheux. Il me prescrivit deux médecines et revint le soir avant six heures. Je le consultai aussi à cause de Jean et de Louis. Jean pourra se rétablir plus tard »

M. d'Aufsess mourut à Münsterlingen le 6 mai. Son fils, M. Hermann d'Aufsess, communiqua au *Bayerisches Volksblatt* de Stadt am Hof une relation de l'affaire, qu'il termina ainsi : « Je dois encore mentionner que mon père, profondément affecté par cette action indigne, est probablement mort d'un coup de sang cinq jours, après et avant d'avoir pu atteindre son pays natal. Une veuve et neuf enfants dont il était adoré regrettent vivement sa perte. J'ai vu mon père, couché dans le cercueil, le visage rempli de taches noires provenant des coups qui lui ont été portés. »

« Y a-t-il quelque différence morale et intellectuelle, a dit le *Frankfurter Beobachter,* entre la populace grecque de Smyrne, qui naguère assommait les Juifs, et ces deux misérables professeurs de Strasbourg, assommant le baron d'Aufsess dans la pensée qu'il était Français ? Aucune, assurément. Les Grecs de Smyrne se sont laissé emporter

par la haine religieuse, les professeurs de Strasbourg par la haine nationale, mais les uns et les autres se sont conduits comme des bêtes sauvages et ont déshonoré notre siècle. S'il y a quelque différence, elle consiste seulement en ce que la canaille de Smyrne n'avait probablement suivi aucun cours académique, tandis que les professeurs qui ont regardé comme un exploit héroïque de maltraiter mortellement un Français sans défense, devaient avoir l'esprit bourré de science allemande. Le fanatisme est toujours brutal quelle qu'en soit la cause, et conduit toujours aux mêmes actes honteux. Nous avons pendant longtemps lu et entendu tant de choses sur la tolérance religieuse dans l'Allemagne protestante, que nous nous demandons ce qu'il faut penser d'un prétendu patriotisme qui se manifeste d'une façon aussi bestiale. »

Le nom des deux pugilistes que le journal prend à partie mérite de passer à la postérité : ce sont M. de Goltz, un juge obscur et M. Binding, professeur de *droit public,* précédemment à Bâle, et auteur d'une *Histoire des Burgondes*, pleine de conjectures aussi hardies que celle qui consistait à prendre M. d'Aufsess pour un Français.

NÉCROLOGIE

Michel *Lévy,* médecin, naquit à Strasbourg le 28 septembre 1809. Entré dans la classe inférieure du collége à un âge où les autres ont déjà passé quelques années dans les études, il déploya une facilité et une ardeur au travail

telles qu'il put faire deux classes presque chaque année et rejoindre en rhétorique des condisciples qui étaient en cinquième quand il débutait. C'était un exemple d'aptitude au travail et de persévérance, a dit M. C. Bœrsch, dont le souvenir s'est longtemps conservé au lycée de Strasbourg comme un fait rare et peut-être unique dans les annales scolaires.

M. Lévy se voua à la médecine avec la même vigueur d'esprit qu'il avait apportée dans les études classiques. Il était animé de cet amour du travail, des lectures saines et fortes, des discussions sérieuses, qui a été le caractère propre des générations élevées pendant la Restauration et auxquelles la France accablée a été heureuse d'emprunter les survivants valides, voire des vieillards, pour diriger ses destinées compromises. Lévy entra de bonne heure dans le service de santé militaire. Il prit à Montpellier, en 1834, le grade de docteur en médecine, et deux ans après, à la suite d'un brillant concours, il fut nommé professeur d'hygiène au Val-de-Grâce.

Les exigences de cette haute et importante position nécessitèrent de la part du jeune professeur un labeur et des recherches considérables; il dut réunir pour ses leçons de nombreux matériaux qu'il utilisa bientôt pour composer un *Traité d'hygiène publique et privée.* Cet ouvrage, dont la première édition remonte à 1844-45 et la cinquième à 1869, fut accueilli tout d'abord avec une grande faveur. Le succès très mérité qu'il obtint s'est soutenu à chaque édition nouvelle, où se trouvaient fidèlement analysées les plus récentes acquisitions de la science.

En 1845, M. Lévy fut appelé aux fonctions de premier professeur et médecin en chef de l'hôpital d'instruction de Metz, où il enseigna la clinique médicale et la pathologie générale. Il passa au Val-de-Grâce avec le même titre en 1847, enfin en 1856 il devint directeur de l'Ecole d'application de médecine et de pharmacie militaires, dont il avait rédigé les programmes annexés au décret d'organisation en 1850.

L'épidémie cholérique qui sévit à Paris en 1849 lui fournit l'occasion de mettre en pratique les mesures que lui avaient suggérées les faits d'infection qu'il lui avait été donné d'observer à Bourbonne-les-Bains en 1832, et dont les principales étaient l'isolement et l'aération. Il fut bientôt appelé à expérimenter ces avantages sur une plus grande échelle, lorsque, pendant la campagne d'Orient en 1854, il lui fallut pourvoir aux nécessités imposées par la meurtrière épidémie qui fit affluer six mille cholériques à Varna. C'est à M. Lévy que Strasbourg doit d'avoir été désigné comme résidence de l'Ecole militaire de santé qui prospérait et grandissait d'année en année et devenait une pépinière de médecins instruits et de bons praticiens. C'était avec un légitime orgueil que Lévy venait inspecter cet établissement qui était sa création favorite et pour lequel son esprit infatigable méditait sans cesse un progrès nouveau, une nouvelle extension. Il a vu, hélas ! s'écrouler cette institution qu'il comptait laisser derrière lui comme un monument durable de sa féconde activité. Lui-même succomba en mars 1872 aux suites d'un mal dont il était atteint depuis plusieurs années.

Léopold *Javal,* homme politique, naquit à Mulhouse le 1er décembre 1804. D'une famille israélite de manufacturiers et de banquiers, il fit ses études à Nancy et à Paris et se destina d'abord à une école spéciale, mais une maladie grave le força à renoncer à ce projet. Son père l'associa alors à la société des messageries Lafitte et Caillard, dont il était l'un des fondateurs, et l'envoya à Londres s'occuper d'affaires industrielles.

En 1830 M. Javal prit une part active à la révolution de juillet, partit pour l'Algérie sous un prétexte commercial, sollicita du maréchal Clauzel la permission de suivre l'armée comme volontaire, se distingua à la suite de l'état-major par sa valeur et son audace et fut, après la prise de Blidah et de Médéah, décoré de la Légion d'honneur et nommé sous-lieutenant dans la cavalerie algérienne.

La maladie et les efforts de sa famille le ramenèrent à sa première carrière. Il devint associé de la maison Javal qui devait créer les lignes de chemins de fer en Alsace, dirigea d'importantes exploitations rurales, et quelques années plus tard, en 1847, fonda dans le département de l'Yonne la ferme modèle de Vauluisant, où eurent lieu les premiers concours agricoles. Vers cette même époque il créa sur les bords du bassin d'Arcachon une autre exploitation, ensemencée de pins maritimes et couverte de prairies artificielles sur une étendue de 2800 hectares.

Ses efforts en faveur de l'agriculture lui valurent des médailles aux concours régionaux, une médaille d'or à l'exposition universelle de 1855 et la croix d'officier de la Légion d'honneur après l'exposition de Londres de 1862.

M. Javal, conseiller général de la Gironde de 1851 à 1861, fut élu député au corps législatif dans la deuxième circonscription de l'Yonne, malgré les efforts de l'administration; réélu en 1863 par 16895 voix sur 27062 votants, il fut nommé pour la troisième fois comme candidat de l'opposition par 19278 voix sur 31852 votants aux élections de mai 1869. Progressiste et libre échangiste, M. Javal, devenu en 1869 un des membres les plus importants du nouveau tiers-parti libéral, vota souvent avec la gauche et le centre gauche. Il repoussa la loi de sûreté générale, demanda le choix des maires dans le conseil municipal, la révision de la législation sur la presse, la responsabilité ministérielle, l'abaissement des tarifs de chemins de fer et l'augmentation du budget de l'instruction. Dans la discussion de la loi militaire de 1868 il fut l'auteur de l'amendement qui rendait obligatoire le service dans la garde mobile.

Il mourut le 27 mars 1872. « Sa parole, a dit M. H. Passy, était remarquablement modérée et calme, et cependant à l'énergie du caractère il unissait une rare ardeur d'esprit. Etudes scientifiques, œuvres agricoles, il n'entreprenait rien sans déployer une de ces activités éclairées et persistantes qui finissent par triompher de tous les obstacles. La mort l'a surpris s'occupant avec le plus honorable zèle des remèdes à apporter aux maux dont la France a à supporter le poids. Ce qui le caractérisait, c'était l'amour vrai du bien public. Aucune vanité personnelle ne s'y mêlait; il défendait hardiment ses opinions, parce qu'elles étaient chez lui le fruit de méditations sérieuses; il les eût aban-

données sans regret si on lui en avait fait connaître d meilleures. »

Les paroles suivantes ont été prononcées sur sa tombe par M. A. Franck, au nom du consistoire central :

« .....Il faisait partie depuis le 5 janvier 1853 du consistoire central des Israélites de France, où il représentait la circonscription du Haut-Rhin. Pendant ces dix-neuf ans, la persévérance de son zèle, la sûreté de son jugement, son esprit conciliant et droit, son caractère facile et doux, lui ont valu dans nos délibérations une influence proportionnée à son mérite, et il comptait parmi nous autant d'amis que de collègues. Il semblait être si complétement identifié avec le département dont il était pour nous l'organe et qui lui a donné naissance, qu'il n'a survécu que quelques mois aux désastres qui l'ont détaché du sol mutilé de la patrie.

» M. Javal a été, dans toute l'étendue et dans le plus noble sens de l'expression, un esprit libéral. L'amour et le respect que lui inspiraient la liberté de discussion, la liberté d'examen, la liberté des opinions, il les étendait de la politique à la religion. Il comprenait, il honorait toutes les convictions religieuses qui se concilient avec la dignité morale de l'individu et les principes essentiels de l'ordre social.... »

Samuel-Guillaume *Luroth,* médecin, naquit à Bischwiller en 1804. Elève de la Faculté de médecine de Strasbourg, devant laquelle il soutint, en 1827, sa thèse de doctorat intitulée : *Essai sur le ramollissement et la pu-*

trescence de l'utérus, il quitta cette ville pour aller à Paris et collabora avec le professeur Stœber, avec le docteur Kuhn, de Niederbronn, au *Bulletin universel des sciences*, publié sous la direction de Férussac. En 1829 il revint dans sa ville natale, où lui furent bientôt confiées les pénibles et ingrates fonctions de médecin cantonal, que durant de longues années il remplit avec un zèle constant et une activité infatigable. Pendant plus de quarante ans Luroth exerça la médecine à Bischwiller avec une grande distinction. En 1842 il fut appelé aux fonctions de maire de Bischwiller, qu'il remplit jusqu'à la fin de sa carrière.

« Le docteur Luroth, a dit M. Bourguignon, était en médecine comme en toutes choses un homme de foi ; il avait une confiance inébranlable, absolue, dans son art et dans la puissance de ses médicaments préférés. Cette assurance, jointe à une profonde érudition, à une certaine rigidité de manières, à une grande ténacité de convictions, lui donnait dans ses relations professionnelles quelque chose de magistral, de dogmatique, qui ne se voit plus que rarement à notre époque de doute et de critique, mais qui lui donnait un grand ascendant sur ses malades, dont beaucoup devenaient ses amis dévoués. D'autre part, il réunissait en lui toutes les qualités de l'administrateur : l'intelligence et l'amour du travail, l'initiative et la persévérance, la force de volonté et la fermeté de caractère ; par-dessus tout, une vigueur d'esprit et de corps qui ne connaissait ni découragement ni lassitude. »

Tel fut Luroth dans sa féconde carrière médicale et administrative, tel l'ont trouvé les sinistres événements de

1870, alors qu'au lendemain de la bataille de Frœschwiller, Bischwiller, déjà rempli de blessés, dut satisfaire les exigences du vainqueur. Luroth succomba le 20 avril 1872. En 1864 il avait publié : *L'administration municipale de Bischwiller à partir de l'année 1840,* Bischwiller, imp. Posth, in-8. On lit dans la préface : « Bischwiller est un ancien bourg qu'il s'agit de transformer en une ville digne de ce nom ; en une ville dotée de tous les attributs propres à la vie sociale d'un important centre de population, d'un centre qui, par son industrie et son commerce, semble appelé à un prospère et brillant avenir. » La guerre et l'annexion ont renversé ces généreuses espérances.

Charles *Candidus,* poëte allemand, naquit à Bischwiller le 14 avril 1817 et fit ses études au gymnase de Strasbourg. Après avoir terminé sa théologie, il remplit les fonctions de vicaire auprès de son père à Asswiller, puis fut nommé pasteur de l'église réformée de Nancy. Il était en dernier lieu pasteur à Odessa; il mourut le 16 juillet aux eaux de Féodosia, d'une attaque d'apoplexie cérébrale.

Ses premières productions poétiques parurent, sous le pseudonyme de Winfred, dans les années 1838 et 1839 de l'*Erwinia,* et son premier recueil, *Gedichte eines Elsässers,* fut publié chez Treuttel et Wurtz en 1846. En 1854 parut le *Christ allemand,* poëme en quinze canzones, honoré d'une préface de Jacob Grimm. En 1855 le poëte fit œuvre de philosophe par la publication de : *Grundlagen zu einem Neubau der Religionsphilosophie,* Leipzig, Hirzel. En 1860 il écrivit une brochure en français : *Mes griefs*

contre ces Messieurs par Madame de la Logique; ces *Messieurs* sont les philosophes français et *la Logique* est celle de Hegel. L'auteur préludait ainsi à la déclaration de teutonisme qu'il s'empressa de faire en 1870, de même que son beau-frère Gustave Mühl. Il a encore publié : *Evangelium aeternum,* 1866, et *Vermischte Gedichte,* Leipzig 1869. Voici deux strophes inspirées au poëte par l'*Homme de fer:*

« Dans cette antique ville de Strasbourg se dresse un homme de fer. S'il était moins rouillé, digne de tout honneur il serait, ma foi! Tenant sa longue lance et son bouclier d'airain, à ses pieds il regarde passer la vie du monde et ne s'y reconnaît pas.

» Sus! pousse un bon coup de ta lance, quand cela menace de devenir par trop fort! Mais aussi bien, vieux Croquemitaine, il faut nous passer quelque chose. Car différemment dans le ciel la lune se place, en sens divers soufflent les vents et le monde entier obéit à la loi du changement. Que veux-tu y faire? »

M. N. Martin trouvait, en 1860, l'allégorie ingénieuse et félicitait le poëte de chanter l'esprit moderne. Que dirait-il aujourd'hui?

Louis *Roget,* baron de *Belloguet,* ethnographe, naquit à Bergheim (Haut-Rhin) le 18 nivose de l'an IV de la république (8 janvier 1796), de Dominique Roget de Belloguet, adjudant général à l'armée de Rhin et Moselle, et de Joséphine Bourste. Il s'engagea de bonne heure et fit la campagne de France, pendant laquelle il fut décoré. Il quitta

le service militaire en 1834 avec le grade de chef d'escadron, pour se livrer exclusivement aux recherches historiques. Il porta d'abord ses travaux vers l'histoire de la Bourgogne. Il publia en 1847 ses *Questions bourguignonnes,* ouvrage qui obtint une médaille d'or au concours des antiquités nationales de l'Institut et que suivirent deux autres qui obtinrent la même distinction : *Carte du premier royaume de Bourgogne* avec un commentaire sur l'étendue et les frontières de cet état (1847) et *Origines dijonnaises* (1851). Il se tourna alors vers le problème plus ardu de nos origines nationales, et le résultat de ses patientes recherches fut son *Ethnogénie gauloise,* qui obtint de l'Institut en 1869 la haute récompense du grand prix Gobert. Cet ouvrage se divise en trois volumes qui parurent successivement : *Glossaire gaulois,* en 1858 (nouvelle édition en 1872); *Types gaulois et celto-bretons,* 1861; *Génie gaulois,* 1868; — passant de la sorte en revue les preuves linguistiques, les preuves physiologiques, les preuves intellectuelles. Cet ouvrage fait époque dans l'histoire des études gauloises en France. Un quatrième volume : les *Cimmériens,* vient d'être publié par les soins de MM. Maury et Gaidoz. M. de Belloguet mourut à Nice le 3 août 1872. Il a laissé sa riche bibliothèque à la ville de Dijon.

Frédéric *Otte,* de son vrai nom Georges Zetter, naquit à Mulhouse le 4 mars 1819 et fréquenta d'abord l'école primaire de sa ville natale, dont l'insuffisance décida ses parents à le placer au pensionnat de Lenzbourg en Argovie, dirigé par Lippe, un des meilleurs disciples de Pestalozzi.

Georges Zetter y fit de rapides progrès et s'essaya de bonne heure à la poésie : un de ses maîtres était Heyse, le fils du célèbre grammairien.

Pour satisfaire au vœu de sa famille, il entra dans l'industrie, ce qui ne l'empêcha point d'employer fort heureusement ses loisirs à l'étude des langues. Ce partage de sa vie lui porta bonheur : au lieu d'étouffer son imagination, ce travail plus positif et en quelque sorte matériel, qui lui prenait chaque jour un certain nombre d'heures, servit d'aiguillon à son esprit. Les habitudes d'ordre qu'il y contracta profitèrent à son imagination en la réglant.

Il publia ses premiers vers dans le *Wanderer in der Schweiz*, de Seupel; l'*Erwinia* inséra aussi de ses productions. En 1840 il fit paraître chez Schuler, à Strasbourg, les *Schweizersagen*, dont une seconde édition parut à Bâle, en 1843, chez Schweighauser. En 1845 le même éditeur publia ses poésies complètes, dont une seconde édition parut en 1868 chez Scheitlin et Zollikofer à Saint-Gall. De 1843 à 1848 il publia en collaboration avec M. Auguste Stœber et autres les *Elsässische Neujahrsblätter*, dont le premier volume fut imprimé chez Schuler et les cinq suivants chez Schweighauser. En 1856 il fonda avec le concours de ses amis littéraires l'*Elsässisches Sonntagsblatt*, qu'il dirigea jusqu'en 1866 et dont M. Ristelhuber fit paraître un douzième volume français-allemand en 1868.

Ces diverses entreprises procurèrent à Zetter des relations agréables, qu'il cultivait lors de ses voyages. Pour ne parler que des auteurs suisses, mentionnons Wackernagel, R. Tanner, J. Mähly, B. Reber, F. Oser, Frédéric et

Iwan de Tschudi. Le 21 octobre, Zetter était allé passer la soirée avec quelques amis qu'il quitta après dix heures. Le lendemain matin on trouva son cadavre dans le canal; il était debout et tenait encore sa canne dans la main. Le brouillard l'avait égaré.

« Les poésies d'Otte, a dit N. Martin, ont une saveur rare. Elles traduisent avec une naïveté charmante d'observation et d'émotion les voix les plus secrètes des bois, des eaux, des montagnes, et leur maître d'orchestre à tous, le printemps. » Ajoutons que Zetter n'a pas, comme Candidus, renié la France.

Aloyse *Kobès,* évêque de Modon, vicaire apostolique de Sénégambie et chanoine honoraire de la cathédrale de Strasbourg, naquit le 17 avril 1820 à Fessenheim (Bas-Rhin). Il fit ses études classiques au petit séminaire et ses études de théologie au grand; en 1844 il fut ordonné prêtre et l'année suivante il entra dans la congrégation du Saint-Esprit à Paris, pour se préparer à l'œuvre des missions, pour laquelle il sentait un penchant irrésistible.

En 1848 il fut sacré évêque dans la cathédrale de Strasbourg par Mgr. Ræss, et dès lors il se dévoua tout entier à son œuvre, ne revenant que rarement dans sa patrie pour rétablir sa santé ébranlée

Il travailla plus de vingt ans à la conversion des infidèles et resta bravement à son poste sous un ciel de feu; il mourut le 11 octobre auprès du troupeau qu'il dirigeait, en laissant la mémoire d'un bon pasteur et l'exemple d'un missionnaire zélé.

Ses travaux apostoliques et scientifiques ont été retracés par Mgr. Freppel.

Adam *Maeder*, président du Consistoire réformé de Strasbourg, naquit à Mulhouse en 1792. Il était pasteur de l'église réformée depuis 1815 et depuis quarante ans président du consistoire. Homme éclairé, de bon conseil, connaissant parfaitement l'état et les besoins de son église, il exerçait une légitime influence sur les affaires des différents consistoires du département.

Sa charitable activité ne s'est jamais ralentie; pendant le siége surtout, le vénérable vieillard s'est souvenu des membres de son église et leur a apporté avec dévouement des consolations fortifiantes.

Pendant de longues années M. Mæder a été membre et président de la commission de surveillance de l'Ecole normale. Il a publié divers ouvrages de pédagogie, entre autres l'*Ami de l'écolier,* petite encyclopédie pour les écoles. On lui doit aussi un ouvrage écrit en allemand sur l'*Histoire de l'église protestante en France,* ainsi qu'une *Notice historique sur la paroisse réformée de Strasbourg,* Strasbourg 1853, in-8. Il est mort le 18 novembre 1872. Il possédait une collection de dessins, cartons et études de la main de Jean-Joseph Klein, peintre, né à Strasbourg et décédé en 1855. Ces dessins ont été donnés à la ville par son fils, en voici l'énumération : 1° *La vierge entourée de quatre saints ;* 2° *La procession des anges*, sept compositions, symbolisant l'Ancien et le Nouveau Testament; 3° *La fuite en Egypte ;* 4° *La vierge avec l'enfant ;* 5° *L'en-*

sevelissement de Moïse ; 6° *La légende de Sainte-Odile,* vingt-trois compositions ; 7° *Carton d'un vitrail de la cathédrale ;* 8° *Départ de guerriers ;* 9° *L'assomption de la vierge ;* 10° *Le Christ et ses disciples ;* 11° *Le Christ adoré par des anges ;* 12° *Hésiode ;* 13° *Carton d'un triptyque de la bataille de Husbergen,* exécuté pour M. Zorn de Bulach ; 14° *La vierge et l'enfant ;* 15° Même sujet ; 16° *Cartons au fusain des peintures de la chapelle de Saint-Arbogast ;* 17° *Macbeth et les sorcières ;* 18° Quarante-trois copies des fresques de *Fra Angelico* de Fiésole. *La légende de Saint-Etienne,* etc.

Albert *Bœll,* député du Bas-Rhin à Bordeaux, naquit à Oberotterbach (Bavière rhénane) le 17 décembre 1820. C'est l'un des hommes qui, depuis l'invasion prussienne, firent le plus en Alsace pour sauver quelques lambeaux de l'indépendance locale et affirmer en face de l'ennemi l'inaltérable dévouement de la population à la France.

L'Alsace possédait en lui, non-seulement un patriote courageux, mais encore un défenseur éprouvé des idées libérales. Depuis sa jeunesse, M. Bœll appartenait à la cause républicaine. En 1852, la magistrature gagnée par les décembristes le poursuivit pour les relations amicales qu'il entretenait avec M. Cassal, député du Haut-Rhin, exilé du 2 décembre, auquel il avait offert un moment l'hospitalité.

Le jour du combat de Wissembourg, le 4 août 1870, il se trouva au plus fort de la lutte, s'étant rendu le matin au camp français, où il courut les plus grands dangers.

Pendant l'invasion il rendit à ses concitoyens de signalés services, ne reculant devant aucun sacrifice ni aucune fatigue, défendant pied à pied les droits de sa ville contre les exigences et les réquisitions de l'ennemi.

Lorsque M. Valentin, qui avait vainement tenté de pénétrer à Strasbourg par le canal, par Kehl et par Barr, fut venu à Wissembourg, M. Bœll, qui le reconnut, alla le trouver à son hôtel et lui prêta, pour le résultat de son entreprise, le concours le plus efficace.

La loyauté et la bienveillance de son caractère et par-dessus tout la notoriété et la fermeté de ses convictions républicaines le désignèrent au choix de ses concitoyens, au nom desquels il protesta à Bordeaux contre le traité qui les livrait à l'Allemagne.

Ce fut encore lui qui prononça au cimetière de Wissembourg une allocution très remarquée lors de l'inauguration du monument érigé aux soldats français morts pour la patrie.

Cette continuité de fatigues, de douleurs, de combats, était au-dessus de ses forces. Depuis la paix sa santé s'affaiblissait à vue d'œil, elle n'a pas résisté à toutes les émotions pénibles qui depuis plus de deux ans étaient venues fondre sur lui. Bœll mourut à Wissembourg le 4 décembre 1872.

TROISIÈME PARTIE

VARIÉTÉS

TROISIÈME PARTIE

VARIÉTÉS

I

Les bibliothèques d'Alsace en 1856.

Au mois de juin 1853 le ministre de l'instruction publique réclamait de tous les préfets des rapports sur chacune des bibliothèques de leur ressort. Les renseignements demandés furent fournis avec empressement, puis complétés jusqu'à la fin de 1856, et ils ont servi à dresser un tableau statistique, où l'on a résumé par des chiffres les principales indications extraites des rapports des préfets. Ce tableau est entré pour chaque bibliothèque dans des détails dont la désignation forme l'en-tête d'autant de colonnes. En comparant les divers chiffres, en les opposant les uns aux autres, il est facile d'éclairer différents points qu'une énumération sans commentaires laisse nécessairement dans l'ombre.

Treize villes ont de 30 à 40000 volumes : *Colmar,* Nancy, Beaune, Chartres, Orléans, Montpellier, Soissons, Cambrai, Chaumont, Dôle, Douai, Arras, Tours.

Quinze villes ont 50000 volumes et plus : Dijon (50000), Nîmes (50000), Toulouse (50000), Marseille (51219), Amiens (53000), Versailles (55924), Avignon (60000), Grenoble (80000), Besançon (80000), Aix (95000), Troyes (100000), Rouen (110000), Bordeaux (123000), Lyon (150000), *Strasbourg* (180000).

Les plus fréquentées des bibliothèques, dans les villes où elles s'ouvrent six fois, sont les suivantes (le nombre placé entre parenthèses est celui de la moyenne des lecteurs par semaine) : Lyon et Toulouse (840 lect.), Montpellier (610), Strasbourg (300), Wissembourg (120), etc.

On est étonné du petit nombre d'ouvrages dont, en quelques endroits, se contentent les lecteurs. Wissembourg suffit avec 336 volumes à la satisfaction de ses 120 lecteurs. Pour faire contraste, on compte 21 bibliothèques qui, quoique prenant la peine d'ouvrir chaque semaine plus ou moins fréquemment, ne sont honorées de la visite d'aucun lecteur; parmi les villes où elles existent, il faut citer Schlestadt qui possède 4000 volumes et ouvre six fois par semaine.

Dans 32 villes, où le budget municipal ne songe qu'au matériel, le service du public se fait gratuitement, soit par des personnes bienveillantes, soit par des employés dont les fonctions ne sont pas l'objet d'un surcroît de dépenses ; c'est Toul avec 124 lecteurs par semaine, Montargis et *Wissembourg* avec 120, etc. Dans 186 villes on a songé à

la fois aux nécessités du personnel et du matériel. Strasbourg donne 3560 francs et Colmar 3200.

Ajoutons que le catalogue des manuscrits de Schlestadt est inséré au troisième volume du *Catalogue général des manuscrits des départements* (1861) et que celui de la bibliothèque de Haguenau a été imprimé deux fois (1847 et 1871).

II

Les bibliothèques publiques de Strasbourg en 1870.

La bibliothèque de la ville de Strasbourg datait d'un siècle environ, ayant été créée par un don fait primitivement en 1760 et renouvelé cinq ans plus tard, le 17 janvier 1765, par l'historien J.-D. Schœpflin, de tous les livres manuscrits ou imprimés, médailles, antiquités et autres objets de curiosité faisant partie de sa bibliothèque et de son cabinet. A la mort de Schœpflin, arrivée le 7 août 1771, sa collection atteignait un chiffre de 11425 volumes de toutes dimensions et de tous formats. En 1789, ce chiffre avait presque doublé, grâce à une subvention de 1200 livres votée par le magistrat. La révolution vint accroître ensuite ce premier fonds par la suppression des établissements religieux, prescrite par le décret du 13 février 1790 et par la confiscation des biens des émigrés. Ces collections, réunies d'abord sous le titre de Bibliothèque de l'Ecole centrale, et plus tard, en vertu de l'arrêté du 8 pluviôse an XI, mises à la disposition et sous la surveillance de la municipalité, apportèrent un contingent de plus de 80000

volumes, comprenant les bibliothèques du collége des jésuites qui avaient réuni à la leur la collection de l'ancienne université de Molsheim, la bibliothèque de l'évêché, celles de plusieurs couvents, surtout de la commanderie de Saint-Jean, puis un certain nombre de collections provenant de diverses familles nobles qui avaient fui la Terreur.

Depuis cette époque les diverses séries qui composaient la bibliothèque n'ont pas cessé de s'enrichir et, malgré la rétrocession faite sous la restauration, au séminaire épiscopal, d'environ 30000 volumes provenant en majeure partie de l'université catholique et du collége des jésuites, elle avait fini par renfermer environ de 180 à 200000 volumes.

Dès la mort de Schœpflin qui s'était réservé, sa vie durant, la jouissance de sa bibliothèque, le magistrat, d'accord avec les chefs de l'université protestante, avait arrêté le principe de la réunion sous une seule et même administration des deux collections municipale et universitaire; c'est ainsi qu'en vertu d'une convention du 25 septembre 1771, confirmée par acte officiel du 28 septembre suivant, les deux bibliothèques ont été confiées successivement à Koch, élève et successeur immédiat de Schœpflin, à Oberlin jusqu'en 1806, à J. Schweighæuser, démissionnaire en 1815, à Herrenschneider, mort en 1843, enfin à Jung qui, depuis quatorze ans, remplissait déjà les fonctions de bibliothécaire adjoint. Pour compléter cette liste il convient de mentionner encore G. Schweighæuser fils et L. Schnéegans, le premier, prédécesseur, le second, successeur de Jung dans le poste de bibliothécaire adjoint.

A la mort de Jung, survenue le 17 octobre 1863, les deux services furent scindés et confiés à des administrateurs distincts. M. Alfred Schweighæuser fut nommé bibliothécaire de la ville. Je lui succédai le 16 octobre 1865. La séparation absolue et matérielle des deux collections fut établie dans l'été de 1867. Il y avait toujours eu jusque-là dans la disposition des livres et des objets quelque enchevêtrement qui aurait pu, à un moment donné, amener de la confusion et des complications : je provoquai la pose, à toutes les baies de communication ouvertes entre les deux établissements, de portes qui délimitaient complétement la propriété et les droits de chacun.

Pour ce qui est des imprimés, certaines branches étaient à peu près complètes. Dans l'histoire, celle de Portugal et d'Espagne était particulièrement intéressante, à raison du grand nombre d'ouvrages imprimés en Espagne qui provenaient du collége des jésuites de Molsheim, auquel ils avaient été donnés par le P. Robinet, ancien aumônier du roi d'Espagne. Une collection assez curieuse sur l'histoire de Pologne avait été apportée en Alsace par l'émigration de 1832. Le testament de M. Apffel ayant affecté à la bibliothèque une somme approximative de 550 fr., la commission de surveillance avait décidé que cet argent serait en partie employé à des acquisitions de livres d'art, afin de rester dans le cercle des idées du généreux bienfaiteur de notre théâtre. Le théâtre comprenait beaucoup de pièces du XVIIIe siècle, provenant surtout de bibliothèques d'émigrés et tirant quelque prix de leur rareté.

Nos richesses en fait de manuscrits anciens et modernes

étaient grandes. Leur chiffre s'élevait à plusieurs milliers, mais il m'est impossible de me rappeler le nombre des volumes. J'en avais, il y a un an, un relevé détaillé qui, peu avant la guerre, a dû être envoyé à Paris, au ministre de l'instruction publique, mais la copie que j'en avais conservée a disparu dans l'incendie du 24 août.

La perle de notre collection était le *Hortus deliciarum,* de l'abbesse Herrade de Landsberg. Matériellement, c'était un épais volume dont la reliure datait du XVI[e] siècle et laissait fort à désirer, renfermant 600 feuillets in-folio en parchemin, avec un texte en latin, écrit en beaux caractères gothiques du XII[e] siècle; tout était de la même main et orné, presque à chaque page, d'une série de plusieurs centaines de dessins coloriés ayant encore des fraîcheurs de ton tout à fait extraordinaires. Ce livre provenait de l'ancien monastère de Sainte-Odile, d'où il avait passé successivement dans la bibliothèque épiscopale de Saverne, chez les chartreux de Molsheim, chez lesquels il avait à peu près disparu, oublié, inconnu même durant tout le XVIII[e] siècle, et finalement entre les mains du chanoine Rumpler, d'où il était venu enrichir notre collection.

Exécuté entre 1167 et 1195, le livre d'Herrade était une sorte d'encyclopédie, dans laquelle la pieuse abbesse avait rassemblé, sans doute à l'usage des jeunes élèves du couvent, de nombreux extraits de la Bible, des passages des pères de l'église, des renseignements divers recueillis dans d'autres ouvrages laïques sur des questions plus ou moins scientifiques, puis d'assez nombreuses poésies, productions

personnelles de l'abbesse, des morceaux de musique notés au moyen de points disposés sur trois lignes et surtout une série des plus riches de dessins coloriés qui complétaient le texte.

Le livre de l'abbesse Herrade n'était pas le plus ancien de nos manuscrits. Le doyen de la collection remontait à l'année 788. C'était un code in-folio, fait par ordre de l'évêque Rachio de Strasbourg, et renfermant la collection des conciles d'Espagne, collection qui prenait une valeur toute spéciale par le fait que ce recueil était antérieur aux codes altérés, désignés sous le nom de fausses décrétales. Ce volume, en parfait état de conservation, provenait de la bibliothèque des cardinaux de Rohan.

En fait d'ouvrages carlovingiens que nous possédions, je citerai encore un fort beau volume sur parchemin violet, à caractères en argent avec initiales en or, ayant conservé son ancienne reliure en bois ciselé et doré, recueil de prières qui provenait de l'abbaye de Neubourg; un dictionnaire de notes tironiennes, un code passablement dégradé des lois salique et alémanique.

Au XIIe siècle appartenait, outre le *Hortus,* un poëme en langue allemande sur la guerre de Charlemagne et des Sarrasins, traduction et imitation de la *Chronique* de Turpin.

Le plus grand nombre de nos manuscrits, surtout ceux provenant de la commanderie de Saint-Jean, presque tous sur papier, dataient du XVe siècle. Cette série comprenait principalement des ouvrages de théologie, l'*Armamentarium* de Weisslinger en donne le catalogue. Il convient de

remarquer que ce travail fait au siècle dernier comprend la collection telle qu'elle existait avant la révolution, tandis que dans celle qui était parvenue à la bibliothèque, de nombreuses lacunes avaient été constatées. En effet, près de la moitié des manuscrits inventoriés au XVIIIe siècle ne s'étaient plus retrouvés, lorsqu'au commencement du XIXe siècle un récolement en fut fait par les soins d'Oberlin. C'étaient surtout les volumes écrits sur parchemin et les anciennes poésies en langue allemande qui avaient disparu de la sorte. Parmi les ouvrages qui existaient encore il y a trois ans, je mentionnerai les poésies de Gottfrit : *Meister Gottfrit Mere von der Minne*, plusieurs exemplaires des *Fables* de Boner, l'un d'eux avec de naïves illustrations; le poëme sur la guerre de Troie, par Conrad de Wurzbourg, le poëme du chevalier de Stauffenberg, le *Liber musicalium*, de Phil. de Vitry, auquel M. de Coussemaker a consacré un long article; un autre volume in-folio, intitulé *Kriegsbuch*, rédigé par le chevalier Christophe de Hapsberg dans les dernières années du XVe siècle, rempli d'intéressants détails sur l'artillerie et tout ce qui s'y rattachait, et orné de nombreux dessins; puis encore quelques manuscrits grecs et un volume hébraïque. En fait de classiques anciens, je ne me rappelle qu'un bel exemplaire de Virgile, d'une bonne écriture du XVe siècle, et comme spécimen d'éloquence sacrée, je me bornerai à citer les sermons de maître Eckart et ceux de Jean Tauler.

Au point de vue particulièrement artistique, nous possédions surtout un fort beau missel in-folio, sur parche-

min, du commencement du XVI[e] siècle, portant les armes de Louis XII et la signature de l'archevêque de Lyon, avec de riches lettres majuscules, dont le prolongement, en recouvrant les marges, encadrait le pourtour des pages ; puis deux bréviaires, d'origine espagnole sans doute, provenant de la chartreuse de Molsheim; l'un in-8, couvert de délicates miniatures à chaque page, avec de véritables tableaux formant les en-têtes des chapitres, et une prodigieuse variété d'arabesques et de petits sujets se rapportant plus ou moins directement au texte, selon la fantaisie de l'artiste, courant tout autour des feuillets et ornant de dessins aux vives couleurs les places laissées en blanc par l'écriture; l'autre, plus petit, ayant à peu près la dimension d'un in-12, moins riche comme coloris, mais non moins délicat comme finesse de trait, ayant pour miniatures des sortes de grisailles seulement ombrées, les figures se découpant en clair sur un fond teinté d'azur, et pour encadrement de pages de simples dessins au trait, noirs, rehaussés d'or.

La série des pièces relatives à Strasbourg et à l'Alsace comprenait trois sortes de documents : une riche collection de chroniques du XIV[e] au XVII[e] siècle, la collection des anciennes constitutions de la république strasbourgeoise, enfin les manuscrits modernes, notes, extraits, brouillons et renseignements divers des principaux écrivains alsaciens occupés à étudier nos annales et à recueillir les souvenirs du passé.

La plus ancienne des chroniques est celle de Jacques de Kœnigshoven, qui vécut à Strasbourg de 1346 au 27 dé-

cembre 1420, et employa ses loisirs à coordonner les matériaux de l'histoire du monde en général et de sa patrie en particulier.

Je rappellerai ici en passant que les deux plus anciennes chroniques relatives à l'Alsace, celle d'Ellenhard et celle de Closener, qui ont servi de base à l'œuvre de Kœnigshoven, ne se trouvent plus depuis longtemps en Alsace : la chronique d'Ellenhard (1290 à 1299) étant conservée au couvent de Saint-Paul en Carinthie et celle de Closener se trouvant à la bibliothèque nationale de Paris.

La ville possédait, outre un certain nombre de copies contemporaines de la chronique de Kœnigshoven, les deux exemplaires originaux de cet ouvrage écrits de la main même de l'auteur, l'un en latin, qui paraît avoir été le premier essai, l'autre en allemand, plus complet et plus correct. Ce dernier travail a été rédigé entre 1382 et 1415. Il en existe plusieurs éditions imprimées, celle rare et incomplète de 1476, celle de Schilter, 1698, l'abrégé du *Code historique et diplomatique*, 1843, enfin l'édition complète du Dr Hegel, 1870-71. En sus de ces deux chroniques, nous possédions encore un curieux glossaire latin-allemand, écrit également par Kœnigshoven.

Parmi les autres chroniques, je citerai celle de Berler, de Ruffach, 1519, celle de Jean Spach, du commencement du XVIe siècle, les trois volumes de Balthasar Kogmann, celui des Mueg, Charles et Sébastien, les deux volumes du peintre Sebald Büheler et les deux des *Collectanea* de Speckle, puis encore la chronique anonyme dite du Luxhof et les quatre volumes de celle de Kugler. Il convient

d'ajouter à cette liste une collection fort intéressante et souvent consultée depuis quelques années, celle des trente volumes de l'*Armorial,* de Luck, compilation informe comme aspect matériel, mais consciencieuse et renfermant un nombre colossal de renseignements biographiques et généalogiques, dressés par ordre alphabétique, sur toutes les familles nobles et patriciennes de l'Alsace.

Après la série de ces chroniques venait celle des constitutions de la ville. Cette classe de documents ne renfermait point de pièce unique et inédite, mais elle comprenait, en copies anciennes, contemporaines et authentiques, la succession complète de ces titres du XIIIe au XVe siècle. De plus, la bibliothèque avait donné asile à plusieurs volumes contenant les procès-verbaux des séances de quelques anciennes corporations ou tribus. A la tribu dite des *Echasses* appartenait un registre du milieu du XVIIe siècle, orné, sur les premières pages, de deux frontispices exécutés à la gouache avec une admirable délicatesse de pinceau.

Il convient de rattacher encore à cette série un volume en minute de procès-verbaux des séances du grand conseil contenant les dépositions des témoins dans le procès suivi, en 1439, entre Guttemberg et les héritiers Dritzehn; un titre sur parchemin de 1442, portant le nom et l'empreinte du cachet de Jean Gensfleisch dit Guttemberg; un autre titre, sur papier, de 1429, portant le sceau de Friele Gensfleisch, de Mayence, un parent, oncle, frère ou cousin de l'inventeur de l'imprimerie, puis encore, appartenant à des dates plus récentes et rentrant plutôt dans la catégorie des autographes que dans celle des manuscrits propre-

ment dits, un précieux recueil de lettres de personnages historiques du XVIe siècle, surtout de réformateurs et d'hommes ayant joué un rôle dans la crise religieuse, enfin une liasse de lettres de Gœthe et de ses amis de Strasbourg.

La troisième et dernière sorte de documents écrits à la main, je n'ose pas les nommer des manuscrits, que renfermait la bibliothèque de la ville, comprenait les papiers courants, les copies et extraits de titres et de manuscrits anciens, brouillons, notes diverses, renseignements de tout genre, recueillis de tout côtés, des principaux écrivains alsaciens qui, depuis la seconde moitié du siècle dernier, se sont occupés de l'histoire de notre pays. Cette collection, précieuse à un autre titre que celle des documents originaux, mais précieuse également et à laquelle se rattachait le culte personnel pour ainsi dire du souvenir des compatriotes, se composait de tout ce que des mains pieuses avaient recueilli dans la succession de Schœpflin, de Grandidier, de l'organiste Silbermann, du professeur Oberlin, de Strobel, ainsi que des dessins originaux et des plans de nos châteaux d'Alsace, exécutés par le crayon habile de M. Engelhardt, de Niederbronn, pour la vaste publication de Schweighæuser et Golbéry.

Parmi les manuscrits de la bibliothèque du séminaire protestant, je citerai la collection des ouvrages des mathématiciens depuis Euclide jusqu'à Théon d'Alexandrie, les *Hydroscopa* de Héron, plusieurs auteurs classiques latins, entre autres un Virgile du Xe ou XIe siècle, un exemplaire des lois alémaniques du IXe siècle, le *Synodicon* grec de

la même époque et la *Passio Trudperti Martyris* du IXe ou Xe siècle. La bibliothèque du séminaire possédait aussi une nombreuse série de portraits de réformateurs, puis deux curieux tableaux peints sur bois de l'ancienne confrérie des maîtres chanteurs ou phonasques.

Il existait une section particulière pour les Incunables, section qui occupait longitudinalement la travée du milieu dans la salle du second étage. Elle était fort riche et fort précieuse, mais c'est celle dont je suis le plus embarrassé de parler, car je la connaissais moins que les autres. Le catalogue des Incunables remplissait deux forts volumes écrits en entier de la main de M. Jung. Il comprenait de quatre à cinq mille numéros; il était dressé selon l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, au lieu de l'être par ordre chronologique ou par ordre topographique : il en résultait d'assez grandes pertes de temps quand on avait quelques recherches à faire. L'ouvrage le plus ancien portant une date était un exemplaire de la Bible, imprimé en 1468 par Eggenstein, ancien associé de Mentelin, avec initiales historiées et enluminées à la main. Je citerai encore un magnifique exemplaire à grandes marges de l'édition de Kœnigshoven s. l. n. d., mais qui doit remonter à 1474. Dans une recherche j'ai été frappé du grand nombre d'ouvrages sortant des presses de la famille Grüninger, de Strasbourg, ou plutôt des Reinhard, originaires de Grüningen en Souabe. Une tradition veut que l'imprimerie Heitz continue l'établissement de Grüninger. Je citerai finalement trois publications du XVIe siècle, précieuses pour leur rareté, la *Nova Germania*, de Murner, puis le *Novus ele-*

gansque conficiendarum epistolarum modus, par Jean Basin de Sendacour, et la *Grammatica figurata*, de Mathias Ringmann, du Val d'Orbey, imprimées, la première en 1507, l'autre en 1509, à Saint-Dié, dans cette modeste imprimerie vosgienne qui a eu le privilége de donner le nom d'Amérique au nouveau monde découvert par Colomb et décrit par Vespuce.

A. SAUM.

III

CATALOGUE

des manuscrits de la bibliothèque municipale,

CRÉÉE EN 1872[1].

1. *Litteræ in insula California partis mundi Americanæ a fratre meo charissimo Jacobo Begert S. J. Missionario in Alsatiam missæ.* Pertinent ad Fr. Xav. Begert, parochum in Dürningen, 1764. — In-4, pap., 271 pag.

Don de Mme veuve Kirschleger.

2. *Résidu des manuscrits de Grandidier :*

a) Regeste des comtes de Ferrette, 1 tableau généalogique et 19 cah. de 4 pag.

b) Dissertation sur la charte de Wernher pour Saint-

---

[1] Nous avons dressé ce catalogue pendant l'année que nous avons rempli les fonctions de conservateur provisoire (de mars 1872 à mars 1873). La nomination à titre définitif de deux régents du gymnase de la confession d'Augsbourg a donné à l'œuvre une enseigne qui ne répond pas aux vœux de bien des donateurs et démasqué l'envie de reprendre des errements heureusement abandonnés en 1863.

Etienne et le diplôme de Henri, de 1022, pour Ebersmünster. 1 cahier de 15 pag.

c) Sur les sépultures. 1 cah. de 9 pag.

d) Fabrique de la cathédrale. 18 pag.

e) Blasoniana. 2 cod. de 24 ff. chacun. (Publ. dans la *Revue d'Alsace.*)

f) Sur le luthéranisme. 35 ff.

g) Sur le cardinal de Rohan. 24 ff.

h) 17 pièces diplomatiques et 72 analyses.

3. *Copies de manuscrits anéantis par l'incendie du 24 août 1870* :

a) Chronique de Godefroy d'Ensmingen, notaire épiscopal à Strasbourg. (1132-1372.) (Publ. par M. Liblin, Mulhouse, Bader, 1868.)

b) Supplément aux essais de Grandidier sur la cathédrale. (Publ. par Liblin chez Berger-Levrault, Strasbourg.)

c) Extraits de la chronique de Sébald Buehler, 1506-1586. (Publ. dans la *Revue d'Alsace* de 1872.)

d) Plan de l'histoire de l'évêché de Strasbourg pour la Germania sacra. (Publ. dans la *Revue d'Alsace.)*

4. *Mémoire concernant l'établissement de la chambre souveraine d'Alsace,* où sont rapportés les droits du roi tant au regard des Ecclésiastiques et des Nobles que du Tiers Etat, les engagements faits par la maison d'Autriche, l'Etat de la préfecture provinciale des dix villes Impériales et tout ce qui concerne la Landvogtey de Haguenau. —

Dressé par ordre de M. Colbert de Croissy, intendant d'Alsace en 1661. In-fol., pap., 355 pag., XVIIIe siècle.

Don de M. E. Dietrich.

5. (La Grange.) *Mémoires sur la province d'Alsace, 1698.* Copiés par Phil.-Xavier Horrer. Commencés le 2 octobre 1779. — *Mémoires sur l'Alsace de l'année 1707.* In-fol., pap., 347 et 42 pag. On a ajouté des cartes et plans.

Don de M. E. Dietrich.

6. *Mémoire concernant l'opposition que les états protestants forment à la clause finale de l'art. IV de la paix de Ryswick.* 12 pag. in-fol., pap.

Achat Silbermann.

7. *Recueil des mémoires établissant les inconvénients du commerce des fraudeurs Anglois pendant les hostilités, les abus de la rançon*, etc., par M. Poirier, avocat en Parlement, 1780. In-4, pap., 131 pag., rel. mar. rouge.

Don de M. E. Dietrich.

8. Hermann, J.-F. *Projet d'une caisse aux veuves et d'une d'éméritat des ministres du culte de la confession d'Augsbourg.* In-fol., pap., 1812.

Achat Silbermann.

9. *Histoire d'Alsace et de Strasbourg,* trois tableaux.

Achat Silbermann,

10. *Titres concernant Pierre-Frédéric Baron de Lefort,* chevalier du Saint-Empire, de l'ordre du mérite militaire et brigadier des armées du Roy. (En dernier lieu proprié-

taire du château de Kobsheim, par suite de l'alliance contractée en 1753 au dit lieu avec D[e] Caroline, baronne de Falkenhayn, décédée à Kolbsheim en 1784.) Deux sur parchemin. Cinq sur pap., avec sceau en cire de l'empereur François, 1758.

Don de M. E. Detroyes.

11. *Notes pour servir à la relation de la journée du 18 brumaire.* In-12.

Don de M. R. Reuss.

12. *Correspondances et pièces historiques provenant des papiers de Ritter*, député du Haut-Rhin à la Convention.

Don de M. Sabourin de Nanton.

13. *Notice historique sur Masevaux.* 6 pag. in-4.

Don du même.

14. *Ancienne noblesse à Ribeauvillé.* 1 feuillet.

Don du même.

15. *Documents concernant le fief des Zeyssolf, vassaux des comtes de Hesse-Hanau-Lichtemberg*, et qui comprennent : les actes d'investiture, d'indulta, de parition, les signatures et mandats de l'administration, les réquisitions, la correspondance avec la cour de Bouxwiller, les décomptes du fief entre les vassaux et co-intéressés, les mémoires de frais de voyage, etc. 1359-1787.

Don de M. Lederlin.

16. *Hie hebet an die guldin Bulle und zu dem ersten die Vorrede.* (Bulle d'or de l'empereur Charles IV.) In-4, pap. 58 ff., XV[e] siècle, d.-rel.

17. *Kayser Carls des fünfften gemeine Reichsordnung des peinlichen Gericht halben.* In-fol., pap., 68 ff.

18. *Jenner bin ich genannt, trincken vnd essen ist mir wol bekannt,* etc. In-4, pap., 103 ff., XVe siècle, d.-rel. (Calendrier, préceptes hygiéniques, etc.)

Achat Silbermann.

19. *Quod fœlix ac faustum sit, incipit annus quinquagesimus septimus et sequuntur negotia capitularia per secretarium eodem anno excepta.* (Procès-verbaux du chapitre de la cathédrale, de 1557 à 1561, en allemand.) In-fol., pap., 349 ff., XVIe siècle, rel. parchem.

Achat Silbermann.

20. *Protokoll-Buch des Capitels der hohen Stifft Strassburg, 1586-87.* In-fol., pap., 50 ff., en mauvais état, rel. en peau de truie à ferrements.

Achat Silbermann.

21. *Verzeichniss der Rathsmitglieder der Strassburger Magistrats von 1190 bis 1333.* In-fol., pap., 40 ff. XVIe siècle. — In einem alten Messbuch zu Breysach erfund worden, 1543. — Abgestorbene Geschichten ex Seb. Miegio nobiliss. indagatori familiarum. 2 ff., pap.

Achat Silbermann.

22. *Baux et renouvellemens de biens appartenant à la ville de Strasbourg, au couvent de Saint-Nicolas aux ondes, à la fondation de Saint-Marc, à l'hôpital Saint-Arbogast, 1557-1726.* Parchemin et pap.

Achat Huder.

23. *Wahre Beschreibung und gründlicher Bericht von dem Ursprung, Anfang, Zustand, Anstellung und Endtschafft der wunderbaren Rotterei, bürgerlichen Tumult und mächtigen Uebelstand der Statt Mulhausen im Ober-Elsass Anno Christi MDLXXXVI angefangen...* Beschrieben durch Daviden Zuingerum, dienern der Kirchen daselbsten. In-fol., pap., XVIe siècle, 157 ff., rel. parch.

Achat Schneider, de Bâle.

24. (OSEÆ SCHADÆI.) *Strassburgische Cronica.* In-fol., pap., 1614, 37 ff. préliminaires. Chronique, 360 pag., appendice, 158 pag. — *Herrlichkeiten vom Münster.* 16 pag., Rel. peau de truie.

25. (KLEINLAWEL.) *Strassburgische Chronick...* Durch einen Liebhaber der teutsch poeterey, 1625. In-fol., pap., 198 pag., XVIIe siècle. — Extract auss Hier. Welsser's *Reyssbeschreibung de a. 1658 aus Spanien*, 6 pag.

Achat Silbermann.

26. SCHMID (Joh. Fried.). *Summarischer Bericht von Erzählung was von dem iahr 1518 bis auf gegenwärtige Zeit wegen abschaffung des pabstumbs... vorgeloffen, 1628.* In-fol., pap., 144 ff., XVIIe siècle, rel. parch.

Achat Silbermann.

27. (WALTER, J.) *Chronicon Argentoratense*, *hoc est kurze Beschreibung,* etc. Durch einen historischen Liebhaber. In-fol., pap., 301 ff. Va jusqu'en 1675, avec un index d'André Silbermann.

Don de M. Silbermann.

28. *Verzeugnuss der Kirchen, Klöster, Capellen, Spittaller vnd anderen gebögen so von Christi geburth biss auff jetziger Zeit in der Statt Strasburg auffgericht worden.* In fol., 45 et 46 pag. (Après 1686.) — A la suite, imprimé : *Warum das Krauselhorn auf dem Münster zu Strassburg geblasen wird,* etc.

Achat Silbermann.

29. SILBERMANN, J. A. *Local-Register zu D. Speckle, Landcharte vom Elsass, 1757,* avec portrait de Speckle. 18 ff., in-8.

Don de M. Jules Müller.

30. MULLER. *Annales Norici usque ad annum 1552.* (En allemand.) 5 tom. en 4 vol., in-fol. — 3 br., 1 rel. parch.

Don de M. Pestalozzi-Hirzel, de Zurich.

31. BULLINGER. *Reformations-Historie,* erster Theil, in-fol., pap., XVI[e] siècle, rel. peau de truie.

Don du même.

32. *Vorred H. Rud. Gwalther über dieses Büchlin.* (Préface datée de 1580, chronique allant jusqu'à 1519.) In-4, pap., 184 ff., XVI[e] siècle, d.-rel. parch.

Don du même.

33. *Zwiefaches Register und Anzeiger über die Manuscripta oder geschriebene ausserlesene Sachen Johan Heinriches Wassers Altstaatschreibers und Bürgermeisters so denn auch über die in offenem Druck aussgangene von ihm zusammen gebrachte Bücher,* etc., *Anno 1664.* In-4, pap., 283 pag., XVII[e] siècle, cart.

Don du même.

34. *Grundlicher Verlauff und Bericht was gestalten der herrschaft Wädteschweil mehrtheils unterthanen sich der jährlichen aufnehmenden gütsstühr zu weigern angefangen*, etc., *1646*. In-fol., pap., XVII[e] siècle, 556 pag. et deux appendices, cart.

Don du même.

35. *Eigentliche Beschreibung dess zu Paris mit könig̣. May. zu Frankreich und Navara Ludovico XIV Anno 1663 erneuerten und von samt Eydgenöss. Cantons nebst lobl. zugenannten Ohrten durch dero Ihren Deputierten solenniter geschworenen Pundt wie auch accurate Beschreibung dero hin und heim Reis*, durch einen Liebhaber vaterl. Historien. (Collection des traités signés entre les rois de France et les cantons helvétiques.) In-fol., pap., 214 pag., XVII[e] siècle, cart.

Don du même.

36. HOTTINGER (Joh. Heinr.), theologiæ professor. *Speculum helveticum. — Berner Krieg. — Wigoldinger Handel. — Reiss an die reformirten Fürsten. — Rapperschwiller Krieg*, etc., *1653-1657*. In-fol., pap., XVII[e] siècle, cart.

Don du même.

37. *Täglich Handbuch darin aller hand teutsche Reimen und Sprüch : Geist- und weltlich, item Artznei, Baumpflantz*, etc. *Durch mich Johann Georg Abelen Schul und Rechenmeister in Hall Anno 1659*. In-4, pap., 550 ff., rel. peau de truie.

38. Splendor solis. *Vom Ursprung des Steines der alten Weisen*, etc. In-fol., pap., 333 ff., XVIIIe siècle, 23 planches coloriées, rel. pleine.

Achat Sibermann.

39. Braun, Joh. Philip. *Notariatsbuch, Strassburg 1671.* In-fol., pap., 571 pag., XVIIIe siècle.

Achat Silbermann.

40. *Entschuldigung Catharina Schutzinn für M. Matthis Zellen, jren Eegemahl der ein Pfarrherr und djener ist im wort Gottes zu Strassburg. Von wegen grossen lügen uff jn erdiecht*, etc. 32 pag. in-8.

Copie exécutée par Th. de Liebenau, archiviste du canton de Lucerne, d'après l'exemplaire retrouvé par lui à la bibliothèque municipale de Zurich.

41. *Chronik der Stadt Nürnberg bis zum Jahr 1678.* In-fol. pap., 355 pag., XVIIIe siècle.

Don de M. R. Reuss.

42. *Inventarium aller Haab und Güthern des wohlehrenvesten J. G. Walter, handelsmann zu Strassburg 1764.* In-fol., pap., 106 ff.

Don du même.

43. *Pompe (la) pneumatique.* 35 planches avec texte explicatif, in-12, rel. pleine, dent. tabis et fermoirs.

44. *Leçons de géographie sphérique.* (Cours de Saint-Cyr.) In-fol., d.-rel.

Don de M. le baron Fririon.

45. *Messa... di Francesco Xaverio Richter, maestro di Capella.* Autographe, 134 pag. in-fol.

Don de M. Silbermann [1].

---

[1] En ce qui concerne les imprimés, nous aurons bientôt fait de donner la liste des dons et des achats importants effectués de mars 1872 à mars 1873 :

1° *Dons.*

Doubles de la bibliothèque du Hâvre.

Doubles de la bibliothèque de Colmar.

Livres allemands de Bær, de Francfort. (Valeur : 700 fr.)

Pièces (3057) relatives à la révolution, de Heitz, de Strasbourg.

Bibliothèque russe de M. Schnitzler.

Classiques français de P. Didot, offerts par Mlle Cécile von Escher (Suisse).

Bibliothèque universelle et auteurs suisses (400 vol.), de MM. Sandoz et Fischbacher.

Collection tchèque, transmise par M. Ed. Ruffer, au nom de la Société Umêlecka beseda, de Prague.

Républiques elzéviriennes, de M. Klein, de Strasbourg.

Impressions Fick, de M. G. Revilliod, de Genève.

Livres italiens (520 vol.), de l'Associazione typografico-libraria.

Incunables (50) de la bibliothèque de Schlestadt.

Livres de fonds (150 vol.) de la maison Berger-Levrault.

Publications officielles (400 vol.), offertes par M. L. de Bussierre.

Mémoires de l'académie française, de l'académie des sciences et de l'académie des sciences morales, — de la société des sciences de Lille, — de la société archéologique d'Ile-et-Vilaine, — de l'académie de Stanislas, — de l'académie de Metz, — de la société d'émulation d'Epinal, — de la société éduenne.

Publications de la Ballad Society, — de la Philological Society, — de la Chaucer-Society, — de la Society of early english texts, — de la Roy. Institution of Great-Britain, — du Cobden Club, — de la Surtees Society, — de la Royal Society of literature.

Mémoires de la société de zoologie d'Amsterdam, — de la société d'histoire de Belgique, — de la société historique de Berne, — de l'institut national de Genève, — de l'académie royale de Lisbonne, — de l'académie impériale de Saint-Pétersbourg, — de l'université de Kazan, — de l'institut Smithsonien, etc.

Livres modernes de MM. de Godefroy-Ménilglaise, Ch. Lauth, Edg. Nœtinger, etc.

2° *Achats.*

Bibliothèque Schnitzler (livres allem. et franç.).	2000	francs.
Bibliothèque Silbermann........................	800	»
Collect. des *Affiches* et du *Courrier du Bas-Rhin*.	1200	»
Ouvr. histor. choisis dans les catalogues allem..	5869	»
Ouvrages d'architecture........................	5000	»
Ouvrages d'histoire naturelle..................	1000	»
Alsatiques de chez Barth, de Colmar...........	400	»
Mémoires de la société des antiquaires.........	300	»
Collection de l'institut historique.............	180	»
Livres Masuyer................................	150	»
Alsatiques délaissés par M. Huder..............	60	»
Œuvres de Vossius.............................	48	»
Classiques italiens et espagnols de M. Fée.....	700?	»

IV

REVERSALES

données à l'évêque de Strasbourg, Robert de Bavière, par Henri de Beinheim,

lors de sa nomination aux fonctions de conseiller épiscopal.

(1440)

A peine le jeune Robert, duc de Bavière, comte palatin du Rhin, était-il appelé, en 1440, à présider aux destinées de l'évêché de Strasbourg, qu'il jeta les yeux sur Henri de Beinheim (ainsi nommé du lieu de sa naissance), ancien official de l'évêché de Bâle, éminent jurisconsulte et administrateur distingué, pour lui confier la direction des affaires temporelles de son évêché avec le titre de conseiller épiscopal. Henri de Beinheim accepta ces nouvelles fonctions et remit à l'évêque Robert de Bavière les reversales dont la traduction suit :

« Je maître Henri de Beinheim, professeur en droit canon (*Lerer in geistlichen Rechten*), reconnais et fais savoir publiquement par les présentes lettres que je suis devenu

le conseiller permanent et le serviteur du très vénérable prince, père en Dieu et Seigneur, seigneur Robert, évêque élu et confirmé de Strasbourg[1], et landgrave d'Alsace, mon gracieux et bien-aimé maître, que par suite je serai attaché à sa Grâce et à son évêché pendant six années consécutives, qui commencent avec la date des présentes, que je dois et veux, pendant ce laps de temps, servir sa Grâce et son évêché en qualité de conseiller et exercer mes fonctions avec fidélité et dévouement, que je promets en outre de n'agir que pour le profit et les intérêts de sa Grâce, qui en revanche doit aussi songer à mon profit et à mes intérêts, conformément à la teneur des lettres scellées de son sceau, que je tiens d'elle, le tout sans fraude ni malice.

» C'est pourquoi j'ai promis à mon susdit gracieux et bien-aimé seigneur et ai prêté serment devant les Saints, d'être dévoué et fidèle à sa Grâce et à son évêché, de toujours conseiller, de rechercher et de prendre à cœur leurs intérêts, selon mon meilleur entendement, de détourner d'eux tout dommage et de faire tout ce qui est du devoir d'un fidèle conseiller, sans fraude ni malice.

» En foi de quoi j'ai appendu mon sigille aux présentes, qui furent données le jour de Saint Thomas, l'apôtre, en l'an après la naissance du Christ 1440[2]. »

---

[1] Il était appelé ainsi, parce qu'il n'était pas encore sacré.

[2] Ce document a été versé des archives du tribunal civil de Saverne et dans les archives départementales du Bas-Rhin.

Henri de Beinheim avait rempli les fonctions de promoteur du concile qui s'était réuni à Bâle en 1431, et il a laissé une chronique manuscrite dont plusieurs passages ont été publiées[1].

D. FISCHER.

[1] Strobel, *Histoire d'Alsace*, tom. III, pag. 452.

V

Copie d'un autographe de Pierre Wickgram,

CURÉ DE SAVERNE.

Gefel so Ich von Johannis-Baptiste gehabt habe zu Zabern, piss uff quasimodo, zu Opfer :

Offertoria { omnium sanctorum in pixide repertum IIII g.
nativitatis Christi, in pixide repertum IIII g.
pasce et in pixide repertum . . . VI g. V bla.

Tempore pentecostis oblationes in monte[1] III g.

In die palmarum communicaverunt CCCL : oblati sunt XVIIII d.

---

[1] L'église de Sainte-Marguerite, dite église de la montagne, s'élevait en dehors de la ville, sur la colline qui domine l'hospice, près de l'ancienne porte occidentale ; elle servait autrefois de paroisse, et fut transformée pendant la guerre enfantée, en 1592, par l'élection simultanée d'un évêque catholique et d'un évêque protestant, en une sorte de citadelle ; elle fut rendue plus tard au culte, mais en 1714 on cessa d'y célébrer les offices, et peu de temps après elle fut démolie. En 1748 ses débris servirent à la reconstruction de l'hôpital.

In collegio[1] IIII β.

In cœna Domini, In monte II β.

Per reliqum tempus, In festis, non duo floreni, omnia insimul collecta.

Census In der berckkirchen sindt nit vertig und magen Mir nit zu lieb werden; Ich kan ouch sy nit Inbringen uss vil ursachen, solt mir gros not doruff ston, so trwt ich nit ein groschen Inzubringen on lang am rechtfertugen. Noch mus ich huss halten mit den Miethern[2] und andern gesindt.

Viewil dan kein teglicher pfennig noch gemessen[3] Mir Ingedt, als man dan wol sicht, und Mir die vier opfer kum halber werden, ouch die Zinss unrichtlich mir werden, so ist mir unmuglich huss zu halten.

Item uff dem bergk ist ein NebenMess die eim lutpriester und den Miethherren zugehort, dovon III g. den Mietherrn sollten werden und eim lutpriester III g. Disses hat der Ertzpriester an sich gezogen und wurt uns nutzit[4].

Item die behusungen sind nit gedeckt, reget In die kasten und durch die bienen piss uff die bette allenthalben.

Item so wurd ich furter keiner præsentz fehig, desshalben Mein gnediger her hierin ein gedencken on zwifel haben wurdt.

Derglichen der Miethern halb, mus man wissen ob min

---

[1] L'église collégiale, aujourd'hui paroissiale.

[2] Les vicaires.

[3] Messgeld, ou rétribution de la messe.

[4] Nichts.

gnediger her In kunfftigem Irer belonung halben sy halten wolle wie disses Jar.

Viewil dass ich nit mag husshalten Mit dissen gefellen, So were Min underthenig bitt der hochwurdig furst, Min gnediger her wolt ein gnedigs gedencken haben wie Ich bliben mochte.

Und wiewol es fast sorglich und schwer ist disser ziten pfarren und predigampt zu versehen, so wil ich doch gern Meinem gnedigen hern dienen uff gnad, so ich Narung haben mag, dan ir selbst sehen das es nit wider zubringen ist in sinen alten gang, und giebt nieman nütz mer.

Disses hochzit[1] hach ich Tuset communicanten gehapt ungeferlich.

Unterschrieben. PETRUS WICKGRAM.
plebanus in Zabern.

Ce document ne porte pas de date, et remonte, selon toute apparence, à la fin du XVe siècle; il est conservé aux archives communales de Saverne, où l'on ne trouve aucune autre trace de l'administration curiale de Pierre Wickgram. Lorsque la ville de Saverne pactisa en 1525 avec les paysans insurgés et leur ouvrit ses portes, ses archives furent livrées au pillage et en grande partie anéanties. L'église paroissiale fut également pillée; les registres de la paroisse, ses titres et ses papiers furent lacérés et foulés aux pieds, Dieu sait par qui et comment! Ainsi s'exprima le curé Augustin Spengeler, lorsqu'il s'occupa en 1530 à

---

[1] Temps pascal.

consigner par écrit, sous la surveillance du magistrat, les revenus en argent, en vin et en denrées, les droits et les bonnes coutumes attachés à la cure[1].

Je ne sache pas que les biographes de Pierre Wickgram aient mentionné la plébanie de Saverne parmi les diverses fonctions dont il avait été investi; mais il n'était plus curé de cette ville lorsqu'en 1510 il fut appelé à la chaire de la cathédrale de Strasbourg, où il remplaça le célèbre prédicateur Jean Geiler, dit de Kaisersberg, son oncle.

D. F.

[1] Ce registre existe aux archives de l'hospice de Saverne.

VI

Denys Ier Godefroy.

(1549-1622.)

Ses études à l'étranger. — Son mariage. — Embrasse la réforme. — Séjours à Genève, Strasbourg, Gex, Bâle, Heidelberg. — Ambassadeur du Palatin à Paris. — Meurt à Strasbourg. — Sa veuve et ses enfants. — Ses travaux. — Ses amis.

Denys I Godefroy naquit à Paris le 17 octobre 1549, reçut le baptême à Saint-Etienne-du-Mont, et fit ses humanités au collége de Navarre. Ayant perdu sa mère en 1562, son père en 1566, il alla demeurer chez un frère de son père, ensuite chez un oncle maternel, Odet de Sainct-Yon, d'où il suivit les cours de droit de François Balduin, célèbre jurisconsulte. Puis il étudia successivement à Louvain, à Cologne, à Heidelberg, et revint prendre ses *licences* à Paris en 1573. Deux mois après il épousait Denyse de Sainct-Yon.

Je ne sais rien de sa vie pendant les six années qui suivirent. Sans doute il augmenta par un travail opiniâtre le

trésor de science qu'il avait amassé dans ses studieuses pérégrinations; mais tout détail me manque. A-t-il fréquenté le barreau parisien? Dans deux actes, de 1575 et 1576, il se dit avocat en la cour de Parlement; mais on prenait souvent ce titre sans plaider.

On a dit que la Saint-Barthélemy lui fit quitter sa patrie: cette conjecture est combattue par les dates. C'est en 1573, c'est-à-dire un an après la Saint-Barthélemy, qu'il revint à Paris de ses études à l'étranger, et s'y maria. C'est en 1579 seulement qu'il s'achemina vers Genève. Les guerres religieuses qui ensanglantaient la France, et la formation de la Ligue, motivent suffisamment la détermination qu'il prit alors.

Je ne doute pas que son frère Léon n'ait également embrassé l'hérésie, puisque je le vois aussi quitter le service du roi et la France et devenir ministre de l'Electeur palatin, Frédéric IV, l'un des champions du protestantisme. Leur père certainement mourut catholique; son inhumation à Saint-Etienne-du-Mont le prouve.

En abandonnant l'église romaine et s'expatriant, Denys Godefroy altéra profondément et pour longtemps la position de sa famille; fortune et avenir y furent compromis. La mémoire honorée de son père et de son oncle Jehan le Saulnier, son savoir déjà très vaste et reconnu, ses relations de parenté et d'alliance lui promettaient une carrière très brillante dans cette magistrature parisienne alors si haut placée et si influente.

Il avait pour bisaïeule Marie de Thou. On sait quelle était au XVI[e] siècle la grande existence des de Thou. Le

premier président, l'avocat général, l'évêque de Chartres étaient ses oncles à la mode de Bretagne. Anne de Thou, mariée au chancelier de Cheverny, Catherine, mariée à l'illustre premier président Achille de Harlay, Jacques-Auguste, le célèbre président et historien, lui étaient issus de germain.

Son mariage avec Denyse de Sainct-Yon l'introduisait au milieu d'une famille nombreuse, occupant une position élevée à Paris. Dans la première moitié du XVe siècle, on voit Jehan de Sainct-Yon à la tête des finances de l'état. L'un de ses petits-fils, Bureau de Sainct-Yon, épousa une Créquy, et Pierre, fils de Bureau, une Rubempré. Odet de Sainct-Yon, marié en 1529 à Anne Godefroy, tante de notre Denys, était cousin germain du dit Pierre. Un Sainct-Yon était lieutenant général des eaux et forêts, un autre conseiller au Chatelet, un autre maître des requêtes. Antoine de Sainct-Yon, seigneur de Russy, avait succombé glorieusement à la bataille de Saint-Quentin.

Enfin le premier président et le procureur général en la Cour des monnaies étaient cousins germains de notre Denys.

Appuyé sur ce patronage puissant et nombreux, avec un rare mérite personnel, il pouvait, je le répète, entretenir de hautes aspirations. Le parti qu'il prit montre qu'il portait au calvinisme une adhésion convaincue, puisqu'il les lui sacrifiait. Nous ne rencontrons d'ailleurs, ni dans ses ouvrages, ni dans les quelques lettres parvenues jusques à nous, l'esprit âpre qui signala Calvin et son règne à Genève. Il conserva les meilleurs rapports avec son fils aîné

retourné à l'église romaine, et avec ses amis qui y étaient demeurés. Il resta dévoué au roi et à la France, au contraire de tant d'autres réfugiés, et mérita la bienveillance constante de Henri IV et de Louis XIII.

Le 10 août 1579 Denys Godefroy arrivait à Genève avec sa femme et s'y établissait. Il ne perdit pas de temps pour se créer des ressources et subvenir honorablement aux nécessités de l'exil volontaire. Son diplôme de docteur en droit lui ayant été expédié d'Orléans, il demanda l'autorisation d'ouvrir un cours. On lit dans le registre du conseil de Genève : « 2 novembre 1579. A esté proposé que le sieur Godefroy désire lire en Droict : dont les ministres sont d'avis, pour ce qu'il est fort sçavant. A esté arresté qu'on lui permet d'essaier. »

La préparation de ce cours paraît avoir été l'occasion de son grand et célèbre ouvrage, le *Corpus juris civilis*. Lui-même nous apprend que c'est alors qu'il le commença.

En même temps se produisait à Genève un Italien, Jules Pacius, jurisconsulte en renom. Ils furent ensemble l'objet d'une délibération du 11 mars 1580, ainsi conçue : « Estant proposé qu'il y a en ceste ville deux personnaiges de grand sçavoir et bien versés en la jurisprudence, dont la profession est grandement nécessaire à ceste République pour les causes qui sont assez notoires, a esté arresté qu'on les retienne pour ladite profession, s'ils se contentent du même gaige que les autres professeurs et de cent florins pour l'habitation. »

Trois jours après le registre constate qu'ils ont accepté, promettant de ne s'absenter ni se retirer sans le consen-

tement de la Seigneurie. « Ont presté le serment d'estre fidelles à la Seigneurie, d'enseigner les auditeurs fidellement; qu'ils liront aux heures qui leur seront assignées par Messieurs les ministres et autres gens sçavans; en général auront l'honneur de Dieu et bien de ce publicq en recommandation. »

Le *gaige* et l'indemnité de logement réunis faisaient cinq cents florins : on y ajoutait quelques coupes de blé. C'était un traitement bien modeste, qui suppose à la fois la vie à très bon marché et une grande simplicité d'habitudes. J'ignore si quelque rétribution était perçue des élèves. Selon l'évaluation de M. Heyer, secrétaire de l'académie de Genève, ces 500 florins représenteraient environ 235 francs.

Le 14 juillet 1580 la bourgeoisie lui fut conférée gratuitement en considération des services qu'il rendait à l'académie, et en 1587 il entra au conseil des Deux cents.

Dix années s'écoulèrent, remplies par les travaux d'un enseignement très apprécié, par l'impression de plusieurs ouvrages, et embellies des joies d'une quadruple paternité Henri IV qui connaissait le mérite de Denys Godefroy, désirait le rendre à la France. En 1587 il le nomma grand bailli de Gex, Ternier et Gaillard, pays récemment enlevés au duc de Savoie. Cette charge était toujours occupée par des personnes d'un rang distingué. Denys accepta, et en avril alla s'installer à Gex. Il n'y était pas de cinq mois que les troupes du duc se ruèrent sur la ville et la mirent à sac. Le nouveau bailli eut sa maison pillée de fond en comble, sa bibliothèque brûlée, et dut se réfugier à Bâle

avec quatre petits enfants et sa femme alors enceinte. Il y demeura quinze mois, occupé de quelques publications.

Sur ces entrefaites, l'université de Strasbourg lui offrit la chaire des Pandectes; il en prit possession en janvier 1591, et y enseigna avec un éclat toujours croissant. Les universités d'Altorf en Franconie et de Franeker en Frise, qui étaient en quête d'hommes éminents pour étendre leur réputation naissante, essayèrent de le ravir à Strasbourg, et lui envoyèrent des députés.

Celle d'Altorf lui proposait la chaire du célèbre Doneau; celle de Montpellier le désirait; mais il déclina leurs propositions avantageuses. Il avait si bien acquis la confiance de ses nouveaux concitoyens, qu'en 1594 la république de Strasbourg et le margrave Jean-Georges de Brandebourg, administrateur de l'évêché, ayant à suivre une négociation délicate à la cour de France, l'accréditèrent près de Henri IV à cet effet.

Il avait laissé à Bâle un ami, Jean-Jacques Grynæus, docteur en théologie et ministre, auquel dans ses lettres (conservées à la bibliothèque de Bâle) il témoigne une affectueuse vénération. Leur liaison datait probablement de Heidelberg. Peut-être à Bâle s'était-il trouvé mêlé à quelques querelles théologiques (les docteurs réformés bataillaient entre eux beaucoup et rudement) : car en rendant compte à Grynæus de son début à Strasbourg et de l'accueil bienveillant qu'il y reçoit, il ajoute être décidé à s'abstenir de toutes controverses religieuses et politiques, dans l'espoir que ce silence ramènera la paix et calmera ses adversaires. Il veut se faire tout à tous, se souvenant

de ses conseils, et l'invite à parler dans ce sens, lui dont la parole autorisée suscitera des auxiliaires à ce plan de mansuétude.

Le président et célèbre historien Jacques-Auguste de Thou ne perdait pas de vue Denys Godefroy, son parent et ami, correspondait avec lui, et cherchait toutes les occasions de le servir. Six charges de conseiller au parlement de Paris étaient affectées aux protestants; il lui en obtint une de Henri IV, en novembre 1599; et le 10 mars 1600 l'assemblée protestante de Saumur, « eu esgard à la personne du seigneur Godefroy fameux et renommé pour sa bonne vie et grand sçavoir, » y donna son adhésion. Mais dans l'intervalle une dépêche pressante de l'électeur palatin l'avait mandé à Heidelberg. Les propositions avantageuses qu'il en reçut, sa considération pour ce prince, l'un des plus habiles défenseurs de la réforme, la perspective d'être réuni à son frère Léon, en faveur à la cour électorale, contre-balancèrent l'attrait de rentrer en France. Il semblait redouter de se retrouver en pays catholique, et prenait grand ombrage du rappel actuel des Jésuites. M. d'Allicoust, protestant, fils d'un médecin du roi, qui aspirait à une charge de conseiller, lui proposa d'en traiter, et la cession, consentie à mille écus, fut agréée par le roi, grâces encore à l'intervention de Jacques-Auguste de Thou.

Le 19 avril 1600, il s'installait avec sa famille à Heidelberg. Le repentir suivit de près. Les promesses qu'on lui avait faites n'étaient pas tenues; il rencontrait de la jalousie parmi ses nouveaux collègues académiques. Dès le

mois de novembre 1601 il regagna Strasbourg, où l'attendait toujours un accueil empressé, et où le sénat lui rendait une chaire avec un traitement de 450 florins d'Allemagne argent (environ mille francs), cinquante quartaux de grains, et une belle habitation.

Des circonstances sans doute impérieuses, et qui ne me sont pas bien connues, semblent avoir en ces temps imprimé à sa vie un caractère d'inquiétude et d'indécision.

Il regrettait parfois Genève où il possédait encore deux maisons qui ne furent vendues qu'en 1609; ce sentiment s'éveilla plus vif dans une visite qu'il y fit durant l'été de 1603: il fut sur le point de céder aux offres du conseil et de reprendre son ancienne chaire avec des avantages moindres qu'à Strasbourg. En même temps on le pressa d'accepter la chaire laissée vacante à Bourges par le décès de Cujas, estimé le premier jurisconsulte de son époque. De Thou s'y employait, le roi le voulait, le maire et les échevins de Bourges lui envoyaient deux députés, afin d'obtenir son consentement. Il appréciait cet honneur insigne en même temps qu'il éprouvait de l'embarras à rompre les liens récemment renoués avec Strasbourg. Il posa ses conditions aux députés en réclamant le secret et une réponse dans un délai fixé. Cette réponse tarda, et dans l'intervalle la négociation s'ébruita; les envieux agirent, suscitèrent des difficultés et des exigences. A Strasbourg on était mécontent, et les éditeurs de ses œuvres s'inquiétaient de le voir s'éloigner. Une longue épître de lui à Jacques-Auguste de Thou, datée du 4 décembre 1603,

rend compte de ces circonstances, ainsi que des motifs qui dictèrent son refus définitif. Les jalousies locales formulaient des chicanes sur sa nomination, prétendaient le faire monter dans une chaire qui n'était pas celle de Cujas, lui imposer plus de quatre leçons par semaine, et le soumettre à l'épreuve d'une dispute publique. Sa dignité ne lui permettait point d'accepter une autre chaire que celle de l'homme éminent qu'on l'appelait à remplacer, ni de courir la chance d'une dispute, épreuve convenable pour un novice, pour un inconnu, pour celui qui brigue un emploi, mais non pour celui qu'on va solliciter de le remplir. Quant aux quatre leçons hebdomadaires, il déclara « n'en pouvoir faire davantage, pour ne porter en la leçon ni livre, ni brevet, ni mémorial escript, attendu la débilité de sa vue. »

Genève faisait de nouvelles instances. Dans une lettre du 16 janvier 1604, il déclare aux Syndics et Conseil être disposé à rentrer chez eux avec ses cinq enfants, « comme un de leurs plus affectionnés serviteurs et bourgeois, » et avoir donné à son fils aîné pouvoir de tout régler à cet égard. Mais des bruits de guerre grondèrent autour de Genève et en Suisse : le repos pouvait n'être point là. L'électeur palatin revenait à la charge; les mauvais vouloirs semblaient apaisés à Heidelberg. Il se décida donc à y retourner, le 3 novembre 1604, mais il ne le fit qu'avec le consentement et le congé en forme de la république. Vraisemblablement on crut ne pouvoir se refuser au désir d'un prince puissant, dont l'appui était si utile à tous les états protestants, surtout aux faibles comme Strasbourg.

Cette fois ce fut un établissement définitif, quoique des tentatives réitérées aient encore eu lieu pour l'en arracher. Toutes ne le trouvèrent point insensible, néanmoins elles n'aboutirent point. En 1608, l'université de Franeker renouvelait ses propositions au nom des états de Frise; en 1609, le chancelier de Sillery le nommait à la principale chaire d'Angers; en janvier 1610, Henri IV le demandait à l'électeur pour Valence. Une si haute intervention aurait peut-être réussi; mais le roi fut assassiné, et Godefroy, dont la femme se trouvait gravement malade, sachant que les Jésuites de Tournon se montraient opposés à sa venue, préféra ne pas affronter leur hostilité. Il paraît avoir eu toujours un grand éloignement pour cet ordre religieux.

Il vécut paisible et considéré à Heidelberg, auprès de ses deux filles honorablement mariées dans le pays. Le 21 novembre 1607, il fut nommé recteur de l'université, quoiqu'il déclinât cet honneur. L'électeur l'appela dans son conseil.

Toutefois les infirmités, arrivant avec l'âge, amenèrent encore une velléité de changement. L'éducation de ses cinq enfants avait été onéreuse; sa passion pour l'étude l'avait empêché de soigner ses intérêts de fortune; il était mal placé au Palatinat pour surveiller l'impression de ses œuvres et les contrefacteurs français. Il serait volontiers rentré dans sa patrie, si de Thou avait pu lui procurer une position ou du moins une pension suffisante pour y terminer plus commodément sa vie fatiguée. Dans une lettre du 15 octobre 1613, on lit: « J'aurais besoing d'estre aydé et secouru, et par ainsy de quelque pension annuelle; si ce

n'est la paye d'un homme d'armes, du moings quelque aultre qui en approchast; de sorte que m'employant pour le public et taschant d'esclairer la postérité selon ma portée, je cesse cy après de consumer peu à peu le mien. » Et le 12 mars 1614 : « Ce que je désire n'est point une profession publique, pour estre desja par trop sur l'aage, mais si possible est, *in aliqua dignitate litteratum otium*, ou quelque chose de tel sans estat. »

Si je m'en rapporte à une procuration générale passée par lui à son fils aîné en 1604, il n'avait conservé en France qu'une rente de cent huit livres et trois quartiers de vigne; sa femme, deux cent quatre-vingt treize livres de rente, une maison rue de la Tixeranderie à Paris, dont l'importance n'est pas désignée, un arpent de terre à Montmartre loué deux écus, la moitié d'une ferme au Plessis Bouchart près Montmorency, louée trois cent quarante-cinq livres. Je trouve plus tard un capital de neuf cent livres placé sur les états du Palatinat. Tout cela joint au produit de ses écrits et de sa chaire devait lui constituer une existence étroite. Il entendait bien d'ailleurs n'être pas inutile en France, et y servir la chose publique. Il se préoccupait chaudement de la réfutation d'un livre de Valdès, revendiquant pour le roi d'Espagne la préséance sur le roi de France, livre qui fit grand bruit et agita le monde diplomatique. Il avait en portefeuille des projets pour la restauration des universités, notamment celle de Paris, pour la police de la capitale, pour l'augmentation du domaine royal sans nouveaux impôts, pour éteindre les rentes constituées sur le clergé et l'hôtel de ville, dé-

gager les greffes et présidiaux, et former une réserve déposée à la Bastille. Cette dernière combinaison lui semblait si assurée et si avantageuse, qu'il réclamait que l'exécution en fût réservée à lui et à ses enfants, voyant dans l'émolument y afférant un moyen de fortune pour sa famille si peu partagée des biens de ce monde. Je ne puis juger du mérite de ces projets, indiqués seulement dans sa correspondance avec de Thou et dans une note très sommaire transcrite par son second fils[1]. D'ailleurs il perdit bientôt l'appui dévoué de son illustre cousin, que la mort enleva en 1517.

Envoyé l'année suivante en France comme ambassadeur de l'électeur palatin, il y reçut l'accueil le plus flatteur. Louis XIII lui exprima le désir de le voir rentrer dans le royaume, et en le congédiant lui fit présent d'une chaîne d'or avec médaille à l'effigie royale, de la valeur de mille livres.

Ce fut la dernière circonstance heureuse de son existence agitée. Bientôt la guerre, ravageant le Palatinat, le força de chercher un asile auprès de ses amis de Strasbourg. Il n'était plus à Heidelberg quand cette belle ville fut prise d'assaut et saccagée par l'armée impériale, en 1621; mais il y perdit derechef mobilier, papiers, livres. Epuisé par le travail, les soucis, le chagrin et les infirmités, réduit à une maigreur extrême, sujet à de fréquentes syncopes, pouvant à peine quitter le lit, il ne fit plus que

[1] On la trouve à la bibliothèque de l'Institut, dans le portefeuille N° 136 de la collection Godefroy.

languir; jusqu'à ce que, le 7 septembre 1622, il expirât presque subitement, en disant: *Miserere mei, Deus!* Quelques minutes auparavant, il ordonnait qu'on lui fît venir des volumes de Francfort. L'esprit n'avait point chez lui participé à l'affaiblissement du corps; il étudia et composa jusqu'à la fin, conservant une grande lucidité et sa prodigieuse mémoire.

Le docteur Bernegger, recteur de l'université, son ami et son hôte, prononça en latin son éloge funèbre au moment des funérailles, qui furent honorées d'un grand concours. Il y parle de lui avec admiration et une tendre affection; il célèbre sa piété, ses vertus domestiques, sa vaste érudition, nourrie des meilleurs auteurs et jamais en défaut, le charme de ses doctes entretiens dont il compare la lumière à celle du soleil couchant. Cet éloge, imprimé à Strasbourg au moment même, est reproduit dans les *Opuscules d'Antoine Loisel.* (Paris, in-4, pag. 584.) Selon l'usage d'alors, les savants contemporains prodiguèrent les fleurs poétiques sur sa tombe; hexamètres, distiques, ïambes, etc.; j'en ai un recueil de plus de douze pages.

Au commencement de janvier, le pressentiment de sa fin lui dicta quelques lignes adressées à ses enfants. Je reproduis ici cette admonition grave et naïve, parce qu'il me semble y saisir la physionomie du bon et vénérable père de famille :

« L'excès de mes maladies diverses m'ayant surpris m'a contrainct de vous donner ce mot d'advis en commun, ne pouvant le faire à chascun de vous en particulier.

» C'est à sçavoir de vous prier et exhorter de demeurer

en la piété laquelle j'ai tasché de vous faire sçavoir et apprendre, rendant à Dieu éternel vos cœurs, vos esprits et tous vos moyens.

» Cela faict, l'obéissance à vos magistrats :

» Et à votre mère, l'honneur et le respect qu'elle mérite de vous.

» Et entre vous, de vous encore aimer et ayder mutuellement, frères, sœurs, et beaux-frères et belles-sœurs.

» Si vous ne trouvés beaucoup en mes biens, au moins y trouverés vous de l'honneur et nulles debtes, hormis petites de choses, petites et celles de vostre mère, avec laquelle vous compterez avec toute amitié et du conseil des parents et amis, notamment de M. de Brederode et de sa femme. Vous venderez mes livres, hormis mes coppies, lesquelles je désire estre (s'il est possible) déposées ès mains de Jacques mon fils, pour sçavoir lire mon escripture et les mettre en lumière.

» Vous aurés l'honneur de vostre père en recommandation, et augmenterés le vostre par les vocations esquelles Dieu vous a appelé.

» Ce faisant je vous souhaicte toutes les sainctes bénédictions qu'un très-cher et bien-aymé père peut souhaicter à ses très-chers et bien-aymés enfants.

» C'est ce que pour le présent ma main faible vous peut laisser d'advis. Dieu m'exauce en mes humbles prières !

» Ayés souvenance des pauvres de l'Eglise françoise d'Heidelberg et de M. Bourgeois ministre d'icelle.

» Faict à Strasbourg ce 7 janvier 1622. »

Nous avons aussi son testament dressé précisément le

matin du jour de son décès. Il veut que ses quatre enfants partagent également, et se contentent provisoirement de leur légitime et dotation en mariage, qu'ils laissent le reste à leur mère sans compte ni discussion, « attendu que plus que cela lui est deub, à cause de ses biens paternels et maternels qui ont esté vendus pendant les guerres civiles de France et depuis, pour subvenir aux nécessités urgentes de nostre maison et enfants... Elle et mes dicts enfants partageront également mes livres ou valeurs d'iceux. Je prélègue néantmoins à Jacques toutes mes coppies en droict et Histoire : attendu qu'il n'y a que luy qui s'en peut servir et les faire valoir : à condition néantmoins que où il en percevra cy après quelque utilité et commodité insigne, il en fera part à ses dicts frère, mère, et sœurs, dont il sera creu à sa parole et à son dire. Je prie encore ma dicte femme de livrer et bailler en mon nom à mes deux filles et à mes deux belles-filles telle pièce de vaisselle d'argent, bague et vestement qu'elle voudra... Je recommande encore en tout et partout à ma dicte femme ses enfants ; comme au réciproque à eux leur mère, pour lui estre fidèles bastons de vieillesse. »

Il nomme ensuite exécuteur testamentaire M. de Brederode, leur allié et ami particulier, et exprime un souvenir reconnaissant à M. Sebitzius son médecin, et au recteur Bernegger.

On voit qu'il dispose de ses livres ; c'est que tous n'avaient pas péri dans la catastrophe de Heidelberg. Il en avait emporté avec lui quand il vint chercher un asile à Strasbourg. Ce qu'il laissa était sans doute considérable,

puisque les Impériaux en remplirent un chariot et une charrette qui furent emmenés à Spire. Néanmoins tout ne fut pas enlevé par eux; un surplus de quelque prix put être recouvré. Un sac contenant des papiers de famille et d'affaires d'une grande importance avait été oublié lors du départ. Déposé plus tard dans la maison de M. de Brederode à Heidelberg, il disparut dans le pillage complet de cette maison, et cela sans retour.

M. de Brederode, auquel le défunt témoignait tant de confiance, était alors ambassadeur des Etats-généraux des Provinces Unies vers les princes protestants d'Allemagne. Remplissant les mêmes fonctions à Paris dans les dernières années du siècle précédent, il y épousa Marie Guerreau, fille d'une sœur de Denyse de Sainct-Yon, et demeura dans les termes de l'intimité la plus étroite avec sa nouvelle famille. La république de Strasbourg lui confia ses intérêts à la cour de France, et la duchesse de Bar, Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV (calviniste zélée), lui conféra le titre de son conseiller maître des requêtes. Devenu veuf après 1633, il épousa la cousine germaine de sa femme, Renée Godefroy, veuve elle-même de Philippe Camerarius, et mourut en 1637 à Bâle, sans laisser d'enfants de ses deux mariages. Il me reste huit longues lettres adressées par lui à Théodore Godefroy, en 1615, 1622, 1623. Elles sont d'un parent affectueux et dévoué et contiennent d'intéressantes nouvelles politiques de l'Allemagne, livrée alors à tant de guerres et de déchirements. Dans celle du 21 septembre 1622 il raconte la mort de Denys Godefroy; dans celle du 2 novembre suivant il donne des détails sur

la situation des membres de la famille, puis sur la désolation des contrées germaniques et le désastre de Heidelberg ; il parle avec résignation de tout ce qu'il y a perdu lui-même, maison de ville et maison des champs dévastées, bibliothèque valant plus de 2000 rixdales confisquée, etc.

Il eut une sœur, Hélène, mariée au baron de Putlitz. Elle était veuve en 1627, et sollicitait une pension des Etats-généraux « comme en ont eu d'autres dames, ses malheurs lui en donnant le droit. » Ainsi s'exprime-t-elle dans une lettre adressée au conseiller Aersen Van-Sommerdyck.

Denyse de Sainct-Yon avait passé quarante-neuf années dans une parfaite union avec son mari. Elle faillit d'abord succomber à son affliction, et ne traîna plus qu'une vie languissante. Les quelques lettres qui me restent d'elle, et pour lesquelles elle était obligée d'employer la main d'autrui, expriment une profonde tristesse, et en même temps une pieuse soumission à la volonté divine. Ses soucis de mère de famille, les privations auxquelles la condamnait la misère des temps, pesaient sur son existence brisée et isolée. Malgré un séjour de trente ans en pays allemand, elle en ignorait la langue. Calviniste, l'exercice de son culte lui manquait à Strasbourg, ville luthérienne, à propos du baptême d'un petit-fils, dont elle était marraine, en 1623, elle se plaint des difficultés et du mauvais vouloir qu'elle rencontre chez les ministres. Son fils Jacques lui proposa de l'emmener chez lui à Genève, mais faible et infirme elle ne put se résoudre à voyager, ni à cesser d'être

à portée de ses filles, mariées de l'autre côté du Rhin. Elle s'éteignit à Strasbourg, le 7 décembre 1631, étant âgée de quatre-vingt-quatre ans.

Deux fils, Théodore et Jacques, deux filles, Michelle et Renée, lui survivaient. Un troisième fils, Jean, né à Genève en 1584, était décédé à Heidelberg en 1606, sans alliance, ayant eu le grade de lieutenant dans une compagnie suisse au service de Henri IV.

Remettant à parler plus loin et avec détail de Théodore et de Jacques, je vais dire d'abord ce que j'ai recueilli touchant leurs sœurs.

Michelle, née à Genève le 6 décembre 1582, épousa, en 1611, noble Jean-Christophe Haller de Haimhoff, bailli d'Odernheim, au bas Palatinat, fils de noble M. Haller, conseiller de l'Empire en la cour impériale à Vienne. J'ai d'elle quelques lettres, outre celles qu'elle écrivit au nom de sa mère, lors du veuvage de celle-ci. Le style et l'orthographe sont d'une personne que le séjour à l'étranger n'a pas perfectionnée dans la langue française. Chassée d'Odernheim et ruinée par la guerre, elle vint demeurer à Strasbourg à l'époque de la mort de son père, entoura de soins assidus sa mère, et lui ferma les yeux. A Noël 1622, elle mettait au monde un huitième enfant, et cette couche la laissa longtemps malade. La mort l'atteignit en décembre 1635, presqu'en même temps que son mari et sa plus jeune fille.

Il me semble que cinq de ses enfants seulement lui survécurent : un fils, Jean-Christophe Haller de Reitenbuch, et quatre filles : Denyse-Bonne-Renée et Claire-Anne, dont

je ne sais rien que les noms; Marie-Elisabeth, épouse de N. de Graffenreit, demeurant à Frankenthal en Palatinat (j'ignore si elle eut postérité); Anne-Sibylle, mariée à un gentilhomme d'Augsbourg, nommé Semprecht Hoser, qui la laissa veuve en 1669, après avoir dissipé leur avoir commun en spéculations malheureuses. Elle résidait alors à Genève, poursuivant un procès relatif à la succession de Jacques Godefroy, son oncle, procès dont le détail serait fastidieux, qui dura une vingtaine d'années, et acheva sa ruine. J'ai d'elle une douzaine de lettres, adressées à Denys Godefroy l'historiographe, d'un style diffus et moitié germanique, pleines de doléances et de griefs à cause de cette interminable procédure. En 1673, elle quitta Genève où elle se trouvait isolée et à bout de ressources, pour aller demeurer avec sa sœur de Graffenreit. Elle mourut en 1696, laissant de M. Hoser une fille, que je crois ne s'être pas mariée, et un fils, Jacques, qui fut recueilli par un oncle paternel, habitant Strasbourg. Privé de fortune, il prit le parti du commerce, et s'y enrichit. Dans une lettre du 30 janvier 1672, sa mère dit : « J'ay esté contreint de laiser poursuivre le négoce à mon fils, de quoy mes parens ne sont point content, pour le rang qu'ils tiennent. »

Jean-Christophe Haller de Reitenbuch laissa un fils et quatre filles. Le fils, Louis-Christophe, suivit les cours de l'université de Heidelberg. Il habitait en 1701 le château d'Obersdorf, en Franconie, et était alors âgé d'environ cinquante-cinq ans, veuf sans enfants. Une des filles, Sophie, n'a laissé que son nom dans mes papiers; une autre épousa en 1670 le fils du colonel de Streitberg, jeune homme ins-

truit et sachant trois langues; une autre fut demoiselle d'honneur de la princesse de Nassau Siegen; une autre enfin donna sa main à un gentilhomme de Franconie, Hofmann de Münchshoffen, et en eut deux filles, Charlotte et Louise-Dorothée. Celle-ci, née le 13 mai 1700, devint, le 13 mai 1723, la femme de Gustave-Léopold, duc régnant de Deux-Ponts, et, le 3 mai 1723, reçut de l'empereur le titre personnel de comtesse du Saint-Empire. Postérieurement à cette date, tous renseignements sur nos parents allemands me font défaut.

Renée, seconde fille de Denys, naquit à Bâle le 6 février 1590, trois mois après la fuite de Gex. Elle épousa Philippe Camerarius, bailli de Rockenhausen, au bas Palatinat. La guerre qui ravagea ce pays lui fit éprouver de grands revers de fortune. Elle eut au moins quatre enfants dont un fils (Denys) qui servit dans les troupes hollandaises, et, en 1640, reçut quatre blessures à l'assaut du fort Saint-Anne près Hulst. Il vivait encore en 1666. Comme Michelle, elle prodigua ses soins à la dernière maladie de leur mère commune qui, dans son testament, leur exprime sa gratitude. Elle était veuve en 1633, et se remaria quelque temps après avec l'ambassadeur de Brederode, qui la laissa veuve une seconde fois en 1637. La dernière année où je trouve mention d'elle est 1651. En 1697 toute sa postérité était éteinte.

Philippe Camerarius, d'une famille noble de Bamberg, était petit-fils du fameux Joachim Camerarius, considéré au XVI[e] siècle comme un savant universel, l'ami de Mélanchthon et l'un des rédacteurs de la *Confession d'Augs-*

bourg. Deux cousins de Philippe, Louis et Joachim, suivirent avec distinction la carrière des ambassades. En 1645, Joachim représentait l'électeur palatin Charles-Louis au congrès de Münster.

TRAVAUX. — J'ai retracé les principales phases de la vie de Denys Godefroy. Il me faut parler des travaux qui la remplirent, et qui portèrent si haut sa réputation.

On a peine à comprendre que parmi tant de déplacements, de soucis, de vicissitudes, il ait pu acquérir cet immense savoir et élaborer des œuvres si considérables et si multipliées. Je ne m'arrêterai qu'aux principales, renvoyant à la longue liste qu'en donnent l'*Histoire littéraire de Genève,* par Senebier, tom. II, et les *Mémoires du père Niceron,* tom. XVII. Elles se rapportent surtout à la jurisprudence. Mais s'il était grand jurisconsulte, au point de mériter d'être qualifié par le chancelier Daguesseau *le plus docte et le plus profond entre tous les interprètes des lois civiles,* il n'en était pas moins, comme tous les grands esprits de son époque, versé dans l'antiquité classique, à laquelle sa plume paya aussi un large tribut. Il eut à son service une mémoire prodigieuse, un esprit méthodique, une opiniâtre application à l'étude. Les habitudes des érudits du XVIe siècle étaient généralement austères et retirées, et les exemptaient des pertes de temps qu'impose ce que nous appelons la vie du monde.

La première place dans cette revue appartient naturellement au *Corpus juris civilis,* qui a fait époque dans l'enseignement, a longtemps été une autorité dans les tribu-

naux, et a popularisé le nom de son auteur, en devenant indispensable à quiconque étudie le droit romain. Denys Godefroy y procède avec une clarté et une précision que n'avait pu atteindre aucun de ses devanciers. Grâce à lui, on marche d'un pas assuré parmi les immenses compilations justiniennes qu'il possède à fond, et dont il sait mettre en rapport les parties si multiples et si diverses. Son texte a fait autorité pendant plus d'un siècle.

La première édition de ce livre classique, qu'aucun juriste n'ignore, parut à Genève en 1583, avec dédicace au chancelier Philippe Hurault de Cheverny, son parent; elle fut suivie d'une multitude d'autres qu'il serait fastidieux d'énumérer : les deux plus estimées sont celles d'Amsterdam en 1663 (Elzevier), et de Leipzig en 1740; deux vol., in-fol. Au texte, l'auteur a joint ses savantes remarques et des notes empruntées aux travaux des glossateurs et des grands maîtres du XVIe siècle. Car, nullement avare des trésors laborieusement amassés, il se préoccupait surtout d'en faire jouir le public, de propager et faciliter l'enseignement, en dégageant les étudiants des broussailles du pédantisme, en mettant à leur portée toutes les ressources coordonnées de la science, en leur fournissant le secours de la méthode et d'*index* détaillés; travail obscur et pénible auquel son zèle modeste et désintéressé ne dédaignait point de sacrifier un temps précieux.

A ce but se rattachent : ses notes sur les institutes; son tableau chronologique des lois de Justinien; ses fragments des douze tables (docte ébauche, perfectionnée depuis par son fils Jacques); sa réédition du *Manuel de droit d'Har-*

menopule, éminent magistrat et jurisconsulte grec du XIVe siècle. Il y ajouta la traduction latine de Mercier, des notes et variantes, un glossaire et des tables. Ce manuel est excellent, et a joui d'une renommée qu'il conserve encore chez les Hellènes. Chez nous il n'attire plus l'attention que d'un petit nombre d'érudits; et sans le facétieux plaidoyer de Petit-Jean dans *les Plaideurs*, de Racine, la plupart ignoreraient même le nom d'Harmenopule. On l'a cependant réimprimé récemment, en 1851.

« Dionysii Gothofredi Praxis civilis ex antiquis et recentioribus authoribus, jurisconsultis Germanis, Italis, Gallis, Hispanis, Belgis, et aliis qui de re practicâ ex professo vel nullâ vel confusâ methodo scripserunt, collecta; multis etiam propriis ejus observationibus aucta et ad usitatum ordinem Digestorum relata : liber primus.

» Pandectarum praxeos civilis liber secundus ex antiquis etc.... scripserunt, collectus, et ad familiarem notum que Pandectarum ordinem relatus; summariis, notis etiam interdum, auctus. Dionysio Gothofredo auctore : cum indicibus titulorum, rerum, verborum locupletissimis. Francofurti ad Mænum, apud Jo. Feyerabend, impensis Petri Vischeri. MDLXXXI, in-fol. »

C'est-à-dire : Pratique civile extraite et recueillie des auteurs anciens et nouveaux, Français, Italiens, Espagnols, Allemands, Belges, etc., disposée selon l'ordre du Digeste et des Pandectes.

Cette vaste compilation forme deux volumes in-folio; le premier de 616 pages, le second de 2155, non compris deux index très détaillés qui ne sont point paginés. Elle

est soigneusement divisée et sous-divisée; un ordre exact et méthodique y règne, et les deux index y rendent les recherches très aisées. Chaque citation est produite sous le nom de celui auquel elle appartient : Godefroy ne met le sien qu'à ce qui lui est propre. Il adopte le cadre du Digeste et des Pandectes, parce que l'étude du droit romain étant alors générale, les élèves, déjà familiarisés avec ce cadre, y appliqueront facilement le droit moderne.

L'épître dédicatoire est adressée aux grands chanceliers et aux Cours judiciaires du Saint-Empire romain et des principautés allemandes; son analyse expliquera la pensée de l'auteur. Il a remarqué que l'étude du droit était comme écrasée par la multitude des auteurs; d'où grande diversité, lutte, confusion d'opinions, à la honte de la science; d'où encore un enseignement inconsistant, embrouillé, irréfléchi. Il a jugé important d'y introduire la méthode, en réunissant et coordonnant sur chaque matière les extraits des différents auteurs aujourd'hui dispersés; celui qui recherche et étudie trouvera ainsi en un faisceau tout ce qui peut l'éclairer et l'instruire. Il s'est attaché pour cela à l'ordre suivi dans les Pandectes, appelant en témoignage les différents jurisconsultes, comme Tribonien a fait d'Ulpien et de Paul. Cette épître est datée de Strasbourg, 22 août 1591.

La pensée est encore mieux développée dans la préface. Il convient d'opérer une tentative hasardeuse. Rechercher, trier, assembler la masse énorme des écrits qui traitent de la pratique civile, exige un labeur immense. La jurisprudence est devenue inabordable, et déshonorée par la con-

fusion qui s'y est introduite. Aux formules brèves, nettes, élégantes des Romains a succédé une sorte de patois barbare, un bavardage obscur et prolixe. Les gloses, les opinions particulières, les systèmes ont enténébré la voie et fourvoyé celui qui veut atteindre et appliquer la justice. Il se flatte d'y remédier par une classification qui met chaque chose en son lieu, en l'entourant de toutes les citations qui peuvent y apporter la lumière, et auxquelles il joint, selon le besoin, ses propres observations. Que si l'on blâme cette façon de déchiqueter les auteurs, il répond que Tribonien a ainsi agi vis-à-vis de ses prédécesseurs, que les grands canonistes en ont fait autant, qu'on s'en est bien trouvé et s'en trouvera toujours bien. L'honneur de l'écrivain n'en souffrira point; son nom figurera chaque fois en tête du fragment rapporté: plus d'un, même, tombé dans l'oubli, reviendra ainsi au grand jour. Quelques-uns trouvent un petit mérite à colliger ainsi les œuvres d'autrui; mais cela est utile, et les grands jurisconsultes ne s'y sont pas épargnés.

Quoi qu'il en soit, il désire et croit rendre service à ceux qui veulent apprendre la pratique du droit. Si d'autres après lui atteignent mieux ce but, il s'en félicitera, satisfait de les y avoir incités par son exemple, et prêt à accueillir toute correction qui ne serait point dictée par l'envie ou la haine.

Malheureusement l'ouvrage est resté inachevé; il ne va pas plus loin que le titre XVII du second livre des Pandectes.

Dans l'opinion de Godefroy, le cadre du droit romain

n'était point d'ailleurs une division arbitraire : aussi a-t-il consacré, en 1580, un petit traité spécial à le justifier. Ce traité est intitulé : *De ratione ordinis a jurisconsulto in Pandectis, Codice, et Institutionibus servati ; Dionysio Gothofredo auctore,* in-8. C'est-à-dire : Motif de l'ordre suivi dans les Pandectes, le Code et les Institutes. En voici l'occasion. L'imprimeur, Eustache Vignon, d'Arras, occupé de la publication d'un corps de droit civil, le sollicitait d'y adjoindre des notes et éclaircissements, brièvement condensés. Godefroy s'en défendit d'abord, alléguant les travaux de Pacius, de Cujas, de Wesembeck ; néanmoins considérant que ces travaux étaient volumineux et plutôt à l'usage des savants, il crut se rendre utile en dressant un exposé raisonné de l'ordre d'idées dans lequel a été conçue la composition des Pandectes, du Code et des Institutes : ce qu'il fit d'une façon méthodique et concise, avec accompagnement de courtes observations.

Toujours prêt à concourir à la diffusion de l'enseignement, je le vois encourager, par une épître laudative, son collègue à l'université d'Heidelberg, Jean Kahl (Calvinus) qui publiait un lexique de droit impérial, canonique, féodal, civil, criminel, théorique et pratique, etc., œuvre de vaste érudition : *Coloniæ Allobrogum,* Math. Berjon, 1612, in-4. Genève, Chouet, 1645, in-fol. — Gentien Hervet ayant traduit huit livres des Basiliques, avec adjonction de la traduction du livre LX par Cujas, obtint aussi de lui une préface instructive, dont voici le sommaire : La grande compilation des lois romaines qui porte le nom de l'empereur Justinien, dut, dès son temps même, être traduite en

grec, le siége de l'empire étant alors chez les Grecs, à Constantinople. Basile le Macédonien, contemporain de Charles le Chauve, entreprit une révision de l'œuvre de Justinien, que la marche du temps rendait nécessaire; son fils Léon, le philosophe, l'acheva. C'est cette révision dont se servirent Photius et Harmenopule. Constantin Porphyrogénète, fils de Léon, en fit une nouvelle, qu'il condensa en soixante livres sous le titre de *Basiliques,* et Balsamon y annexa un commentaire. Constantin y fit entrer tout ce qui méritait d'être conservé de la législation postérieure à Justinien. Malheureusement, une grande partie des *Basiliques* est perdue. Les Grecs en ont dressé un abrégé, que Jean Leunclavius a mis en latin. Godefroy termine en remarquant que, dans leur interprétation des lois, les jurisconsultes grecs surpassent de beaucoup les latins en concision, perspicacité et facilité. L'œuvre de Gentien Hervet parut en 1606 à Hanau, chez Demarne, in-folio.

Ce qu'il recommandait, il le pratiquait lui-même. Son infatigable ardeur ne se concentrait point dans le droit romain, ainsi que l'a montré son ouvrage sur la *Pratique civile*, mentionné tout à l'heure. Elle se portait aussi vers les Coutumes de sa patrie. Entreprenant de réunir celles de Bourges, d'Orléans, de Tours, avec leurs meilleurs commentateurs, il mit en tête du volume un tableau préliminaire, où leurs dispositions étaient distribuées sous des titres empruntés aux Pandectes. Ecoutons-le exposant ses vues dans la préface.

Lors de ses grands travaux sur le corps du droit civil, il fut frappé de l'utilité qu'il y aurait pour tous ceux, fran-

çais ou étrangers, qui cultivent la jurisprudence, à aborder l'étude des Coutumes locales suivant l'ordre et la méthode qui les avaient initiés à la connaissance des Pandectes. Son attention venait d'être appelée sur les Coutumes de Bourges, d'Orléans, de Tours, savamment commentées par les jurisconsultes Nicolas de Bohier, Pirrhus Engleberme, et Jean Sainson. Il lui a paru opportun de les réunir à cet effet en un même volume commençant par un tableau où, sous chacun des titres empruntés des Pandectes, seraient indiqués les textes correspondants des dites Coutumes et les gloses y afférentes, gloses éclaircies et complétées par ses propres observations, et ce, nonobstant les index particuliers placés en suite de chaque Coutume.

Voici le titre : *Consuetudines infrascriptarum civitatum et provinciarum Galliæ, Bituricensis, Aurelianensis, Turonensis, Nic. Boerii, Pirrhi Englebermei, Jo. Sainsonii luculentissimis commentariis singulæ illustratæ ; nunc autem recognitæ, dispunctæ, ac distinctæ meliùs à Dionysio Gothofredo J. C..... Francofurti, Nic. Bassæi,* 1598, in-fol.

Ce labeur considérable, dont le mérite pratique consistait surtout à faciliter et généraliser l'étude alors si compliquée de la jurisprudence, fut mis sous le patronage du docte Claude Groulart, premier président du Parlement de Rouen, protecteur éclairé des lettres, honoré de la confiance particulière des rois Henri III et Henri IV, homme d'un grand caractère, supérieur à ses hautes dignités. Dans l'épître dédicatoire, Denys Godefroy rappelle avec modestie et reconnaissance les témoignages d'affection et les

encouragements qu'il en a reçus en des moments de fatigue et d'accablement. Il le place à côté de l'illustre de Harlay, premier président du Parlement de Paris, auquel il avait précédemment dédié son édition des *Commentaires du célèbre Dumoulin sur la Coutume de Paris.*

Le droit public ne pouvait demeurer étranger à cette vaste intelligence. Il eut occasion d'y faire aussi ses preuves.

C'était en 1610. L'électeur palatin, Frédéric IV, craignant de mourir avant que son fils ne fût en état de gouverner, voulut déférer par testament la tutelle à son agnat le plus proche, Philippe-Louis, duc de Neubourg. Mais il y mettait la condition que le tuteur ne changerait rien à l'ordre politique et religieux de son état. Philippe-Louis, sollicité de prendre cet engagement, hésita et temporisa, si bien que Frédéric appela en son lieu Jean, duc de Deux-Ponts, agnat le plus proche après lui. La goutte ayant emporté Frédéric en 1610, Jean se mit en possession de la tutelle et du gouvernement. Le duc de Neubourg la lui disputa, prétendant avoir un droit absolu, en vertu de la bulle d'or et des constitutions de l'empire. Deux jurisconsultes, Zechlinus et Fridenrich, rédigèrent en sa faveur des consultations auxquelles Denys Godefroy répondit, affirmant que la bulle d'or n'avait point entendu dépouiller les électeurs du droit naturel et sacré de choisir un tuteur à leurs enfants, et de pourvoir au gouvernement pendant la minorité, mais seulement statuer pour le cas où le défunt eût gardé le silence à cet égard. Son travail accuse une étude profonde du droit germanique. Les mémoires et factum rédigés de part et d'autre sont volumi-

neux, diffus, et malheureusement mêlés de force injures et personnalités, suivant l'usage des savants de ce temps-là. On doit dire à la décharge de Godefroy qu'il ne fut point l'agresseur; mais, provoqué, il riposta rudement. Au reste, son avis prévalut, et reçut la sanction des princes de l'empire.

Son premier écrit est intitulé :

De tutelis Electoralibus testamentariis legitimas escludentibus, libri sex, 1611, in-4. Six autres suivirent, portant les dates de 1611, 1613, 1614. Leur analyse présenterait actuellement peu d'intérêt.

J'ai dit que Denys Godefroy, transplanté à l'étranger par les dissensions civiles et religieuses de sa patrie, était demeuré bon Français, et dévoué à ses rois. On ne s'étonnera dont point qu'il ait pris la plume en 1592, après l'assassinat de Henri III, pour défendre les droits de Henri IV, repoussé du trône par le pape, comme hérétique. Hérétique lui-même, il ne reconnaissait point la juridiction papale. Il publia : *Maintenue et défense des empereurs contre les attentats, usurpations et excommunications des papes.* 1592 et 1607, in-8.

C'est un factum, moitié théologique, moitié juridique, dont l'intérêt de circonstance est passé, et qui ne se recommande point par la forme. Vivant parmi les Allemands, habitué à l'usage constant de la langue latine dans son enseignement, dans ses livres, même dans sa correspondance avec les savants contemporains, l'auteur maniait mal la langue française, et ne pouvait racheter par le style l'aridité de cette controverse.

Nous avons vu le jurisconsulte. Voyons à présent le scrutateur de la littérature antique. Le grec lui était familier; mais il n'a consacré sa plume qu'aux écrivains latins.

Le plus considérable de ses labeurs en ce genre est intitulé : *Authores linguæ latinæ in unum redacti corpus, adjectis notis Dionysii Gothofredi J. C.* Genevæ, 1595, 1602, 1621, in-4.

Je possède la dernière édition, plus complète que les précédentes, et révisée, formant un in-4 de 1015 pag., d'une impression serrée et à deux colonnes. C'est un recueil, non point comme on pourrait le croire sur le titre, de tous les auteurs, mais de divers grammairiens latins, ou plutôt des fragments qui nous en sont restés : Varron, Verrius, Flaccus, Festus, Nonius, Fulgentius, etc. Viennent ensuite les vingt chapitres des *Origines* d'Isidore de Séville, et le glossaire qui porte son nom, un petit traité de Bede sur le langage digital, quelques opuscules d'érudits, Sigonius, Pithou, Bongars; enfin 330 pages de notes et éclaircissements dus au savant éditeur.

L'épître dédicatoire, datée du 15 août 1585, est adressée à deux frères de la noble maison de Pappenheim, maison titulaire du maréchalat héréditaire du Saint-Empire romain. Sous la surveillance de leur précepteur, Frédéric Wechenæm, ils suivaient les cours de Denys Godefroy qui loue leurs nobles inclinations et leur ardeur à s'instruire, notamment dans le droit, afin de servir un jour leur pays, non-seulement par leur vaillante épée, mais encore par leur sagesse et leurs lumières. Il décerne aussi des éloges au docte précepteur. Il dit avoir été amené à former ce

recueil par le besoin d'interpréter une foule de termes anciens et techniques qu'il rencontrait dans les lois romaines, et dont il fallait chercher le sens chez les vieux grammairiens, Varron, Festus, Nonius, etc. Cela lui procura l'occasion de réunir ces auteurs épars, qui se complètent l'un l'autre, afin de les avoir tous ensemble sous la main. L'imperfection des textes fournis par des manuscrits plus ou moins défectueux, lui a imposé de donner des corrections, des variantes et des notes explicatives. Il n'a d'ailleurs eu d'autre pensée que d'être utile et d'épargner le temps de ceux qui étudient, ne prétendant nullement amoindrir le mérite de ceux qui l'ont précédé, ni susciter des controverses oiseuses en des matières où les opinions sont libres.

On lui doit une des nombreuses éditions de Cicéron.

Marcii Tulii Ciceronis opera omnia; prœter hactenus vulgatam Dion. Lambini editionem accesserunt Dion. Gothofredi notœ, etc. Lyon, Sibille de Porte, 1588, in-4.

Le tome I, 218 pages, à double colonne, comprend les traités relatifs à la rhétorique; le tom. II, les harangues, 499 pag. id.; le tom. III, les épîtres et la vie d'Atticus, par Cornelius Nepos, 318 pag. id.; le tom. IV, les traités philosophiques et les fragments, 357 pag. id.; le tout d'une impression menue et suivi d'un index formant un fort cahier d'un caractère plus petit encore.

Dans la préface, datée du 2 février 1588, il dit avoir eu en vue par son travail sur Cicéron de venir particulièrement en aide à ceux qui ont le goût, soit de l'histoire, soit de la jurisprudence. Tout en rendant justice au mérite du philologue Lambin, qui avait publié une édition soignée

de Cicéron, il se propose de suppléer à ses omissions, et d'ailleurs accorde moins d'importance aux minuties de texte, souvent vétilleuses, préférant s'attacher à l'esprit de l'auteur, et en tirer ce qui apprend à bien penser et à bien vivre comme homme, comme père de famille, comme citoyen. Il demande modestement indulgence pour les fautes qui ont pu lui échapper; qu'on ne lui impute point celles de ses typographes, et qu'on lui tienne compte de son intention serviable.

Cette préface est précédée d'une épître dédicatoire à Frédéric, comte palatin du Rhin, duc de Bavière, héritier de l'Electorat, etc., louangeuse et d'un style assez tourmenté.

Sénèque, le philosophe, a aussi occupé ses veilles, comme en témoigne le volume intitulé : *Dion. Gothofredi in L. Annæi Senecæ philosophi opera conjecturæ, loci communes*, etc. Basileæ 1590, in-8. de 531 pag.; item Coloniæ 1593; Genevæ 1618.

C'est un de ces labeurs d'érudite patience comme les savants du XVIe siècle en consacraient volontiers aux œuvres grecques et latines récemment exhumées de la poussière des manuscrits, labeurs qui peuvent paraître ingrats aujourd'hui, mais étaient nécessaires pour remettre en lumière les trésors de l'antiquité. Il accuse une étude scrupuleuse et approfondie de cet auteur remarquable, parfois élevé, souvent subtil et recherché, déviant déjà de la saine littérature du siècle d'Auguste, mais dont la vaste instruction fournit beaucoup de données sur les idées et les mœurs de son temps, et dans la philosophie épurée duquel on saisit comme des reflets du christianisme naissant.

Denys Godefroy commence par les corrections du texte; puis il extrait minutieusement tout ce qui se rapporte aux différentes matières traitées par cette plume féconde, classant ses extraits sous des titres distincts.

C'est une sorte de magasin d'érudition, soigneusement et méthodiquement étiqueté, et dont l'accès est facilité par des tables détaillées.

L'ouvrage est dédié à un ami, Henri Heinzell de Degerstein, sur le compte duquel je n'ai rien trouvé. D'après l'épître dédicatoire ce devait être un seigneur lettré, propre aux affaires publiques, mais préférant au séjour de sa patrie asservie une retraite indépendante, paisible, digne et studieuse dans son château d'Elchow.

Lors de l'apparition de la première édition, Janus Gruter, qui lui-même avait travaillé sur Sénèque, lança une critique formulée en termes assez acerbes, suivant son habitude. Godefroy répliqua sur-le-champ. Plus tard ils se trouvèrent ensemble, professant à Heidelberg, et Gruter témoigna regretter d'avoir manqué d'égards envers son respectable collègue; ils y vécurent en bonne intelligence.

En 1604, le libraire Zetzner publiait à Strasbourg : *Historiæ antiquæ ex XXVII authoribus contextæ libri VI.*

Ce travail est offert à trois Polonais de la noble maison d'Ostrorog, dont le tuteur, André Lescinius (Lecksinski?), seigneur de Baranow, avait, dans sa jeunesse, conçu une vive affection pour Denys Godefroy[1]. Doué de facultés

---

[1] Au Britisch Museum, collection Burney, est une lettre de Denys Godefroy, datée de Strasbourg le 7 mai 1595, par laquelle il recommande à Casaubon le baron Lescinius, Polonais.

remarquables et d'une insigne grandeur d'âme, Lescinius promettait dès lors de fournir une brillante carrière. En effet, il parvint au commandement des armées polonaises, et défendit vaillamment sa patrie contre les Moscovites et les Turcs. Ami des lettres, ses libéralités allaient chercher en Allemagne des jeunes gens de talent pour les initier aux sciences profanes et les mettre ainsi en état de servir utilement leur pays. C'est dans cet esprit qu'il dirigea ses pupilles vers Strasbourg, alors foyer de lumières et de vertus, au dire de Denys Godefroy, qui, averti de leur venue par un de ses plus anciens et estimables amis, le savant Adam Tobolius, se fait un devoir et un plaisir de leur offrir un manuel d'histoire ancienne dressé sur un plan nouveau.

Ce manuel, divisé en six époques, commence aux temps antiques de l'Italie, suit les destinées de Rome sous les rois, sous la république, sous les empereurs, et celles de l'empire d'Orient et de l'empire d'Occident jusqu'à la fin du XVIe siècle. Il est formé d'extraits empruntés à vingt-sept auteurs, dont les premiers font partie de la compilation très contestée d'Annius de Viterbe, et remplit deux volumes in-12, petit texte, ayant ensemble plus de 1000 pages.

Dans une préface, écrite d'un style ferme et sobre, Denys Godefroy indique comment il conçoit l'étude de l'histoire. Il veut que l'on recoure aux sources premières, sans se permettre de rajeunir le langage des vieux écrivains et d'altérer ainsi leur physionomie; que l'on n'envisage point les événements isolément, mais dans l'enchaînement de leurs causes et de leurs effets; que l'on ne procède point

par une sèche nomenclature des faits, mais que l'on fasse parmi eux un choix intelligent en pénétrant l'esprit qui y a présidé. Quelques-uns des auteurs qu'il emploie sont taxés d'apocryphes : il le sait, mais les critiques sont partagés à cet égard, et il penche du côté favorable.

Je dois remarquer que, depuis, le nombre des défenseurs d'Annius a beaucoup diminué; sa compilation est généralement discréditée.

Les correspondances font mention de travaux sur Suétone et sur Plutarque qui n'ont pas vu le jour.

Amis. — On apprécie aussi un homme par le choix de ses relations et de ses amitiés. Denys Godefroy fut en rapports suivis avec nombre de personnages éminents, soit par la science, soit par le rang social, entretenant une active correspondance, dont quelques fragments nous sont restés dans les recueils épistolaires de Casaubon et de Marquard Grudius, dans les collections du *British museum,* de la bibliothèque de Bâle, de la bibliothèque nanationale de Paris (fonds Dupuy).

J'ai déjà parlé de l'affection qui l'unissait à l'illustre président de Thou, son parent; je puis citer encore :

Isaac de Casaubon, savant jouissant d'une considération européenne, qu'Henri IV fit son bibliothécaire, que Jacques Ier attira en Angleterre par le don de deux prébendes et d'une pension, et dont les cendres reposent à Westminster.

Jacques de Bongars, célèbre à la fois comme érudit et comme diplomate, et auquel Henri IV accordait une haute estime.

Daniel Tossanus (Toussaint), sorti de France après la Saint-Barthélemy, pourvu par l'électeur palatin d'emplois importants et de la charge de réformateur des églises. Il avait épousé à Orléans Marie Cavet ou Covet, parente (j'ignore comment) de Denys Godefroy; leur fille fut tenue sur les fonts par Renée de France, duchesse de Ferrare, fille du roi Louis XII. Dans un acte de famille, dressé en 1637, après le décès de M. de Brederode, il est qualifié Gymnasiarque de l'université de Bâle et l'*un des plus affidés et familiers amis* du défunt.

Dans chacune de ses résidences successives, à Genève, à Bâle, à Strasbourg, à Heidelberg, Denys Godefroy acquit et conserva des amis d'élite : à Bâle, c'était le docte et vénéré Jean-Jacques Grynæus, auteur de nombreux écrits de théologie et d'histoire ecclésiastique; à Strasbourg, le recteur de l'université, Mathias Bernegger, qui fut son hôte et prononça sur sa tombe un discours touchant, où sont nommés comme ses amis particuliers Melchior Sebizius (Sebisch) et Georges-Michel Lingelsheim. Le premier, natif de Silésie, occupa, durant trente-neuf ans, une chaire de médecine à Strasbourg, où son fils, son petit-fils, son arrière-petit-fils, montèrent après lui. Il vécut 86 ans, et son fils atteignit sans infirmités l'âge de 95 ans. Voilà deux médecins faisant honneur personnellement à leur art.

Georges-Michel Lingelsheim, natif de Strasbourg, précepteur et ensuite conseiller de l'électeur palatin Frédéric V, était un homme de mérite, littérateur distingué, lié avec Bongars et de Thou : celui-ci lui confia le manuscrit de sa grande histoire pour l'examiner et le corriger. On a

imprimé, en 1660 : *Bongarsii et Lingelshemii epistolæ*, in-12. Lingelsheim y parle fréquemment de Denys Godefroy, comme d'un ami commun dont le sort les intéresse vivement; il mentionne son installation à Heidelberg, son rectorat, le mariage de sa fille Michée, sa polémique au sujet de la tutelle électorale. Il comparut comme témoin à son testament, et demeura dévoué à la famille : ce fut à lui que Denyse de Sainct-Yon infirme recourut pour écrire ses dernières volontés.

Bayle, Moréri, la *Biographie universelle*, consacrent un article à Lingelsheim, mais n'indiquent point l'année de sa mort.

Je me contente de citer sommairement le théologien et cosmographe P. Bertius, le fameux Juste Lipse, Jean Gruter, d'une érudition si féconde, le brillant professeur Scipion Gentilis, le célèbre médecin Ranchin[1].

M[is] DE GODEFROY-MÉNILGLAISE.

[1] Le portrait de Denys Godefroy est à la bibliothèque publique de Genève, à l'école de droit de Paris, au musée historique de Versailles.

VII

Les cabinets de lecture en Alsace.

« On a fait l'histoire du papier, de l'imprimerie, des livres et des bibliothèques, on n'a pas encore songé, du moins que nous sachions, à la monographie des cabinets de lecture.

» On appelle de ce nom des établissements privés, où l'on pratique le louage des livres et des journaux, soit sur place, soit à domicile. Cette industrie est moderne. Longtemps elle a joui d'une liberté complète, et ce n'est que par voie d'induction que la législation sur la librairie lui a été appliquée. Actuellement, depuis l'arrêt de la cour de cassation du 30 décembre 1826 (*Bulletin criminel*, N° 266) qui prononce que le louage, comme la vente des livres, est un objet de commerce de la librairie, la jurisprudence est fixée et le brevet est devenu nécessaire[1]. »

---

[1] *Des cabinets de lecture*, par l'abbé Pelletier, chanoine d'Orléans. (*Bulletin du Bouquiniste*, 1860, pag. 135.)

A celui qui voudra un jour s'occuper des cabinets et salons de lecture, cabinets et salons littéraires, car les établissements dont il s'agit ont pris ces dénominations diverses, en rechercher l'origine, signaler les localités où ils se sont montrés pour la première fois, en connaître le mécanisme et en suivre le développement, nous apportons aujourd'hui quelques documents relatifs à l'Alsace.

C'est le professeur Oberlin qui, le premier, parle des cabinets de lecture à Strasbourg. D'après son *Almanach d'Alsace* pour l'année 1787, il y avait dans cette ville « un sallon (*sic*) de lecture de gazettes et journaux[1] français, allemands, anglois et italiens, établi par le directeur du bureau des feuilles publiques de Strasbourg, au premier étage sur la Place d'armes, N° 5. Il s'ouvre à neuf heures du matin et reste ouvert sans interruption jusqu'à neuf heures du soir. On y trouve les feuilles les plus intéressantes, tant pour la politique que pour la littérature. On peut s'y abonner en tout temps.

» Bibliothèque de lecture de livres français, allemands, anglais et italiens, qu'on donne dans les maisons, établie au même endroit. On y trouve tout ce qu'il y a de mieux et de plus nouveau en fait de littérature, de romans, de pièces de théâtre et de voyages. »

---

[1] Les journaux sont les revues actuelles et les gazettes sont maintenant les journaux. La poste alors ne transportait pas les imprimés. Les journaux et gazettes, emballés comme des livres, arrivaient dans une ville à un centre commun, où se faisait la répartition entre les destinataires. Il y avait donc avantage, nécessité même de s'adresser au cabinet littéraire.

Inutile d'ajouter que ce « sallon de lecture » avait été autorisé par le magistrat de la ville.

La révolution française donna un large essor aux cabinets de lecture; tous les libraires[1] se mirent à louer des journaux et des livres. Ils ne réfléchissaient pas qu'ils faisaient un tort immense à leur commerce, car on prit peu à peu l'habitude de lire, moyennant abonnement, les nouveautés du jour. Un seul exemplaire pouvait ainsi contenter un grand nombre de lecteurs, au grand détriment des bibliothèques privées.

De nos jours les romans à quatre sous et la librairie à meilleur marché encore ont tué les cabinets de lecture. Ils ont disparu peu à peu. A peine en reste-t-il un dans des villes où jadis ils étaient très nombreux.

Voici l'adresse de deux qui se trouvaient à Strasbourg au commencement de ce siècle :

Se vend chez
JUNG, LIBRAIRE,
Rue des Hallebardes, n° 10, à Strasbourg.
On trouve chez le même les nouveautés de
tout genre de littérature;
surtout des livres de médecine, réglements et
états militaires, des registres,
papier, plumes, encre, cire, pains à cacheter, etc., etc.
On s'abonne aussi chez lui
pour la lecture d'une bibliothèque de livres choisis.

---

[1] En 1800, il y avait à Strasbourg 11 imprimeurs et 8 libraires, Landau, Haguenau, Schlestadt, Wissembourg avaient des imprimeries. Celle de Saverne était encore à Phalsbourg. Dans le Haut-Rhin on comptait 6 imprimeurs et 3 libraires.

LOUIS ECK[1]. IMPRIMEUR-LIBRAIRE, rue des Frères, n° 2, à STRASBOURG, vend toutes sortes de papiers, à écrire, en gros et en détail, plumes, encre, registres, etc.; il imprime et vend tout ce dont a besoin le militaire, tels qu'ordonnances, états et registres de comptabilité, et se charge d'imprimer en français et en allemand, au prix le plus juste. Il tient aussi un cabinet de lecture, vend de l'huile luisante pour bottes et souliers, etc.

On peut donner pour pendant à cette adresse d'un imprimeur-libraire, marchand de cirage, l'enseigne d'un cabaretier, loueur de livres. Cette curiosité se trouve à Niederbronn, dans la petite rue qui débouche sur la promenade en amont du moulin. Elle se lit en lettres noires à moitié effacées sur un volet jadis peint en blanc :

BIBLIOTHÈQUE
DE
LECTURE
—
LESE-BIBLIOTHECK[2]

---

[1] Les *Eléments de médecine théorique et pratique du professeur Tourtelle*, ouvrage couronné à la fête de la république française en l'an VIII, comme livre utile aux sciences, sortent de ses presses.

[2] La *Lese-Bibliotheck* du débitant a été remplacée sur la promenade par le

CABINET DE LECTURE
DE
X. ARNHEITER
RELIEUR ET RÉGLEUR A NIEDERBRONN.

et sur l'autre volet :

WALTHER
MARCHAND DE VIN
EN GROS
DEBITE EN DETAIL
VIN BLANC A 25 C^es.
A 40, 50 ET 70 LE LITRE.

Citons encore l'adresse des cabinets de lecture de Saverne et de Landau.

SCHÆFFER
LIBRAIRE-RELIEUR A SAVERNE
Commissionnaire, cabinet de lecture,
fabrique de registres,
marchand de papiers, fournitures de bureau,
cartes à jouer.

FRÉDÉRIC KAUSSLER
L'AINÉ
libraire et relieur à Landau,
tient magasin de papiers, tapisseries
fournitures de bureau
toutes sortes de cartes à jouer, cartes de visite très fines,
jeux de Lotto et Domino.
Cabinet de lecture française et allemande
par abonnement.

Nous terminons par l'étiquette suivante :

ERCKMANN, marchand et relieur à Phalsbourg, tient fourniture de bureaux et pour le dessin, papier blanc et de couleurs, cartons, livres classiques et de rencontre, encre, cire et pains à cacheter, plumes à écrire, pinceaux, cartes géographiques ; tient aussi cabinet de lecture en français par abonnement, etc.

Une traduction allemande suit cette réclame modeste. Tout le monde connaît la vogue des *Romans nationaux* de MM. Erckmann-Chatrian. C'est peut-être dans le cabinet de lecture paternel que le premier de ces auteurs a su trouver la voie qu'il parcourt avec tant de succès.

A. BENOIT.

